TEMPERATURE CE MIDI
MAXIMUM 83
MINIMUM 63
L'AN DERNIER
MAXIMUM 76
MINIMUM 54
BAROMETRE ... 29.98

La Patrie

JOURNAL DU PEUPLE

44e ANNEE—No 144—FRAIS, ORAGES — MONTREAL, MERCREDI 16 AOUT 1922 — LE NUMERO: DEUX CENTINS

LA CRISE FRANCO-ANGLAISE

POINCARE APPROUVE PAR SON CABINET

Le président du conseil expose les raisons qui l'ont incité à ne pas conclure d'entente à Londres.

LE PARLEMENT NE SERA PAS CONVOQUE

(Presse Associée)

Rambouillet, France, 16.—Le Conseil des ministres français a décidé à l'issue d'une séance tenue aujourd'hui sous la présidence du Président Millerand, de ne pas convoquer le Parlement en session extraordinaire, du fait que le gouvernement est autorisé de par la constitution à prononcer des arrêts durant la vacance parlementaire.

POINCARE APPROUVE

Rambouillet, 16. — Le cabinet français a approuvé à l'unanimité aujourd'hui la politique du Président Millerand, Ruhrort et Duibourg. On blâme des réparations allemandes et l'a félicité de son attitude à la Conférence des premiers ministres alliés tenue à Londres.

La session du matin a été consacrée toute entière à écouter l'exposé du président du conseil Poincaré sur les négociations de Londres. Le cabinet doit se réunir à nouveau cet après-midi pour discuter la question d'une session extraordinaire du Parlement et les plans financiers élaborés par le ministre des Finances, M. de Lasteyrie.

Le communiqué officiel publié à l'issue de la séance précise que le président du conseil Poincaré a présenté un exposé complet des négociations de Londres et des raisons qui l'ont incité à ne conclure aucun accord. Le cabinet a été unanime à approuver son attitude et s'est déclaré en plein accord avec lui au sujet des réparations.

LES DEBATS

Rambouillet, France, 16.—Le cabinet français est arrivé ici au grand complet à 9 h. 50 du matin sous la conduite du président du conseil Poincaré et il a été immédiatement convoqué en conférence par le président Millerand. M. Poincaré a ouvert la séance en exposant les négociations infructueuses de Londres entre les hommes d'état alliés. Sa déclaration a été suivie d'un débat tendant à établir s'il y avait nécessité de convoquer d'urgence le Parlement.

On a cru comprendre que les ministres sont profondément divisés sur cette question et que ceux qui sont opposés à la convocation d'une session extraordinaire ont allégué que le gouvernement avait plein pouvoir d'arrêter les décisions nécessaires sans solliciter la sanction du Parlement.

M. Poincaré désire néanmoins que le Parlement s'assemble afin d'exposer avec exactitude la situation et le programme du gouvernement aux deux Chambres et de solliciter un vote de confiance à l'appui de sa politique. Ce vote serait interprété comme un mandat l'autorisant à mettre à exécution le plan que le ministre des Finances, M. de Lasteyrie, doit expliquer au Conseil durant la journée.

Ce plan, que l'on dit avoir été préparé en prévision du cas où la décision de la Commission des réparations sur la requête de moratorium promulguerait la malhonnêteté de l'Allemagne, comprend différentes mesures susceptibles d'être adoptées en Alsace-Lorraine et dans la zone d'occupation française du Rhin, y compris les cités de Dusseldorf, Ruhrort et Dinsbourg. On croit discerner qu'aucune mesure d'ordre militaire n'est projetée pour l'instant.

A la descente du train à la gare de Rambouillet, la foule a poussé des acclamations aussi bien pour l'Angleterre que pour la France, bien que l'on ait entendu quelques fois le cri de: "A bas Lloyd George". Ni le Maréchal Foch, ni le général DeGoutte commandant des troupes alliées sur le Rhin, n'ont assisté à la séance, en dépit des rumeurs à l'effet qu'ils avaient été mandés d'urgence.

DERRIERE LE CERCUEIL DE A. GRIFFITH

Un peuple entier rend hommage au grand patriote irlandais ce matin.

LA CEREMONIE

(Presse canadienne)

Dublin, 16.—L'Irlande a porté en terre aujourd'hui d'une de ses plus illustres enfants: le grand homme d'état Arthur Griffith. La dépouille mortelle a été inhumée au cimetière historique de Gyasnevin, où reposent tant de fameux patriotes irlandais, après un service de requiem d'une émouvante solennité à la magnifique cathédrale de l'Immaculée Conception.

Une foule considérable a assisté à la messe de requiem solennelle célébrée sur les restes de l'éminent disparu avec toute la pompe des grandes cérémonies catholiques. La cathédrale regorgeait de fidèles, et les milliers de patriotes qui n'avaient pu en franchir le seuil se tenaient debout dans les rues voisines et suivaient la cérémonie d'aussi près que possible.

La dépouille reposait sur un catafalque dressé en face du maître-autel, exactement sous la voûte du dôme où l'on voit une fresque magnifique représentant l'Ascension. Dans les bas-côtés de la nef, l'on discernait les tableaux des saints patrons de l'église, Ste-Brigite et St-Laurent, et sur la gauche se dressait dans une pose hiératique la magnifique statue de marbre de l'éminentissime Cardinal Cullen, célèbre dans l'histoire des premiers temps de l'Eglise irlandaise.

L'épiscopat irlandais se trouvait représenté dans l'enceinte du monument par Mgr Byrne, archevêque de Dublin, qui, revêtu de ses ornements d'apparat, occupait un trône de brocard pourpre à gauche du maître-autel. L'officiant était un chanoine. Il était assisté d'un diacre, d'un sous-diacre et d'un maître des cérémonies.

Le vénérable Cardinal Logue, Primat d'Irlande, n'a pu assister à la cérémonie à cause de son grand âge, mais il avait adressé un émouvant message de sympathie.

Le cortège funéraire s'engagea sur la route du cimetière précédé d'un peloton de cavalerie et d'un détachement d'infanterie avec fanfare. Le clergé précédait immédiatement le corbillard qui était escorté par une garde d'honneur. La veuve et les enfants du patriote suivaient ensuite en carrosse.

A la suite de la famille venait Michael Collins, qui fut le bras droit de Griffith dans sa campagne pour restaurer l'ordre en Irlande et qui est le commandant de l'Armée en qui l'Etat Libre a placé tout son espoir. On remarquait en outre le Lord-Maire de Dublin et les représentants des principaux corps de l'Etat.

Toute activité a été suspendue à Dublin durant les funérailles.

Madame Pavlova arrive à Québec

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 16. — La danseuse, Madame Anna Pavlova, est descendue à Québec aujourd'hui du paquebot Empress of Scotland, en route pour l'Orient via Vancouver. Entre autres passagers, on remarque M. Gustave Lemieux, assistant orateur de l'Assemblée Législative et M. NewCombe, sous-ministre de la Justice à Ottawa.

DE L'ANTHRACITE EN ONTARIO

Toronto, Ont., 16.—M. A. P. A. Coyne, l'éminent géologue, se plaint de l'ingérie du ministère des Mines d'Ontario. Il prétend qu'il existe des gisements d'anthracite commerciable importants dans le district de Sudbury. Au texte d'une communication au Premier ministre Drury, le géologue a déclaré que le rapport officiel du ministère à l'effet que le dépôt de Sudbury ne dépasserait pas cent tonnes n'est pas conforme aux faits. M. Coyne va jusqu'à prétendre que le rapport publié par le ministère diffère sensiblement de celui qui lui fut remis par M. C. W. Knight, l'un des géologues du gouvernement. Dans ses conclusions, M. Coyne affirme qu'il existe du charbon en quantité commerciable dans l'Ontario septentrional et qu'il est du devoir du ministère des Mines de mettre cette richesse en valeur.

Noces d'argent d'un photographe

Ottawa, 16 — M. et Mme Wm J. Topley ont célébré leurs noces d'or hier. M. Topley est le plus ancien photographe d'Ottawa.

Toronto fête une centenaire

Toronto, Ont., 16.—Mme Nora Sullivan, qui réside à Toronto depuis quarante ans, a célébré hier le centième anniversaire de sa naissance. Elle naquit à Cork, en Irlande, le 15 août 1822.

LE CONGRES DES SYNDICATS CATHOLIQUES

La première photographie représente un groupe d'excursionnistes invités de la maison Dupuis Frères, photographiés hier soir au départ de la "Duchess d'York"; la seconde figure la Chorale du Mile-End, qui fit les frais du concert hier soir, à l'excursion offerte aux Congressistes par la maison Dupuis Frères. Au centre, M. le curé Perrier, le Dr Verscheiden, directeur, et M. Ernest Langlois.

De nombreux Canadiens iraient divorcer à Détroit

(Presse associée)

Détroit, Michigan, 16. — Persuadés que des centaines de sujets canadiens obtiennent le divorce à Détroit chaque année en se faisant passer pour des habitants de cette ville, le magistrat Richter a enjoint hier à Edward Pokorney, fonctionnaire de la Cour, de s'informer du lieu de résidence de tout Canadien en instance de divorce.

"Je ne prononcerai le divorce dans aucune cause canadienne," a-t-il dit, tant que M. Pokorney ne m'aura pas donné l'assurance que l'une des parties a réellement résidé ici deux ans comme la loi l'exige. Un si grand nombre d'instances sont enregistrées ici par des Canadiens que je suis devenu très circonspect."

Il attaque la juridiction de la Com. des liqueurs

(Spécial à la PATRIE)

Ottawa, 16 — M. Elliot, avocat de Hull demande un bref d'habeas corpus pour faire libérer Mlle Ida Laurin de Hull, condamnée à deux mois de prison pour infraction à la loi des liqueurs de Québec. Il attaque l'autorité et la juridiction de la commission dans le cas actuel l'arrestation de la femme Laurin ayant été faite à Ottawa. Le juge McDougall entendra la cause.

Sir J. Aikins offre un banquet à Lord Shaw et à l'Hon. Davis

(Presse Canadienne)

VANCOUVER, C. A., 16 — Sir James Aikins, du Conseil de l'Association du Barreau canadien, a offert hier soir un banquet, en l'honneur du Très Hon. Lord Shaw, de Dumferline, Lord en chef de la Cour d'appel, et de l'Hon. John W. Davis, président de l'Association du Barreau américain.

Des journalistes de toutes les sections du Dominion, à l'exception de l'Ile du Prince Edouard, sont réunis ici à l'occasion du congrès annuel de l'Association du Barreau. Sir James Aikins, président de l'Association, ouvrira solennellement ce congrès assisté à Vancouver, ce matin. Ce congrès durera toute la semaine. Les séances de vendredi et de samedi auront lieu à Victoria.

NOS DISTRIBUTIONS DE PRIMES EN ARGENT A NOS LECTEURS

Depuis hier, nous avons distribué des Primes en Argent aux personnes dont les noms suivent :

M. A. CHOQUETTE, 152, rue Aqueduc.
M. F.-X. LEDUC, 2061, rue Notre-Dame ouest.
M. AUG. MONETTE, 477, rue Bourbonnière.
M. LIONEL CHICOINE, 2037 St-Dominique.
MLLE CECILE POIRIER, 2385, Berdeaux.

L'HOLOCAUSTE DE SHAWBRIDGE

LE FEU FAIT DOUZE VICTIMES

L'orphelinat hébreu de Shawbridge rasé par les flammes la nuit dernière. — On ne sauve que les orphelins qui dormaient sur le balcon.

SPECTACLES TRAGIQUES

Les survivants au nombre de quarante-sept sont ramenés à Montréal.

DES ENTREVUES

L'un des incendies les plus tragiques a eu lieu la nuit dernière à Shawbridge.

Le gardien de l'orphelinat juif, M. Thomas Legault, 42 ans, sa femme, 41 ans, son fils, Jean, 12 ans, sa fillette, 14 ans et 8 orphelins, Isidore White, Sam. White, Palti Shecter, Isidore Braitman, Max. Braitman, Joseph Feigelson, Louis Spitznick, enfants âgés de 8 à 12 ans, composent le bilan tragique des morts.

DECOUVERTE DU FEU

Le feu a été découvert à 11 heures et 30, hier soir, par Paul-Emile Legault, fils du gardien, qui revenait de chez des amis.

A MONTREAL

Des renseignements obtenus de l'un des orphelins de retour à Montréal, il appert que Legault put pénétrer dans la bâtisse et qu'il entraina son petit frère Jean par la main, fit quelque pas dans un corridor, mais la fumée le suffoquant et son petit frère ne pouvant plus marcher et que, de plus, l'escalier au bout de ce corridor s'étant effrondée, il dut l'abandonner et sauter au dehors par une fenêtre.

AU SECOURS DES GARÇONS

Il s'empressa de courir chercher du secours à la ferme des garçons et l'Ecole d'entrainement, situées à quelques verges.

Le surintendant, M. J. N. Barss, accompagné des plus vieux garçons arriva sur les lieux, mais il constata qu'il était impossible de maîtriser les flammes. Le sauvetage des enfants qui étaient couchés sur le balcon put se faire assez facilement.

Mais les huit malheureuses victimes dormaient dans une chambre intérieure et il fut impossible de les sauver, pas plus que le gardien, sa femme et ses enfants.

SCENE TRAGIQUE

Pendant que ces pauvres orphelins regardaient brûler l'édifice, ils pleuraient en songeant que leurs malheureux petits compagnons brûlaient à mort.

Le spectacle était aussi triste que poignant d'entendre les craquements des poutres culbutant dans le brasier et entraînant ces victimes humaines.

CE QUE DIT UN RESCAPE

Un orphelin nous a dit que, pour lui la bâtisse a brûlé complètement dans l'espace de 15 minutes mais l'un des officiers, du Hebrew Orphans Home, 500 avenue Claremont nous a déclaré que l'incendie avait duré une heure.

Les garçons de la ferme avaient apporté des extincteurs chimiques et plusieurs pieds de boyaux. La pression était bonne mais il a été impossible de maîtriser le feu pas plus qu'on a été capable de pénétrer dans la bâtisse porter secours aux malheureuses victimes.

On n'a pas pu encore retirer les cadavres des décombres.

ON NE CONNAIT PAS LA CAUSE DE L'INCENDIE

Nous avons demandé aux officiers supérieurs s'ils connaissaient les causes de l'incendie mais ils nous ont déclaré n'en rien connaitre.

Cet avant-midi, on a ramené à Montréal au Hebrew Orphans Home les orphelins survivants.

Nous en avons rencontré plusieurs et tous sont excessivement nerveux. On les rencontre dans les corridors allant ici et là sans but.

On les questionne et il nous répondent avec difficulté et les yeux remplis de l'émoi d'une nuit tragique. Une grande tristesse vous envahit de voir tous ces petits orphelins vêtus de kaki qui viennent d'échapper à une mort horrible.

Ils ne semblent pas trop fatigués, cependant. Ils ont passé la nuit à la ferme de l'orphelinat où Madame Barss les a logés du mieux qu'elle a pu.

L'édifice incendié était bâti en briques mais l'intérieur était complètement en bois, ce qui explique pourquoi le feu s'est propagé avec une si grande rapidité. On n'a absolument rien sauvé.

L'ACADIEN SAIT SE SOUVENIR DE SES MARTYRS

Mgr Leblanc préside à la dédicace d'une chapelle commémorative à GRAND-PRE

(Presse associée)

GRAND PRE, Nouvelle Ecosse, 16. — Des délégués acadiens venus de toutes les sections du Canada et des Etats-Unis se sont assemblés ici pour assister à la dédicace d'une chapelle commémorative érigée à la mémoire des colons français du pays d'Evangéline, victimes des déportations britanniques de 1775.

Ce monument est une réplique aussi fidèle que possible de l'ancienne église acadienne de Grand Pré. Elle est construite en maillons extraite des carrières locales. Sa Grandeur Mgr E. A. Leblanc, évêque de St-Jean, N.B., premier évêque acadien des Provinces Maritimes, a officié solennellement à la cérémonie religieuse. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux y étaient représentés par des délégations.

Délégué ouvrier des E.-U. envoyé à Montréal

CINCINNATI, Ohio, 16. — M. L. H. Fitzgerald, président de la Fraternité des commis de chemins de fer et de transports maritimes, des manutentionnaires de fret et des employés de gares et de messageries, doit partir aujourd'hui pour Montréal afin d'assister à l'assemblée de l'exécutif de la section canadienne de la Fraternité.

Le président général des chemins de fer canadiens a convoqué une conférence en vue de discuter la question des salaires avec M. Fitzgerald.

Lévis serait mise sous séquestre

(Spécial à la PATRIE)

Québec, 16. — La banque Provinciale a menacé de mettre la municipalité de Lévis sous séquestre, si elle ne rencontre pas ses obligations.

Notre voisine retarde beaucoup à payer les intérêts sur ses emprunts et elle semble ne pouvoir percevoir elle-même les taxes des contribuables. Elle doit $16,000 d'intérêts accumulés alors qu'il lui est dû plus de $50,000.

PAS D'ECHELE DE SAUVETAGE

L'édifice n'avait pas d'échelles de sauvetage. Il servait de maison d'été pour le Hebrew Orphans Home et il avait été acheté il y a quelques années. Cette institution est maintenue par la Federation of Jewish Philanthropics qui a ses quartiers généraux dans l'Institut du Baron Hirsch, rue Bleury.

ON PORTE SECOURS

Tout l'avant-midi, des dames et des jeunes filles sont venues au Hebrew Orphans Home les bras chargés de paquents contenant des habits et des victuailles.

∴ L'IMMENSE SUCCES DE LA MANIFESTATION PATRIOTIQUE D'HIER SOIR AU PARC LAFONTAINE ∴

VUE PANORAMIQUE D'UNE PARTIE DE LA MULTITUDE qui se pressait autour de la tribune réservée aux musiciens des Grenadiers Guards et des [illegible] de la chorale Brassard. Cette immense foule dont on ne voit ici qu'un morcellement, a chanté les chansons de chez nous avec un ensemble merveilleux. Dans tous les endroits du parc Lafontaine, on n'apercevait que des têtes. Toutes les classes de la société étaient [illegible] (Cette photographie a été prise hier soir à huit heures et demie par un photographe de la "Patrie". (Voir détails complets en dernière page).

Mondanités

Le juge et Mme L. E. Panneton, qui ont passé l'été à Dinard, étaient à Paris dernièrement en route pour Anvers d'où ils s'embarqueront ces jours-ci pour revenir au Canada.

M. Alfred Laliberté et Mme Laliberté reviendront à Montréal par le "Melita" qui quitte la Belgique le 31 août.

M. Paul O'Sullivan qui a fait un court séjour à Montréal est retourné à Boston accompagné de sa mère Mme John O'Sullivan et de sa soeur Mlle Jeanne O'Sullivan.

M. et Mme Guy Vanier, de retour de Cap à l'Aigle où ils ont passé quelque temps, sont actuellement à Sainte-Pétronille de l'Isle d'Orléans, les hôtes de Mmes Arthur Simard et Napoléon Legendre.

Me Aymé Lafontaine était à la Malbaie la semaine dernière.

Mlles Réjane Crépeau et Claire Hurtubise sont parties pour Abenakis Spring où elles passeront quelques semaines.

Mme McNamara et Mlle Normandin passent quelque temps à Rome et reviendront à Paris vers la fin d'août.

M. et Mme Fernand Bruneau sont revenus de Saint-Canut où ils ont passé deux semaines les hôtes de M. et de Mme Ludger Gravel.

Mme Aimé Geoffrion et Mlle Renée Geoffrion sont de retour d'une villégiature de plusieurs semaines à Percé.

Lady Williams-Taylor et l'honorable Faith Dawnay sont partis pour Shédiac, N. B., où ils seront les hôtes du docteur et de Mme A. Clarence Webster. Lady Williams Taylor et l'honorable Faith Dawnay assisteront aux fêtes qui auront lieu prochainement à Grand'Pré en mémoire des premiers colons français en Acadie.

Mlle Guerin actuellement à Spring Lake Beach, Me., l'hôte de sa nièce Mme Peter de Lacey Kiernan, est attendue en ville au commencement de la semaine prochaine.

A l'occasion des régates qui eurent lieu à Beloeil les 5 et 6 août dernier, M. et Mme Louis Larue recevaient à leur coquette villa "Mon Repos" plusieurs invités parmi lesquels on remarquait: MM. et Mmes Aimé Laremée, Ovila Viau, Uric Larue, Albert Bérard, leur fillette Paulette, MM. et Mmes James Smith, A. Vandelac, Mme Ch. Burgy, Mlles Flore Burgy, Georgiana Burgy, M. E. Mogé, Mlles Cécile et Eva Mogé, de Saint-Ours, E. Coutu, Racette, MM. R. Burgy, G. Leclair, D. Moussette, R. Viau, Hercule Guilbault et son fils, M. Parker et ses fils George et Frank.

"Garden Party" ces jours derniers à Saint-Jean-Port-Joli donné par Mme Arthur Duval en l'honneur de ses nièces Mlles Jeanne et Hélène Michaud. Parmi les invités: Mmes Pelletier, W. Herkenrath, J. Dupil, Lemire, Jos. Dupil, Jos. Verreault, Morin, Giroux, Trépanier, Castonguay, Mlles Léonora Castonguay, Anne-Marie Lefebvre, Emma Ahern, A. Clark, Mildred S. Herkenrath, Gabrielle et Pauline Verreault, Simone Verreault, Aline et Bee Herkenrath, Marie-Anne Verreault, MM. André Verreault, S. Herkenrath, Benton Clark, Gaston Verreault, Sylvio Caron, Paul Robert, Edmour Casgrain, Laurent Herkenrath.

M. et Mme Bruchési sont retournés à Ottawa après un séjour de plusieurs semaines à Ahuntsic chez leur fils le docteur Georges Bruchési.

On annonce pour le 28 août prochain le mariage de Mlle Lafleur, fille de M. et de Mme Auguste Lafleur, d'Outremont, avec M. Victor Allard, fils du juge et de Mme V. Allard, d'Outremont.

Dîner jeudi dernier offert par M. et Mme Arthur Campeau en l'honneur de M. Marcel Pélissier, de Holyoke, Mass. Remarqué parmi les autres convives: le docteur Lépine, le docteur Messier, M. Arthur Hébert, le docteur et Mme Emile Delâge, M. et Mme Albert Desrosiers.

Mlle Elizabeth Montizambert, de Londres, qui a passé quelque temps au Canada, quittera l'Angleterre au commencement de janvier pour Paris où elle fera un séjour de trois mois.

Grand bal travesti samedi prochain à Boucherville, organisé par les membres du club de tennis de ce joli endroit de villégiature.

L'honorable Mme René Redmond et M. René Redmond sont à Saint-Andrews-by-the-Sea, les hôtes de lord et lady Shaughnessy.

Mme J. C. Duckett est partie hier pour Sweetsburg où elle sera l'hôte de Mme Théberge Pagé.

Le colonel et Mme Grant Morden et Mme Frank Duff-Frazier étaient au nombre des invités au bal donné récemment à Sutton, Ang. par le duc et la duchesse de Sutherland en l'honneur de son altesse royale le prince de Galles et de son frère le duc de York.

Mme Henry Joseph et son fils qui se sont embarqués vers la mi-juillet pour l'Europe, sont actuellement à Londres.

Soirée dansante à Woodlands dernièrement donnée par Mme Alphonse Racine en l'honneur de sa fille Jeannette. Plus de cent invités y assistaient.

Mme Paul Marcelot, qui a fait un séjour de quelques semaines aux Eboulements, est à Québec depuis quelques jours, l'invitée de Mme Joseph Shehyn.

Québec.

M. et Mme Antonio Langlais et leur famille ont passé la fin de semaine à Kamouraska, les hôtes du docteur et de Mme Arthur Langlois.

L'hon. et Mme John C. Kaine sont partis pour Old Orchard, où ils feront un séjour de quelques semaines.

Mme Philippe Lundry et sa fille, Mlle Marguerite Taschereau, sont de retour de la Pointe de la Rivière-du-Loup, où elles ont passé quelques semaines, à la Maison Blanche.

En la chapelle particulière de l'Hôtel-Dieu, du Sacré-Coeur, fut célébré samedi dernier le mariage de Mlle Adrienne Bédard, fille du docteur et de Mme A. E. Bédard, avec M. Antonio Petitgrew, fils de M. Marcellin J. Petitgrew. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lucien Bédard, cousin de la mariée. Le docteur Bédard accompagnait sa fille et M. Petitgrew était le témoin de son fils. Après un déjeuner intime, M. et Mme Petitgrew partirent pour une croisière aux Mille-Iles.

Mlle M. E. Jobin, de l'avenue de Salaberry, est de retour de Princeville, où elle a passé quelques jours, l'invitée de Mlle LeBel.

Mlle Claire Pelletier, de Saint-Raymond, a passé quelques jours à Sainte-Marie de Beauce, chez sa tante, Mme A. V. Pelletier.

M. et Mme Alphonse Garneau sont revenus, samedi, de Old Orchard, et sont partis immédiatement pour la Pointe-au-Pic.

Le juge Albert Malouin est à la Malbaie pour quelques jours.

Mlle Marcelle Brunet est en villégiature à la Pointe-au-Pic.

Ottawa.

M. H. A. Fortier, M.P., et Mlle Madeleine Fortier partiront cette semaine pour un voyage dans l'ouest canadien.

Sir Burton Chadwick, M.P., de Lonires est actuellement à Ottawa

M. F. A. Labelle, N.P., et Mme Labelle, sont de retour d'une croisière au Saguenay.

Le docteur J. E. Fontaine de Hull, était de passage à Buckingham dimanche

Le docteur S. M. Nagle est de retour de Meach Lake.

Mlles Julia et Annonciade Fortin sont revenues de leur voyage à Muskoka. Mlles Fortin sont parties immédiatement pour Blue Sea Lake.

Mlle Marguerite Lalonde, de Hull et Mlle Antoinette Gendron, de Fassett, sont parties pour un voyage à Bourget.

Mlle Simonne Gendron de Maniwaki passe quelques semaines à Québec, l'invitée de sa tante, Mme E. I. Coulombe.

Mlle Evelyn Lajoie est partie hier pour un voyage de trois semaines à North Bay et Toronto.

L'Elégance

Robe en foulard mauve et foulard mauve imprimé noir.

CREATORE AU PARC DOMINION

Voici le programme de cet après-midi et de ce soir:

MATINEE

1—Marche "Exposizione Empolese" ..... Cecchi
2—Ouverture "Merry Wives of Windsor" ..... Nicolai
3—Polka Scherzando ..... Preite
4—Suite Espagnole "La Feria" ..... Lacome
5—Adagio Cantabile de la sonate pathétique op. 13 ..... Beethoven
6—Sélection "Mikado" ..... Sullivan
7—Danse norvégienne No 2 (nouveau) ..... Grieg
8—Suite de Concert "L'Arlesienne" ..... Bizet
(a) Pastorale.
(b) Intremezzo.
(c) Minuetto.
(d) Farandole.

SOIREE

1—Marche "Pour la Victoire" ..... Ganne
2—Ouverture "ZaZnetta" ..... Auber
3—Solo de Baryton "Toreodor de Carmen" ..... Bizet
Sig. Ferretti
4—Intermezzo "Orientale" ..... Bourgeois
5—Solo de Soprano "Rosary" ..... Nevin
Della Samoloff
6—Le acte de "La Bohème" ..... Puccini
Solos par Sig. Demitry, Rossi, Liberati et Cracovia.
7—Grande Sélection de "I Pagliacci" ..... Leoncavallo
(a) Prologue.
(b) Choeur des Cloches.
(c) Arioso Vesti La Giubba.
(d) Interlude.
(e) Choeur du 2e acte.
(f) Menuet et Sérénade d'Harlequin.
(g) Agitato et Finale.
Solos par Rossi et Liberati.

Suprématie de la Beauté

Le COMITE des FETES GRANDIOSES D'ATLANTIC CITY, cherchant un clou suprême pour ces fêtes, a décidé d'ouvrir un

CONCOURS DE BEAUTE

SOIXANTE-QUINZE villes d'Amérique sont invitées à concourir; Montréal en sera naturellement et notre journal, que l'on sait pénétrer dans tous les milieux chics, a été choisi pour organiser ce concours CHEZ NOUS.

Déjà l'invitation que nous avons lancée a été entendue, et nombreuses sont les jeunes femmes et jeunes filles qui y ont répondu. Certes, il y a déjà plus qu'il n'en faut pour embarrasser les juges du tournoi, mais nous savons les belles Montréalaises si nombreuses que nous voulons les voir s'inscrire en bien plus grand nombre encore.

Nous tenons à ce que LA PLUS BELLE MONTREALAISE s'affirme, et que ce soit bien véritablement LA PLUS BELLE qui aille disputer la palme suprême là-bas, certains que nous sommes que celle-là ne saurait manquer de remporter le trophée:

UNE COUPE EN OR SOLIDE D'UNE VALEUR DE $5,000.00

et, par surcroît, être le point de mire des milliers de spectateurs que les fêtes auront attirés à la célèbre plage, fêtes dont l'élue sera l'héroïne indiscutée.

Donc, jeunes femmes et jeunes filles à qui votre miroir a déjà révélé la flatteuse vérité, n'hésitez pas. Envoyez-nous votre nom sans plus tarder, en même temps que votre photographie, ou veuillez bien vous donner la peine de passer à nos bureaux et nous remettre cette photo. Si vous n'en aviez pas, notre artiste y suppléera, mais ne manquez pas de vous inscrire dans ce tournoi, dont l'enjeu initial comporte:

UN VOYAGE à ATLANTIC CITY,

dans des conditions d'un attrait tel que ce voyage devient presque un REVE et, — ce qui ne devrait pas manquer de rassurer les plus timides, — accompagnée d'un chaperon de votre choix, dont les frais seront payés, comme les vôtres.

Quelle est celle à qui écherra l'honneur d'aller porter là-bas les couleurs de la

BEAUTE MONTREALAISE ????

Inscrivez-vous d'abord; un jury d'artistes en décidera EN TOUTE IMPARTIALITE.

LE DOCTEUR POULIN PREDIT LA VICTOIRE

Le docteur Ernest Poulin, député de Laurier à la Législature, était dimanche et tous ces jours derniers, dans le comté de Labelle, et il ne se gêne pas pour déclarer que le candidat libéral augmentera considérablement la majorité actuelle du gouvernement. Il déclare que les ministres sont bien accueillis et que le premier ministre surtout, a eu des ovations enthousiastes partout où il passa. Le docteur Poulin est venu spécialement du comté de Labelle pour patroniser la représentation offerte gratuitement par la PATRIE, hier, au Théâtre Regent, aux enfants de sa division. Le docteur Poulin est un homme d'élection, et s'il prédit une belle victoire libérale, c'est qu'il a parcouru en tous sens le comté de Labelle et qu'il est bien au fait de l'esprit de la population.

Pris de faiblesse sur la rue

Soudainement pris de faiblesse vers 7 heures hier soir, angle des rues Saint-François - Xavier et Saint-Sacrement, E. Henderson, 23 ans, de Toronto, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Enquête très tard hier soir, il était inconscient. Son état est considérée comme grave.

Pour le Marché Bonsecours

Demain soir, à 8 h., il y aura au marché Bonsecours, une grande réunion de tous les intéressés au projet d'agrandissement de ce marché.

Le Congrès des Marchands-Détaillants

M. Moise Lapointe, secrétaire de l'Association des Marchands détaillants, est de retour du congrès tenu par cette organisation à Halifax, du 8 au 11 août courant. On y a abattu beaucoup de besogne. Près de cent résolutions touchant le commerce du Canada ont été l'objet d'une étude sérieuse. Les différents rapports qu'on a adoptés attestent l'état prospère de l'association.

Les Forestiers Indépendants

La haute Cour de Montréal de l'Ordre des Forestiers Indépendant, organise pour dimanche le 20 août une excursion à bord du bateau Empress pour Oka, Carillon.

Le départ aura lieu à 8 heures a.m. au bassin du Canal, pied de la rue Duck.

Pour plus ample information, les compagnes et confrères sont priés de s'adresser au secrétaire financier de leur Cour respective.

TAUREAU HOMICIDE

Chatham, Ont., 16.—Le corps de James Scafe, 70 ans, fermier bien connu de Harwick, a été trouvé dans une prairie vers minuit lundi soir. On croit qu'il a été tué par un taureau.

Deux noyades à Berthier

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 16. — MM. Albert Bélanger, 26 ans, et Charles Cadrain, 22 ans, se sont noyés accidentellement au cours d'une excursion de pêche à Berthier, comté de Bellechasse. Les deux noyés étaient mariés et habitaient à un mille environ de l'église du village.

Les Méfaits de Cupidon

Gravel-Mercier.

M l'abbé Henri Beaudin bénissait ce matin à sept heures et 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Robertine Mercier, fille de M. et de Mme T.-A. Mercier, avec le capitaine Marc-Antoine Gravel, fils de Mme E. Gravel. Pendant la messe du mariage un joli programme musical fut exécuté. M. Mercier accompagnait sa fille et le major A. Gebeau, servait de témoin au marié. La mariée était élégante dans une robe en crêpe de chine blanc rehaussée de vraie dentelle; son voile de tulle et de chantilly était orné de pois de senteur et son bouquet se composait également de pois de senteur. Mlle Juliette Royer, demoiselle d'honneur, portait une robe en crêpe de chine rose pâle garnie de dentelle espagnole, un chapeau de même ton et une touffe de roses-thé au corsage. Mlle Géraldine Mercier, demoiselle d'honneur, portait une robe en crêpe canton bleu-pâle et un chapeau de même nuance; des roses-thé formaient son bouquet. Le lieutenant M. Noël et le lieutenant V. Tilley étaient garçons d'honneur. Après une réception chez Mme Mercier, où les salons étaient décorés de roses et d'oeillets, le capitaine et Mme Gravel partirent pour une croisière au Saguenay. Pour voyager, Mme Gravel portait un tailleur en tricotine marine et un petit chapeau français.

Rolland-Campeau.

Le mardi 8 août dernier, fut béni en l'église du Saint-Enfant-Jésus, le mariage de Mlle Adrienne Campeau, fille de M. et de Mme F.-G. Campeau, avec M. Joseph Rolland, fils de M. et de Mme J.-A. Rolland. La mariée qui était accompagnée de son père, portait une robe en crêpe canton gris-perle, un chapeau de même nuance garni d'autruche; des roses-thé et des pois de senteur composaient son bouquet. M. Rolland était le témoin de son fils. Pendant la messe du mariage un très joli programme musical fut exécuté. Après une réception chez Mme Campeau, M. et Mme Rolland partirent pour une croisière au Saguenay. Pour le voyage la mariée portait un costume en tricotine marine, un chapeau de même nuance et des fourrures de taupe. M. et Mme Joseph Rolland recevront le dimanche 20 août prochain à leur demeure, rue Saint-Urbain, 2214A.

Desourdy-Lussier

Hier matin fut célébré à sept heures et demie, en l'église Saint-Pierre, le mariage de Mme Georges-Joseph Lussier, née Allard, Marie-Anne, avec M. Charles Desourdy. M. H. Allard accompagnait sa fille et M. Pelletier servait de témoin à son neveu. Pendant la cérémonie un joli programme musical fut exécuté. La mariée portait une robe en charmeuse bleu-marine et un chapeau noir garni d'aigrettes. Son bouquet de corsage se composait de pois de senteur et de roses. Après une réception chez les parents de la mariée les nouveaux époux partirent pour voyage.

Prochains mariages

On annonce pour le 19 août prochain le mariage de Mlle Simone Therrien, fille de M. et de Mme Joseph Therrien, avec M. Amédée Gervais, fils de M. et de Mme A. Gervais, de Montréal-Sud. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à sept heures et demie en l'église du Saint-Enfant-Jésus. Les nouveaux époux partiront pour un voyage à New-York. Pas de faire-part.

Le mariage de Mlle Maria Lalonde, fille de M. et de Mme Joseph Lalonde, avec M. Philippe Savage, fils de M. Godfroy Savage, de Saint-Philippe, sera célébré le mardi, 22 août prochain en l'église de Saint-Henri. Pas de faire-part.

CHEZ NOUS

R. — à Charlotte. — Faites quelques applications de peroxide d'hydrogène; de la glycérine une fois par semaine.

—:o:—

R. — à Une Incomprise. — Non, je ne puis vous dire que vous avez raison — parce que je sais que vous n'obtiendrez rien et que vous seriez malheureuse.

—:o:—

R. — à Une abonnée de V. — Il faut enlever le noyau, et le sirop doit être léger. Oui, la même chose.

—:o:—

CE QUE DIT LA MODE

La robe de crepe connait actuellement l'apogée de sa vogue. Ce genre de robe comporte obligatoirement des effets de souplesse obtenue grâce à des panneaux à des boucles d'étoffe, à des coquilles.

Certaines femmes se plaignent avec raison que la mode n'est pas amincissante.

Voici quelques petits moyens d'avantager la ligne de la taille.

On peut mettre un petit boléro de tissu fantaisie ou pareil à la robe et qui descendra à moitié de la hauteur de la ceinture. Cet avantagera les tailles courtes.

Pour faire paraître des tailles plus fines, ayez des ceintures couppées; que le dos par exemple soit flottant. Ou bien ne mettez pas de ceinture sur les côtés. Un bon moyen aussi, c'est de faire une ceinture large devant, et qui va s'amincissant sur les hanches pour être très étroite dans le dos.

UN CONSEIL PAR JOUR

Lorsque l'on veut faire à la machine à coudre des piqûres d'ornement, on prend la soie ou le fil de dessus un peu plus gros que celui de la navette; on tend plus fortement celui de la navette, pour que la piqûre ressorte mieux. En cousant à la machine il faut toujours que le fil de dessus joue aisément dans le trou de l'aiguille, sans quoi le fil casse trop fréquemment.

RECETTE

Saisifis au jus. — Quand les saisifis sont nettoyés, on les met dans une casserole avec sel, poivre et un bon morceau de beurre; on les mouille d'un peu de bouillon et l'on ajoute un morceau de gelée de viande. On fait mijoter sur le feu pendant deux heures au moins en mouillant avec le bouillon et du jus de viande quand les saisifis viennent à sécher.

Marjolaine

Cargaison de ciment qui se transforme en pierre sur un navire

(Presse associée)

Détroit, Mich., 16.—Toute une série d'incidents curieux s'est déroulée à bord du transport "Samuel Mitchell", depuis qu'il s'est jeté sur les récifs, avec une cargaison de ciment, dans l'estuaire de la rivière Ste-Marie, durant un brouillard, le 2 juillet dernier.

La coque du "Mitchell" se creva durant l'accident et il en résulta des dommages considérables.

L'eau s'infiltra dans le ciment et le transforma en pierres d'un pied d'épaisseur. Les avaries du navire ne pouvaient être réparées avant que sa cargaison ne fût déchargée. Ce fut tâche aisée de décharger le ciment non atteint par l'eau, mais une forte partie des 3,000 tonnes de ciment constituant sa cargaison s'était transformée en pierre et les équipes des chantiers des "Great Lakes Engineering Works" durent oeuvrer durant un mois avant de mener cette tâche à bien.

Le "Cassiopee" retourne en France

(Spécial à la PATRIE)

Québec 16.—La petite frégate française "Cassiopée" est repartie aujourd'hui pour la France via St-Pierre Miquelon. Le commandant Anverny s'est déclaré enchanté de la réception dont il a été, ainsi que ses officiers et membres de l'équipage, l'objet de la part de la population de Québec.

L'aviso "Ville d'Ys" visitera Québec vers la mi-septembre.

Sur la mer remplie de périls

(Spécial à la PATRIE)

Charlottetown, Ile du P. E. 16.—Le vapeur "Aranmore", qui est arrivé ici de son voyage d'approvisionnement des phares du Labrador, a fait un voyage rempli de difficultés. Il a rencontré de fréquents brouillards et compté 37 icebergs, assez considérables, près de Belle-Isle.

Il a reçu et transmis une centaine de radiotélégrammes du "Raleigh", qui s'est échoué à Pointe Amour, durant une tempête. Le croiseur pourra être remis à flot.

Chorale St-Louis-de-France

La chorale St-Louis de France donnera un Grand Concert, à St-Basile le Grand, samedi, le 19 août, à 8 heures précises. (Heure solaire).

Le concert sera sous la présidence de Mgr Bélanger, P.-D., et sous le patronage de l'abbé Geo. Et. Bolleau, curé de St-Basile.

Les principaux solistes seront MM. Saucier, Valade, Bertrand, Cofsky et Blanchard.

On pourra se rendre à St-Basile, en automobile, en passant par le chemin de Chambly, qui est maintenant ouvert au public.

Etalage Spécial de
Magnifiques Soies de Sport

Rien ne peut surpasser la beauté de ces magnifiques soies nouvelles, leur belle surface et leur texture parfaite sont exactement ce qui est exigé pour créer la" robe de succès exclusif" et vraiment tout un monde de beauté se trouve dans leur fini souple—comme pour leurs couleurs, tous les tons de couleurs imaginables à partir des couleurs pastel les plus belles et les plus riches jusqu'aux tons de couleurs les plus riches et les plus sobres sont tous représentés dans cet assortiment. Soies de Mallinson, engoulevent, roshanara et crêpe Molley'O, **7.50** la verge.

Le crêpe de Chine en pure soie française de sport dans les effets rayés, **7.50** la verge.

Soie pour Jupes

Spécial à **.95** la verge

500 verges de pure soie à jupes, 40 pouces de largeur, sont montrées dans cinq différents dessins sur fond blanc.

Ce tissu à jupes est de qualité supérieure, appropriée pour blouses de dames, chemises et pyjamas pour hommes.

Se vendant régulièrement 2.50 la verge.

Notre prix spécial **95c** la verge.

—Au rez-de-chaussée

Henry Morgan & Co. Limited

HEURES D'AFFAIRES :— De 9 a.m. à 5.30 p.m., du Lundi au Vendredi.
Fermé toute la journée le Samedi durant le mois d'Août.

Coutellerie de Bonne Qualité à des Prix qui Incitent à en Acheter

De la coutellerie bien connue Wm. A. Rogers et de l'argenterie Oneida Community Reliance sont maintenant offertes à prix réduits.

Les marchandises suivantes sont quelques-uns des articles avec leurs prix.

Coutellerie Wm. A. Rogers

	Notre prix	Ailleurs
Cuillers à thé, grandes dimensions	2.00 la douzaine	4.50
Cuillers pour le bouillon	3.75 la douzaine	9.00
Fourchettes pour les huîtres	3.75 la douzaine	7.50
Cuillers à café	2.00 la douzaine	4.50
Couteaux à beurre	50c chacun	1.00
Couteaux de table, manches creux	11.00 la douzaine	27.00

Argenterie Oneida Community Reliance, Patrons Exeter

	Notre prix	Ailleurs
Cuillers pour 5 o'clock tea	2.00 la douzaine	6.00
Couteaux de table	6.25 la douzaine	12.00
Fourchettes de table	5.50 la douzaine	12.00
Fourchettes à dessert	5.25 la douzaine	11.50
Cuillers pour le bouillon	5.25 la douzaine	11.50
Cuillers à sucre	40c chacune	90c
Cuilllers à baies	1.00 la douzaine	2.50
Cuillers à sauces	1.00 la douzaine	2.25
Couteaux à beurre	45c chacun	1.00
Cuillers pour la crème	75c chacune	1.75

—Quatrième étage

Complets ou Chandails de Jeux pour Bébés, à 95c.

Les complets de jeux, confortables et de belle apparence, en jersey de coton, bruns et marine, sont montrés dans des grandeurs pour 2, 3 et 4 ans.

Petits chandails, style boutonnant à l'épaule sont tous en pure laine, dans des couleurs unies et mélangées, grandeurs pour 2, 3 et 4 ans. Prix antérieur 2.00 ou 2.25, pour **95c.**

—Rayon du bébé, cinquième étage

Services à Diner

Une nouvelle consignation de services à dîner en porcelaine japonaise, dans trois différents dessins de bordure conventionnelle ansés en or bruni et bords dorés.

97 morceaux. Régulier 90.00, spécial **45.00** le service.

Services à dîner en semi-porcelaine anglaise dans une variété de dessins de bordure conventionnelle, chaque morceau à bords dorés et ansés ouvragés. 97 morceaux, régulier 50.00, spécial **40.00.**

Service à dîner Keelings Losolware, avec un joli dessin de bordure, fond fauve-clair avec roses, ansés ouvragés et bords dorés. Régulier 65.00, spécial **50.00.**

—Quatrième étage

Valeurs Spéciales dans le Rayon de la
Broderie Artistique

Si vous n'avez pas visité notre rayon de la broderie artistique dernièrement, cela vous paiera de le visiter actuellement, car en plus des nouveautés nouvellement arrivées, nous faisons des étalages spéciaux d'articles en grande demande, à des prix remarquablement bas.

Les articles suivants sont quelques-unes de nos valeurs spéciales.

De jolis napperons, quelques-uns brodés au crochet à la main et d'autres en pesant filet de broderie japonaise et travail à fil tiré à la main. Grandeurs 6 x6 pouces, 8 x 8 pouces, 12 x 12 pouces, 18 x 18 pouces. Prix antérieur 75c à 2.00. Pour **35c.**

Les robes en satinette noire pour enfants sont toutes faites, et estampées pour être brodées dans de jolis dessins de fleurs. Les petites grandeurs pour 2, 4 et 6 ans sont dans le style de robes bouffantes, tandis que les grandeurs pour 6, 8, 10 et 12 ans sont dans les styles réguliers pour robes.

Ces robes se vendaient antérieurement de 5.75 à 6.75. Maintenant toutes les grandeurs, **2.75.**

—Rayon de la broderie artistique, 5ième étage

Une Importante Vente de
Robes Fashionables à 15.00

Même à leurs prix originels de 19.50 à 35.00, ces robes sont une bonne valeur, mais lorsqu'elles sont réduites pour être vendues à 15.00, elles sont plus que des valeurs exceptionnelles.

Il y a des robes en voiles Rodier de la meilleure qualité, en soie japonaise rayée, lavable, en shantung et combinaison de guingan et toile française, des robes qui sont distinctives et dont les styles incorporent tout ce qui est de plus désirable et montrent les styles pour porter tard l'été. Les prix antérieurs de ces robes étaient de 19.50 à 35.00, en vente à **15.00.**

—Deuxième étage

LE TRANSPORT SE REORGANISE AUX ETATS-UNIS

Les négociations privées qui vont s'engager auraient un excellent résultat.

PESSIMISME

(Presse Associée)

CHICAGO, Ill., 16. — La désorganisation des transports dans l'Extrême-Ouest a quelque peu diminué d'intensité aujourd'hui à la nouvelle que les propriétaires de chemins de fer et les chefs syndicalistes se proposaient d'entamer des négociations directes en vue de régler la grève des ateliers ferroviaires.

Les conseils exécutifs des réseaux sont pessimistes néanmoins sur l'issue des négociations qui vont s'ouvrir.

Les propriétaires déclarent que le rejet de la seconde proposition du Président Harding par les unions a anéanti les espoirs qu'ils fondaient sur la conférence proposée, mais en dépit de ce manque de confiance, les exécutifs des réseaux de l'Ouest n'ont pas hésité à accepter de conférer demain avec les unions à New-York.

Bien que la situation se soit améliorée sur les voies de l'Extrême-Ouest grâce aux scissions qui se sont produites dans les rangs des équipes des trains, la crise dans son ensemble est aussi critique qu'il y a quelque jours et l'opinion prévaut que la prochaine initiative du Président Harding sera de saisir le Congrès de la crise industrielle.

Les embargos ont été levés et les trains circulent maintenant sur les chemins de fer "Atchison, Topeka and Santa Fe", "Southern Pacific" et "Union Pacific".

Les grèves sporadiques déclenchées par les membres des Grandes Fraternités sont plutôt lentes à se régler.

Entre autres incidents qui se sont déroulés au cours des dernières 24 heures, l'on mentionne une rencontre entre grévistes et sentinelles et ouvriers, aux chantiers du "Missouri Pacific" à Van Buren, Arkansas, où plus de 100 coups de feu ont été tirés.

De 150 à 200 hommes d'équipes et aiguilleurs du "St Louis South-Western Railroad" ont fait grève à Illmo, Missouri. Cette crise a suscité des désordres à Farnafelt où environ 300 coups de feu ont été échangés.

Mort subite d'un frère Oblat

(Spécial à la PATRIE)

Ottawa, 16 — Le Rév. Frère Lavallée, de l'ordre des Oblats, est mort subitement hier après-midi, au Lac McGregor où les Oblats possèdent une maison d'été. Il a été frappé d'une syncope du coeur, pendant qu'il se baignait.

Le frère Lavallée se baignait près du rivage et ses compagnons ont aperçu le religieux s'évanouir. Ils l'ont immédiatement ramené à terre mais il était mort. Le frère Lavallée venait de Joliette.

RESULTATS DE L'ELECTION DE LABELLE

Jeudi soir, 17 août courant, "La Patrie" sachant l'intérêt qui se manifeste autour de l'élection du comté de Labelle, affichera les résultats dès que le télégraphe les lui fera parvenir.

En cas de mauvais temps, il n'y aura pas d'affichage.

La Patrie

"Journal du Peuple"

Publiée par LA CIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.

L. J. Tarte ..... Président
Eugène Tarte ..... Vice-Président
J. N. Perrault ..... Secrétaire-Trésorier

MONTREAL

Téléphone Est 5800. Jours de fête et soirs, Est 6071. Administration, annonces et circulation.

Est 6142: Rédaction.

Bureaux: Edifice "LA PATRIE," 120, rue Ste-Catherine Est.
" New-York, 58 Ouest, 40ème rue.
" Chicago: Harris Trust Building.
" Toronto: E. J. Guy, Edifice Banque Royale.
" Londres: F. A. Smyth, 29, Ludgate Hill.
" Québec: E. E. Cinq-Mars, 58, Côte du Palais.

Prix d'abonnement:

Edition quotidienne — Canada: 1 an $6.00; 6 mois, $3.00.

Etats-Unis: 1 an, $4.20; 6 mois, $2.10.

Service de "La Presse Associée" Canadienne. Correspondance dans tous les grands centres de la Province de Québec et du Canada.

TEMPERATURE

DEMAIN—Temps plus frais avec quelques orages.

TORONTO, Ont., 16 — Les dépressions atmosphériques centralisées hier matin sur le Montana et la région de la Baie James convergent en ce moment sur la Saskatchewan et le Détroit de Belle Isle. Le temps est au variable et il pleut en certaines localités de l'Ouest. Quelques averses ont aussi humecté la région de la Baie James et du Golfe St-Laurent. Il a fait beau et décidément chaud hier dans l'Ontario et le Québec Occidental.

PRONOSTICS

Vallée d'Ottawa et du Haut et du Bas St-Laurent—Beau aujourd'hui. Ce soir et jeudi, temps partiellement couvert et quelque peu plus frais avec des averses et des orages électriques en quelques localités.

Golfe et Rive Nord—Forts vents du sud-ouest et du nord-ouest, temps en partie couvert avec des averses en certains endroits aujourd'hui et jeudi en quelques localités.

	Max.	Min.
Maximum 82—Minimum 65.		
L'an dernier—		
Maximum 76—Minimum 54.		
Baromètre—		
Hier 30.18—Aujourd'hui 29.98		

Chiffres fournis par la Maison R. De Meulé, 493 Notre-Dame ouest.

Nos Meilleurs Souhaits

A M. G.-E. Marquis, statisticien, 44 ans aujourd'hui.

A M. Alfred Larose, 87 ans aujourd'hui.

DES TROUPES ENVOYEES AU CAP BRETON

UNE SERIEUSE EMEUTE ECLATE CE MATIN A NEW-ABERDEEN ENTRE GREVISTES ET VOLONTAIRES.

(Presse associée)

Halifax, N. E., 16.—Un convoi militaire formé de 270 officiers et soldats est parti d'Halifax à 1 h. 15 du matin pour les charbonnages du Cap Breton.

Ce contingent comprend des représentants de presque toutes les sections du service de campagne et il a reçu pour mission de protéger les oeuvres extérieures des mines. Il est sous le commandement du colonel Elkins, de l'Artillerie.

UN ORDRE DE JOHN L. LEWIS

Sydney, N. E., 16.—John L. Lewis, au texte d'un message au président du district No 26 de la Confédération des mineurs d'Amérique, M. Robert Baxter, recommande à l'exécutif de cette filiale d'assurer la sécurité des puits en y laissant les équipes de travailleurs requises, conformément à la politique de la Fédération.

SERIEUSE BAGARRE

SYDNEY, N.-E., 16.— Un homme du nom de Misselin a été légèrement blessé ce matin au cours d'une rixe qui s'est déroulée vers 10 heures entre les piquets qui s'acheminaient vers l'usine de New-Aberdeen, Glace Bay.

L'usine de New-Aberdeen est maintenue en opération par les autorités de la Compagnie et des volontaires recrutés dans les différents services de la firme depuis que les ingénieurs et les préposés au pompage ont fait grève.

Huit volontaires se dirigeaient vers l'usine pour relever quelques camarades lorque la bagarre éclata. Le jeune Misselin fut atteint d'un propectile à la tête.

L'équipe de relève réussit finalement à pénétrer dans l'usine.

DEMOBILISATION

Columbus, Orio, 6. — La Garde nationale de l'Ohio a été rappelée des charbonnages de cet état et démobilisée aujourd'hui par ordre du Gouverneur Davis.

La police aurait trouvé pour $4,000 de drogues dans l'auto

Un jeune homme qui a donné le nom de Henry Lavoie, domicilié rue Lagauchetière, a été arrêté hier après-midi par le détective Larche, de la police montée, sous l'accusation d'avoir eu de la cocaine en sa possession. Le prévenu était en automobile lors de l'arrestation, rue Lagauchetière et le policier prétend avoir trouvé pour $3,000 ou $4,000 de narcotiques dans la voiture.

L'accusé a comparu devant le juge Enright ce matin et a nié l'inculpation. Enquête le 23. Me J. P. W. Dagenais occupe pour la défense. Le juge a fixé le cautionnement à $1,000.

Aqueduc qui est transformé en baignoire

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 16. — Le Dr Paquin, médecin de la cité, ayant déclaré que des centaines de citadins prennent leurs ébats dans le lac Beauport, qui fournit une partie de l'eau de l'aqueduc de Québec, nos ménagères ne tournent le robinet qu'avec dégoût et la population ouvrière qui passe l'été à la ville proteste énergiquement contre une telle violation de la loi de l'hygiène.

Il est question d'organiser une manifestation populaire sous les fenêtres de la salle du conseil de ville, lorsque le conseil siégera, si l'on ne fait immédiatement cesser un aussi criant abus.

$204,000 votés pour la réparation de nos rues

Le comité exécutif a voté à sa dernière séance la somme de $84,000 qu'il répartira ainsi: $10,000 pour l'entretien des puisards; $25,000 pour la réparation des pavages permanents; $23,000 pour la réparation des trottoirs; $26,000 pour la réparation des rues macadamisés. Cette somme de $84,000 ajoutée à celle de $120,000, déjà votée depuis l'avènement du nouveau régime aux mêmes fins, porte donc le total à la somme de $204,000.

Fermier qui tue son vieux père et son beau-frère

(Presse Associée.)

Pontiac, Michigan, 16. — Albert Schroeder, jeune fermier d'Ortonville âgé de 25 ans a assassiné hier son vieux père Carl Schroeder, un septuagénaire, et son beau-frère, Auguste Zimmerman, 35 ans.

Il aurait été infailliblement lynché par les villageois si son arrestation avait tardé de quelques minutes.

"Je les ai tués parce que Dieu me l'a commandé, a-t-il expliqué. J'ai reçu le pouvoir de faire pluie et le beau temps et ils m'ont tournés en dérision. Se moquer d'un disciple de Dieu, cela mérite la mort. Zimmerman méritait particulièrement la mort, car j'ai lu dans la Bible dernièrement qu'il avait tué un Canadien à Détroit."

MARINS A L'ECROU

Les étrangers qui s'imaginent que lordre dans nos rues est un vain mot sont souvent les victimes de mésaventures. Hier soir, des matelots en quête de divertissement, s'attroupaient on ignore pour quelle raison, à l'angle des rues Windsor et Ste-Cathrine. Ils résistèrent même quand le constable Herscovitch intervint pour les disperser. Comme conséquence, ils étaient condamnés à $25 d'amende ce matin, pour flânerie. L'un d'eux, Geo. Hayes, lequel avait assailli l'agent dans la mêlée, attrappa une amende de $50.

INVITES DU DR McDOUGALD, PRESIDENT DE LA COMMISSION DU PORT

Cette vignette représente un groupe composé de membres du conseil des comtés de Glengarry, Stormont, et de Dundas, du conseil de vill de Cornwall, des Boards of Trade de Cornwall et d'Alexandria, de l'Association libérale-conservatrice, des membres du parlement provincial et fédéral et de la Société d'Agriculture. Arrivés à Montréal à midi hier, ils étaient les hôtes à 4 heures du Dr McDougald, président de la Commission du port. Ils ont fait une inspection générale du hâvre, à bord du "Sir Hugh Allan".

120,000 COMPTES, 20 EMPLOYES ET 10 JOURS

COMPENDIUM DE LA SOMME D'OUVRAGE EXIGEE PAR LA PERCEPTION DES TAXES.

Certains faits périodiques permettent de mieux comprendre toute la somme d'ouvrage taillé par les fonctionnaires et employés municipaux. Exemple, l'envoi des comptes d'eau et de taxe d'affaires. Le total des ces comptes est de 120,000. L'envoi seul a duré dix jours. Le service de la trésorerie a commis à cette tâche jusqu'à 20 employés par jour. Ces deux taxes sont actuellement payables. Passé le premier septembre, il devra être payé un intérêt de 6 pour 100, 60 jours durant, et de 7 pour 100 passé le premier novembre.

L'embouteillage du lait dans la rue

C'est transgresser un règlement que de faire l'embouteillage du lait dans la rue. Un laitier juif, Israel Ikolovitch, de la rue Cadieux, a reçu une amende de $10 ce matin du recorder Semple pour avoir aussi rempli des boutelles qui n'avaient pas été lavées tel que requis.

ACTION DE $5,000

Le Protonotaire de la Cour Supérieure a été requis, ce matin, d'émaner un bref d'assignation dans une action en dommages-intérêts de $5,000 intentée par Thomas Mason à Consumer's Cordage Company, Limited.

DANS LA FAILLITE RUTHERFORD & SONS

COLLOCATION D'UNE CREANCE PAR PRIVILEGE.

Requête a été présentée ce matin, en cour de Pratique et ajournée à demain, dans la faillite William Rutherford & Sons Company, Limited, pour qu'ordre soit donné au liquidateur de colloquer par privilège, W. M. Ritter Lumber Company pour un montant de $1,741.81, représentant la valeur d'une certaine quantité de bois vendu dans les trente jours précédant la faillite.

M. E. LAPOINTE INSPECTERA NOTRE PORT

L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la marine et des pêcheries, accompagné de M. Alexander, sous-ministre de la marine, et de M. V. W. Forneret, surintendant du chenal du St-Laurent, arriveront à Montréal vendredi matin à 11 heures. Ils procéderont immédiatement à une inspection générale du port. A l'occasion du départ de l'hon. Lapointe pour l'Europe, où il va représenter le Canada à la Ligue des Nations, un banquet aura lieu à bord du "Sir Hugh Allan" de la commission du port.

ELECTRIFICATION

C'est le 15 septembre prochain qu'aura lieu l'inauguration officielle du système des voies électriques du port, dans la partie est, à partir du quai Victoria. Ces travaux d'électrification sont commencés depuis deux ans. Un grand nombre d'invitations sera lancé à cette occasion.

LE JUGE REFUSE DE RATIFIER LE CONCORDAT DES CREANCIERS

EPILOGE DE L'ARRANGEMENT INTERVENU ENTRE BOISSEAU ET CES DERNIERS.

St-Hyacinthe, 16 — Le juge Martineau a rendu jugement, hier, dans l'affaire Boisseau, refusant de ratifier le concordat que la grande majorité, en nombre et en valeur, des créanciers avait accepté. Les motifs du savant magistrat ont été le très grand déficit qu'accuse le bilan du cédant et le fait que ce déficit n'est expliqué que par de lourdes pertes subies à la bourse.

Cet autre fait que si le concordat a été accepté par une forte majorité des créanciers, un bon nombre n'ont pas voté ou n'ont pas même produit de réclamation et qu'il serait injuste pour ces derniers d'être privés de leur recours contre leur débiteur quant à la balance de leur dette.

Quant à l'opposant Bouchard, le jugement lui reniе le droit de se plaindre parce qu'il est devenu créancier après l'offre du concordat et alors qu'il savait l'état des affaires du failli, les frais de l'interrogatoire qu'il a fait subir au failli sont en conséquence mis à sa charge.

Quant aux frais du concordat lui-même, ils sont mis à la charge du failli personnellement. Il y a droit d'appel à la cour du banc du Roi d'un tel jugement mais on ignore si tel appel sera interjeté.

Londres, 16.—La presse Northcliffe continue à publier les témoignages de regret parvenus sous forme de télégrammes et de câblogrammes des quatre coins du monde à la famille de l'éminent publiciste disparu.

MUTATIONS DES MINISTRES FEDERAUX

(Spécial à la PATRIE)

Ottawa, 16. — Il y aura une séance du cabinet vendredi. L'hon. MacKenzie King arrivera vendredi midi de Kingsmere pour présider cette réunion. Sir Lomer Gouin est attendu ce soir à Ottawa. Il reste encore deux nominations de juges à faire, l'une dans Ontario pour remplacer feu le juge Sutherland et l'autre dans la Nouvelle-Ecosse. On ne sait pas encore si ces positions seront remplies cette semaine. L'hon. Dr J. H. King, ministre des Travaux publics est parti hier soir pour Winnipeg. Le ministre se rendra jusqu'à Vancouver en faisant une inspection des principaux travaux de son ministère. Les honorables MM. Fielding et Lapointe quitteront Ottawa samedi pour l'Europe. L'hon. J. A. Robb, qui est actuellement en Angleterre reviendra au Canada dans la première semaine de septembre. L'hon. James Murdock, ministre du Travail, se rendra aussi en Europe dans le courant du mois prochain. L'assemblée du conseil cette semaine sera la dernière pour plusieurs jours, presque tous les ministres devant s'absenter d'Ottawa pendant quelque temps.

LES IMPORTATIONS ET LES EXPORTATIONS

LES UNES DIMINUENT ET LES AUTRES AUGMENTENT.

Ottawa, 16. — Les importations au Canada pour les mois de juillet 1922 sont évaluées à $66,757,019, accusant une diminution de deux millions de dollars sur le même mois de l'année dernière.

Les exportations par contre ont augmenté. Durant le mois de juillet elles ont été de $70,430,235 contre $54,518,036 pour le même mois de l'année précédente.

GRAINES DE SEMENCE QUI NE VALENT RIEN

OTTAWA VIENT D'INTENTER DES POURSUITES CONTRE DES MARCHANDS QUI EN AURAIENT VENDU.

(Spécial à La Patrie.)

Québec, 16 — A la grande surprise des députés fédéraux du district et des partisans du gouvernement canadien, ce dernier vient d'intenter plusieurs poursuites d'un nouveau genre contre des marchands généraux de la campagne. Il s'agit de l'application de la loi dite: Contrôle des graines de semence. Les accusés auraient vendu des graines improductives, mais achetées par eux, de bonne foi, chez les fournisseurs en gros.

"Dura lex, sed lex"; mais ce qui surprend les intéressés, c'est que cette loi, laissée dans l'oubli, même sous le gouvernement Meighen qui n'avait aucun intérêt à protéger les gens de Québec, soit mise en vigueur par de zélés fonctionnaires du gouvernement King, et ce, à l'insu des ministres et des députés du district de Québec.

Quelques intéressés rencontrés par le représentant de la "Patrie" ont donné libre cours à leurs sentiments. "Nos gouvernants, disent-ils, sont-ils au-dessous des machinations de leurs employés qui sont avant tout leurs implacables ennemis?"

La Com. des réparations doit se prononcer demain

"Presse associée"

PARIS, 16. — La Commission des réparations doit siéger demain en vue de décider définitivement si un moratorium sera accordé à l'Allemagne.

Les membres de la Commission font de grands efforts pour empêcher l'enregistrement d'un vote direct sur cette proposition et s'appliquent à arrêter un compromis qui permette de marquer le temps tant bien que mal jusqu'à novembre ou décembre, où l'on présume que le problème des réparations sera de nouveau étudié à fond par les chefs de gouvernements alliés.

UN BON EXEMPLE

Les jeunes écervelés qui provoquent les promeneurs où les insultent par leur langage libertin, dans nos parcs, s'exposent à de sérieux mécomptes.

C'est ainsi que Jean Mérineau, Damien Cardinal et Gustave Mayer, arrêtés hier soir, au Parc Lafontaine par le constable Godin, comme ils tenaient un langage grossier à l'endroit de jeunes filles, ont été condamnés, les deux premiers à $15 et les frais ou un mois de prison, et le troisième à $25 d'amende.

ENSEVELIS SOUS LES... PROTESTATIONS

Les échevins sont blâmés de changer précipitamment l'heure.

PERTURBATION

Nos pauvres édiles sont pratiquement enterrés sous les protestations qui leur viennent de toutes les parties de la ville. Il s'agit de la décision qu'ils ont prise à leur dernière séance de faire retourner les Montréalais à l'heure solaire dès le 3 septembre au lieu du 1er octobre. Cette décision a été tellement prise de but en blanc, qu'elle causera, de l'avis de tous les protestataires, une vraie perturbation.

L'échevin Herbert B. Seybold se propose non plus de faire renvoyer à la prochaine séance la résolution en question, mais de demander la reconsidération du vote, qui exige 27 voix.

7,694 DECES EN 1921 DUS A LA TUBERCULOSE

(Presse Canadienne.)

OTTAWA, 16 — D'après les compilations des bureaux de santé des différentes provinces, il est mort de la tuberculose, en 1921, 7,694 personnes, soit 876 par 1,000 de population, soit à peu près 500 décès de moins qu'en 1920.

DECES

CHOQUETTE — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 14 courant, à l'âge de 74 ans, 9 mois et 10 jours, est décédé Cyrille Choquette, de Beloeil, époux de Corinne Brousseau.

Avis des funérailles plus tard.

DUMONT—A Montréal, le 13 août 1922, à l'âge de 5 mois, est décédé Jean-Marie, enfant bien-aimé d'Omer Dumont et de Lumina Michaud, No 664 Cassgrain.

Les funérailles ont eu lieu privément.

DAGENAIS—A Ste-Rose, le 10 août 1922, à l'âge de 5 mois, est décédée Marie-Claire, enfant bien-aimée de Wenceslas Dagenais et d'Alfréda Fortin.

Les funérailles ont eu lieu au Sault-au-Récollet, le 11 courant.

DURIVAGE — A Montréal, le 13 août 1922, à l'âge de 65 ans et 6 mois, est décédée dame Frédéric Durivage, née Angéline Ménard.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 377 rue Champlain à 7.45 heures pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 143-2

LONGPRE—A St-Paul d'Ermine, le 16 août 1922, à l'âge de 27 ans, 10 mois, est décédé Henri Longpré, fils bien-aimé d'Oscar Longpré, entrepreneur de pompes funèbres.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son père, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré après l'arrivée du train de Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 143-2

ROBILLARD—A Montréal, Ahuntsic, le 10 août 1922, à l'âge de 2 ans, 7 mois, est décédé François, enfant bien-aimé de Louis-Anselme Robillard et d'Alice Bayard. Les funérailles ont eu lieu.

RAIZENNE — A Montréal, le 14 août 1922, courant, à l'âge de 74 ans, 4 mois et 14 jours, est décédé Mme Vve Adrien Raizenne, née Adèle Valade.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 17 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Zéphirin, No 1352 rue Delorimier à 7 heures 45 pour se rendre à l'église Saint-Pierre Claver où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 143-2

ROBICHAUD — A Montréal, le 14 août 1922, à l'âge de 72 ans, est décédé Camille Robichaud, agent voyageur de la maison J. O. Bourcier Ltée et époux d'Hermine Bonneville.

Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Dr Raymond Hébert, No 1098 rue Rachel Est à 8.45 heures pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 143-2

Réunion à l'Economie de la Crêmerie Limitée

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 16. — Une assemblée des actionnaires de l'Economie de la Crêmerie, Limitée, a eu lieu, hier. L'assistance était nombreuse car, prétend-on, il y a plus de 60 actionnaires. Ils ont ratifié la nomination de MM. V. Lamarre d eMontréal et Horace St-Germain, N. P., syndics. Ont été nommés inspecteurs: MM. Max Ruel, de St-Pie de Bagot; Ephrem Rousseau, de St-Hughes; Xiste Leblanc, de St-Barnabé; Joseph Gingras, de Grande-Caroline de Rougemont et T. D. Bouchard, de cette ville.

NAISSANCES

ALLARD—A Montréal, le 12 août 1922, au No 101 rue Versailles, à M. et Mme Emile Allard, née Bibonore Lépine, une fille, baptisé Marie-Yvette-Pauline.

ALAIN—A Montréal, le 11 août 1922 au No 836 rue Lafontaine à M. et Mme Oscar Alain, née Marie-Louise Imbaise, deux fils, baptisés Joseph-Horace-Emile, l'autre Joseph-Valmore-Raymond.

BELAND—A Longueuil, le 6 août 1922, l'épouse de M. Antonio Béland, née Dorina Lalumière, un fils, baptisé Joseph-Alexandre-Gérard.

BOUCHER—A Providence, R.-I., au No 454 avenue Manton, à M. et Mme Jérémie Boucher une fille, baptisée Violette-Irène-Lucie.

Parrain et marraine, M. René Boucher et Mlle Irène Boucher, frère et soeur de l'enfant.

HAMEL—A Coteau Landing, le 10 août 1922, à M. et Mme Fortunat Hamel, née Aurore Ranger, un fils, baptisé Joseph-Valmore-Raymond.

LAURION — A St-Henri, 10 août 1922, au No 2385 rue Delinelle, à M. et Mme Welly Laurion, née Irène Lamontagne, une fille, baptisée Marie-Irène-Hélène-Simonne.

LORANGER—A Montréal, le 6 août 1922, au No 743 rue Marie-Anne Est, à M. et Mme Arthur Loranger, née Yvonne Gagné, une fille, baptisée Marie-Laurette-Marcelle.

LACHAPELLE — A Verdun, le 11 août 1922, au No 1867 rue Evelyn, à M. et Mme Henri Lachapelle, née Emilienne Brais, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Jeanne-Antoinette.

RICHER—A Lachine, le 7 août 1922 56e avenue, Lachine, à M. et Mme Ephrem Richer, née Florence Johnson, un fils, baptisé Joseph-Auguste-Paul-Emile.

VANIER—A St-Léonard Port-Maurice, le 12 août 1922, à M. et Mme Honoré Vanier, née Clérinda Corbeil, une fille, baptisée Marie-Marthe-Laurenzo.

Criée de province au coeur même de Montréal

L'ADMINISTRATION ACTUELLE A DECIDE DE VENDRE CERTAINS TERRAINS VAGUES QUI LUI APPARTIENNENT. Celle que nous avons sous les yeux est la première qui ait lieu en plein air. L'estrade du vendeur a été érigé boulevard Saint-Joseph. Ce sont les terrains riverains de cette artère qui sont actuellement vendus. Il y en a eu au cours de la matinée cinq qui ont été vendus à la Commission des Ecoles Catholiques à $2.50 le pied et deux autres à des particuliers, à $2.27 et $2.28. Il y avait une soixantaine d'enchérisseurs.

Numéros Gagnants du Concours

Pour aujourd'hui, Mercredi, 16 Août 1922

328 - $25.00

53840	$5.00	85094	$2.00
2377	5.00	96979	2.00
25182	5.00	124944	2.00
774	5.00	50171	2.00
55170	5.00	28160	1.00
26887	2.00	7635	1.00
123520	2.00	83424	1.00
116609	2.00	76841	1.00
4589	2.00		

Les prix doivent être réclamés dans les quarante-huit (48) heures.

NOTE.—Les Cartes de Concours d'écoliers ne participent pas à cette distribution, mais seulement à celles annoncées dans la "Page des Ecoliers" publiées les jeudis.

C'est ce que Webster voulait aussi dire

Webster a dit que le plus grand livre pour une femme était de lui donner quelque chose à faire. C'est la femme active qui est réellement heureuse et qui trouve le plus de plaisir dans la vie. Mais, par cela nous ne voulons pas prétendre qu'elle devrait être assujettie aux travaux de la maison c'est quand elle peut mettre ces travaux de côté pendant quelque temps et s'occuper aux choses plus intéressantes de la vie, qu'elle est le plus heureuse. Les travaux du ménage sont sans doute une nécessité de la vie, mais elle a un but plus élevé quand elle peut en trouver le temps. Rendez votre temps libre pour les plus grandes choses de la vie par l'efficacité de la conduite de votre intérieur, ce qui vous débarrassera des tâches inutiles. Laissez le département de viandes cuites de Stanford vous aider de temps à autre

Croquettes de poulet, la douz.	50c
Croquettes de saumon, la douz.	50c
Croquettes de homard, la douz.	50c
Poisson frit, la douz. de portions	60c
Pâtés de poisson, frais tous les jours, la douz.	30c
Croquettes de pommes de terre, la douz	30c
Nouvelles betteraves cuites, la lb	15c
Fèves au lard comme à la maison, style Boston, lb	20c

Les parties d'automobilistes devraient nous téléphoner de leur préparer un panier de lunch avant de partir. Un lunch de pique-nique pendant le voyage rendra la journée plus agréable.

Pâtés de mouton, Pâtés de boeuf, Pâtés de veau et jambon, Pâtés de poulet, Tomates farcies, Gelée de poulet, Rosbif froid, Rôti de porc froid, Rôti d'agneau froid, Boeuf salé pressé, Langues de veau, Langues de boeuf, Pommes de terre frites Saratoga, Boeuf haché séché, Saucisson de foie Milwaukee, Salami de New-York, Pattes de cochon marinées, Marinades de Dill

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

La Patrie

MONTREAL, 16 AOUT 1922

L'ALLEMAGNE PAIERA

Avant de quitter la France, dont il venait de visiter les champs de bataille, M. Reid, propriétaire de la "Tribune" de New-York, a écrit au "Matin" :

"Je suis de plus en plus convaincu que l'Allemagne doit être forcée à payer jusqu'à la dernière limite. L'Allemagne devra bien entendu, payer chaque centime nécessaire à la restauration des régions dévastées, et c'est une obligation morale absolue pour ceux qui luttèrent aux côtés de la France de rester auprès d'elle, prêts à l'aider dans l'accomplissement de cet acte de simple justice. L'Allemagne ne se repent pas, et ne se repentira probablement jamais, et il est indispensable qu'on ne retarde pas le règlement des réparations en attendant une amélioration des sentiments. L'humanité doit continuer sa tâche."

Rapprochons ces paroles de celles que M. Poincaré prononçait, il y a quelques jours, à l'inauguration d'un monument à la mémoire des héros de l'Argonne, à la Haute-Chevauchée:

"Songeons, s'écria-t-il, à tant de deuils, à tant de ruines, à tant de misères et nous n'aurons pas grand'peine à discerner notre devoir.

"L'Allemagne responsable de la guerre doit réparer le mal qu'elle a fait. De gré ou de force, elle le réparera".

Si l'Allemagne ne verse pas les 2,500,000 livres qu'elle s'est engagée à fournir chaque mois, le gouvernement Poincaré ordonnera la mise en train des sanctions destinées à l'y contraindre. Quelles seront ces sanctions? Nous ne le savons pas encore. Mais elles s'exerceront sans aucun doute en Rhénanie, que la France occupe et qu'elle a prise comme gage. C'est là que se trouvent les grandes industries allemandes, les hauts fourneaux, les mintes de charbon, etc.

Le premier acte de la politique du gouvernement français, c'est l'organisation financière de la Rhénanie: une barrière douanière élevée à l'Est vers l'Allemagne et abaissée à l'Ouest vers la France, afin d'éviter l'étouffement économique résultant d'une double muraille fiscale raréfiant les échanges et compromettant la vie industrielle de celui du Reich ; la substitution d'une monnaie saine au mark avarié. Le second acte, c'est le remplacement des fonctionnaires prussiens par des fonctionnaires rhénans. Le troisième, c'est l'extension des pouvoirs de la haute commission et la convocation d'une assemblée élue.

Projets ambitieux, sans doute, mais qui, exécutés avec sagesse et discernement à mesure que l'Allemagne se dérobera à ses engagements seraient pleinement justifiés. Politique de longue haleine, où une diplomtie avisée doit rattacher l'un à l'auttre les chaînons successifs d'une action réfléchie qui détachera peu à peu de l'Allemagne une Rhénanie libre sous la garde militaire de la France et de la Belgique.

Bref, voici ce que la France se proposerait de faire :

Menace de désorganisation totale de toute l'industrie allemande ; barrière douanière autour de la région de la Ruhr et des provinces rhénanes ; expropriation des grands industriels des provinces occupées ; exploitation directe, au profit de la France, des ressources de la Rhénanie rendue autonome.

Parmi ces solutions, il en est de purement destructives. Vraisemblablement, et ce sera sage, c'est vers les autres que la France se tournera.

FETE POPULAIRE

Il convient de féliciter le club Kiawanis du magnifique succès que ses concerts obtiennent. Celui du Parc Lafontaine, hier soir, a pris les proportions d'une grande fête populaire, d'une démonstration nationale. La PATRIE, qui a prêté son concours actif aux organisateurs, n'a qu'à se féliciter de ses peines. La satisfaction d'avoir contribué à procurer à notre population l'occasion de passer d'agréables heures, et de montrer son attachement pour nos vieilles chansons, nous récompense amplement de nos efforts.

Une foule énorme avait envahi le Parc Lafontaine. Le flot humain entourait le kiosque central et débordait sur toutes les pelouses. Ce fut un spectacle vraiment touchant, quand des milliers et des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants entonnèrent nos gais refrains.

Amuser le peuple en lui rappelant ses origines, les chansons qui ont bercé sa jeunesse, en lui faisant crier, en plein air, sous le regard des étoiles, son amour pour la "terre de ses aïeux", c'est assurément faire noble besogne.

La PATRIE est fière de sa soirée.

UNE VERITABLE SCISSION

Ainsi que nous l'avons dit déjà, l'avenir du parti des fermiers-unis d'Ontario est gravement menacé. Les deux leaders qui exercent le plus d'influence parmi les fidèles, le premier ministre Drury et M. Morrison, secrétaire de l'association des fermiers-unis, propriétaire du "Farmers' Sun", sont ouvertement aux prises, et leurs divergences d'opinions sont si prononcées quant à l'orientation à donner au parti agraire, qu'une scission complète est inévitable.

Depuis qu'il est au pouvoir, M. Drury a sans doute compris qu'un parti, pour avoir quelque chance de durée, doit recruter ses membres dans tous les rangs de la société. Il ne lui paraît pas possible que dans un pays démocratique comme le nôtre l'on puisse administrer la chose publique en s'appuyant sur un seul élément de la population. Cela est fort sensé.

Par contre, M. Morrison, à qui revient sans conteste le mérite d'avoir organisé le parti agraire ontarien, dont il est encore aujourd'hui l'âme véritable, est fortement opposé à la politique du premier ministre. M. Drury veut faire appel aux citadins comme aux ruraux. M. Morrison considère que cet appel est tellement contraire à l'esprit du mouvement, qu'il a si merveilleusement créé, qu'il ne craint pas de le condamner. C'est aux cultivateurs fermiers-unis à dire si leur parti doit disparaître et si ses membres doivent retourner dans les rangs des libéraux et des conservateurs, et non à M. Drury, croit-il.

L'existence du parti agraire est d'autant plus précaire que les projets de fusion dans le domaine fédéral seraient sur le point de se réaliser. Le "Farmers' Sun" lui-même le reconnaît.

"Tout annonce aux fermiers de cette province et des autres provinces, dit-il, que leur mouvement traverse une heure critique. Le débat qui se poursuit dans la presse libérale n'a pas été provoqué par une histoire de fusion inventée. On parle de fusion derrière le rideau et dans tous les pourparlers, l'on se préoccupe de découvrir un moyen de faire perdre au mouvement agraire son caractère distinctif".

Le journal de M. Morrison ne serait pas surpris de voir M. Drury revenir à ses anciennes amours et accepter d'entrer dans le cabinet King.

Le mouvement agraire semble donc blessé à mort dans Ontario. Aura-t-il la vie plus dure dans l'Ouest?

BREFS COMMENTAIRES

Le bureau de blé n'était pas né viable. Ses parrains ont refusé de le porter au... moulin.

—o—

Les députés de l'Alberta n'ont pas siégé longtemps, mais ils ont reçu $10 de l'heure. On pourrait être fermier à moins.

—o—

L'ex-kaiser est, dit-on, un écrivain facile. Les Allemands auraient mieux fait de lui enlever son épée et de lui laisser sa plume.

—o—

M. Morrison rappelle à M. Drury que ce sont les fermiers qui l'ont nommé premier ministre et que la roche Tarpéienne n'est pas loin du Capitole.

—o—

Le "Progrès du Golfe" voudrait qu'on substituât la guillotine à l'échafaud. Combien vont protester contre cette nouvelle importation française.

—o—

Le contrôleur de la ville, M. Pelletier, est depuis 30 ans chez Concordia. Nous l'estimons trop pour lui souhaiter d'y rester encore autant d'années

—o—

Le Dr Costello a sonné le couvre-feu à Buckingham, hier soir, pour le bénéfice des orateurs qui viennent de parcourir le comté de Labelle et dont la voix est éraillée. Demain soir, ce sera le tour des électeurs à envoyer l'un des candidats se coucher. L'autre candidat triuquera librement, avec ses amis victorieux, grâce à la loi de tempérance mitigée de M. Taschereau.

LES Lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse, dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

Nous venons de recevoir la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur,

Il est certainement important de renseigner vos lecteurs sur l'écart entre le prix du lait en campagne et le prix du lait en ville. Il y a aussi d'autres points qu'il serait très bon d'éclaircir. Les consommateurs seraient heureux de savoir ce qu'ils reçoivent pour leur argent, et vous pourriez peut-être trouver pour eux la réponse aux questions suivantes: —

Est-il vrai que certains distributeurs nous vendent du lait partiellement écrémé?

Une grande partie du public est sous l'impression que les distributeurs ne livrent pas le lait tel qu'ils le reçoivent, mais qu'après avoir analysé la richesse ils en enlèvent tout le gras qui dépasse le minimum fixé par les règlements municipaux.

Si tel est le cas, le truc est aussi malhonnête que celui de mettre de l'eau dans le lait.

On affirme couramment dans le public que certains autres laitiers enrichissent le lait artificiellement avec des huiles végétales et que les procédés employés à cet effet sont essentiellement perfectionnés que le consommateur n'y voit goutte. Ne croyez-vous pas qu'il serait bon de tirer cela au clair et de savoir ensuite si le lait traité aux huiles végétales est aussi bon que le lait naturel.

Même si le mélange n'est pas dangereux pour la santé il y a tout de même falsification et je crois que c'est chose défendue par la loi. Que font les autorités sanitaires dans tout cela?

En justice pour les laitiers, ces rumeurs devraient être réfutées, si elles ne reposent sur rien. En justice pour le consommateur, les laitiers devraient être exposés si ces rumeurs ont quelque fondation.

UN CONSOMMATEUR

GRAND-TRONC

Exposition de Sherbrooke

La Compagnie du Grand-Tronc accordera des taux spéciaux réduits à l'occasion de la Grande Exposition de l'Est du Canada qui aura lieu à Sherbrooke du 26 août au 2 septembre. Les trains quitteront Montréal à 8.35 a.m., 3.30 p.m., tous les jours et 3.45 p.m., tous les jours, sauf le dimanche. Wagons-salons aux trains de 8.35 a.m., et 3.45 p.m. Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de billets du Canadien National et Grand-Tronc ou à M. O. Dafoe, 230, rue St-Jacques. Tél. Main 3629. 142-14-16-24-30

LE JUGE PERRAULT CHATIE DES COUPABLES AUX SESSIONS

LE JUGE SE MONTRE CLEMENT ENVERS UN RUSSE QUI FRAPPA UN COMPATRIOTE APRES PROVOCATION.

Le juge Gustave Perrault, siégeant en Cour des sessions, a prononcé plusieurs sentences hier après-midi.

Adélard Lafond, un jeune homme, a été condamné à 4 années de bagne pour avoir volé pour $500 de bijoux et autres articles dans une résidence située No 440 rue Mackay. Lafond a été surpris en flagrant délit de cambriolage et il fut capturé alors qu'il tentait de s'échapper par la véranda au deuxième étage. Il portait une valise laquelle contenait le produit de son vol.

—Stanislas Collonsky a été condamné à $75 d'amende ou trois mois de prison pour avoir blessé d'un coup de hache un compatriote du nom de Vladek Samborsky le 19 juin dernier.

Alex. Rodofsky, accusé de complicité, a été acquitté. Il était défendu par Me N. J. Marion.

Samborsky a déclaré au cours de son témoignage que les deux accusés l'avaient insulté et que Collonsky l'avait frappé sur la nuque avec une petite hache. Me Marion, qui défendait aussi Collonsky, a fait remarquer que rien ne prouvait que l'accusé fût armé d'une hache lors de la querelle et il a soutenu que son client avait été provoqué. La Cour a admis qu'il y avait eu provocation et le juge n'a condamné l'accusé qu'à $75 d'amende.

—Joseph alias Pierre Sawaya devra passer un mois en prison pour vol d'une pièce de soie d'une valeur de $48.75 à l'étalage du magasin Almy's. La pièce fut trouvée sous son paletot. Sawaya était un "client" assidu et on le surveillait depuis trois mois.

LA FEMME TRAVAILLE SANS REPIT

C'est le cas pour plusieurs et il faut toujours une bonne santé

Viscount, Saskatchewan. — "J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, car certains de mes organes étaient faibles. Douleurs dans le ventre et bas-ventre, et aux reins, enfin épuisement général. Je ne pouvais dormir, ni reposer, ni travailler, et incapable de vaquer aux travaux domestiques. Une amie me parla de votre Composé Végétal, et à mon tour je le recommande, car mes symptômes graves sont disparus et je suis mieux sur tous rapports. Je fais mon travail, et outre le soin de mes enfants, je vois aux poulets, aux vaches et au jardin. Je le recommande aussi aux jeunes filles qui sont faibles et épuisées, car ma fille de 16 ans en a pris et est devenue bien et gaie comme avant."—Mme. Fred. Wiley, Viscount, Saskatchewan.

Je demeure sur une ferme

Upper New Horton, N.B.—"J'ai pris les remèdes de Lydia E. Pinkham, et l'effet a été merveilleux. Depuis, je fais tout mon travail de maison, et comme je suis sur une ferme, j'ai beaucoup à faire. J'ai pensé à vous écrire après avoir vu votre réclame dans les journaux. J'espère que d'autres en profiteront."—Mme. B. Keiver, Upper New Horton, Nouveau Brunswick.

L'AUGMENTATION DU REVENU MUNICIPAL EST NECESSAIRE

Car le trésorier-adjoint de la ville le déclare insuffisant.

RAPPORT ANNUEL

Le revenu de la ville est insuffisant. C'est un fait notoire que beaucoup de gens qui ont fait fortune à Montréal, ont contribué peu ou point sous forme de taxes au revenu de la ville. Il y a d'autre part une diminution constante du revenu provenant des taxes sur les voitures, due à la disparition du cheval. Voici 50 ans ans que chaque administration s'efforce de résoudre cette question des taxes. Mais la taxe foncière, les taxes d'eau et d'affaires sont encore les principales sources de revenu, comme elle l'étaient il y a un demi siècle. Cette question devra donc être mise à nouveau à l'étude dans un avenir rapproché.

Nous puisons ces considérations dans le dernier rapport annuel du trésorier adjoint de la ville, M. Patrick Collins, qu'il vient de remettre entre les mains du directeur des services municipaux. Nous devons ajouter qu'elles sont suivies d'une remarque très intéressante portant sur l'imposition des biens meubles. M. Collins fait effectivement observer qu'"on s'est toujours opposé ici à la taxe sur les biens meubles qui est en vogue depuis plusieurs années dans toutes les grandes villes d'Amérique en dehors de notre province. Mais une taxe sur le revenu et d'autres genres de taxes personnelles ont été imposés en ces derniers temps non-seulement par les gouvernements des diverses provinces, mais encore par le gouvernement fédéral comme moyen de se faire un revenu. Le fait est que la majeure partie du revenu fédéral sera bientôt prélevée par impôt direct, et comme cet impôt frappe surtout les habitants des villes, les contribuables n'ont guère lieu de se féliciter de ce que la Cité de Montréal n'ait pas eu recours à ce mode de taxation. Les taxes municipales sont imposées en retour de l'organisation et du maintien sur un pied d'efficacité de services publics et c'est là leur unique raison d'être; et tous ceux qui bénéficient de ces services devraient être tenus de payer leur quote-part des dépenses qu'ils nécessitent."

Nous relevons encore dans le rapport l'émission d'un emprunt de $5,000,000 en février dernier à 5½ pour 100 et devant rapporter aux prêteurs un intérêt de 5.61 pour 100. M. Collins profite de l'occasion que cette transaction avantageuse est d'autant plus surprenante qu'elle a été faite après la guerre, pour ajouter aussitôt que la ville a toujours été heureuse dans ses transactions finahcières. Nous avons payé d'autre part en 1921 $5,500,298.66 d'intérêt sur notre dette fondée de $119,753,310.49, soit une moyenne de 4 3-4 pour 100. Ce taux pourra encore être baissé. Certains emprunts temporaires au montant de $18,000,000.00 portant intérêt à 6 pour 100 deviendront remboursables entre le premier décembre 1922 et le premier décembre 1923; aussi seront-ils probablement émis à nouveau à un taux moindre.

M. Collins remarque que ce taux bas explique, en partie, le fait que le taux de la taxe foncière est relativement plus bas que dans d'autres villes de l'importance de Montréal et que sa position financière soit si excellente, en dépit de sa dette. Non moins bonne est la perception des taxes. Le haut record des années précédentes a été maintenu. La cité n'a même presque rien perdu en taxes sur les lots vagues, malgré la réaction qui a suivi la spéculation d'il y a quelques années, etc., etc.

La dernière remarque vaut qu'on la cite ne entier:

"En terminant ce rapport, dit M. Collins, je me permettrai de vous faire remarquer que la charge du Trésorier de la cité est encore vacante, ayant été sans titulaire depuis le 1er juin 1919. C'est là un état de choses qui ne devrait pas exister, car, quelque efficacement que puissent être actuellement administrés les affaires du département du Trésorier, il ne saurait y avoir de responsabilité réelle sans l'autorité requise."

RECETTES ET DEPENSES

Le rapport montre qu'en 1921 les recettes se sont élevées à $22,481,946 et les dépenses à $23,331,270. Il ne faut pas crier à un déficit, d'abord parce que, sur le compte d'emprunt, les recettes ont été de $15,825,042 et les dépenses de $15,164,858 et, en second lieu, parce que la ville n'a pas eu 1921 perçu tout ce qui lui était dû dans cette année. L'équilibre budgétaire accuse, d'ailleurs, une balance en caisse de $519,037 au 1er janvier 1922.

Au chapitre des recettes de 1921, on doit signaler principalement le revenu de l'impôt foncier au montant de $15,120,237, celui de la taxe d'eau au montant de $2,148,247, celui de l'eau fournie au compteur au montant de $626,659, celui de la taxe d'affaires au montant de $1,699?,048, celui des patentes au montant de $928,403, celui de la Cour du rocorder au montant de $57,741, celui des marchés au montant de $208,389 et celui des compagnies d'assurance (taxe spéciale de 1 pour cent sur les primes de 1920) au montant de $61,170. Les autres sources de revenu ont été: l'assistance municipale, $12,432 ; la compagnie des tramways, $232,076 ; la location des propriétés de la ville, $18,651; la contribution du gouvernement provincial à la mise en vigueur des lois concernant les automobiles, $10,000.

Au chapitre des dépenses on remarque d'abord la remise aux commissions catholiques et protestantes du produit de la taxe scolaire. A la commission des écoles catholiques, la ville a versé en 1921 une somme globale de $3,911,360, répartie comme suit: payé à la commission, $3,652,263; intérêt sur emprunts, $382,685; crédité au fonds d'amortissement, $76,411. La ville gère, en effet, le fonds d'amortissement et acquitte les intérêts sur les emprunts que les commissions scolaires contractent elles-mêmes. La commission des écoles protestantes a reçu en argent $1,805,199 et la ville a payé pour elle, d'intérêt sur les emprunts, un montant de $245,500 et crédité au fonds d'amortissement un montant de $73,267.

Les dépenses inscrites au compte général de l'administration sont, parmi les principales, les suivantes: le contentieux, $43,261; le contrôleur, $47,444; le greffier, $53,373 ; les finances, $333,343 ; indemnités de la commission administrative du maire et des échevins, $79,646 ; subventions aux hôpitaux St-Paul, $59,722, et à Alexandra, $61,946 ; escompte sur taxes, $82,762 ; subvention à l'Ecole technique, $50,000 ; jugements et règlements de réclamations, $110,167 ; réclamation Mallek, $18,000 ; frais de la nouvelle charte, $16,745 ; élection générale et referendum, $84,388 ; dépenses casuelles du trésorier de la ville, $38,515 ; du bureau de l'ingénieur en chef, $35,298 ; des lignes et niveaux, $87,075 ; impressions, papeterie, annonces, $52,953 ; voirie, $1,131,372 ; enlèvement des vidanges, $506,676 ; aqueduc, $1,041,297 ; inspection des bâtisses, $30,681 ; égouts, $169,166 ; chantier municipal, $34,434 ; éclairage, $366,465; édifices municipaux, $237,660 ; pares et traverses, $117,652 ; marchés, $61,057; police, $1,815,149 ; recorder, $41,399 ; incendies, $1,838,903 ; hygiène, $1,131,069 ; pensions et annuités, $100,029.

Rien ne sert de courir . .

Hamilton, 16. — Edgar Watson, M. L. A., président de la commission parlementaire des hôtels, a déclaré hier qu'il était un des champions de la consultation populaire touchant la prohibition et de prendre un plébiscite lorsque l'opinion publique le demande.

Il a déclaré qu'il se pouvait que l'on ait été trop pressés à adopter les lois de prohibition en Ontario et qu'ils soient allés un peu trop vite. Il ne croit pas, cependant que l'on devrait faire subir des changements importants à la loi sans référendum demandé par une opinion publique insistante.

Service Anniversaire

En l'église de St-Roch des Aulnaies, jeudi, le 17 août 1922, sera chanté le service anniversaire de Mme Stella Verreault, épouse du Dr N. G. Chabot, de Montréal.

Parents et amis sont invités à y assister.

Les Yeux Irrésistibles

sont ceux qui sont brillants et pétillants. Conservez vos yeux jeunes et beaux par l'emploi journalier de Murine. Elle a subi l'épreuve du temps. Chez tous les pharmaciens.

MURINE Pour les YEUX

MAISONS D'EDUCATION

COURS Jours et Soirs

Demoiselle d'expérience donnera leçons français, anglais, sténographie, clavigraphie, travail de bureau, tenue des livres, mathématiques, correspondance, conversation anglaise, pratique continuelle.

Attention particulière aux élèves arriérés, préparation aux diplômes et aux examens civils, position assurée, cours préparatoire aux jeunes élèves: 1184 St-André, (près Marie-Anne). Rentrée 5 septembre.

Classe spéciale pour les élèves français désirant apprendre l'anglais.

144-16, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31 août—1, 2, 5 sept.

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE ST-ROMUALD

FARNHAM

Entrée: Mercredi 6 Septembre.

A 8, 9, 12, 18, 19, 23, 26, 30, Sept 2, 6

SEMINAIRE DE STE-THERESE

Comme par le passé nous aurons le COURS COMMERCIAL et le COURS CLASSIQUE.

La rentrée des élèves aura lieu MERCREDI, 6 SEPTEMBRE

144-a 14-18-23-25-30 »

Séminaire de Joliette

JOLIETTE, P.Q.

Sous la direction des Clercs de Saint-Viateur

ETUDES CLASSIQUES

Cours commercial français — anglais

RENTREE DES ELEVES

Le Mercredi, 6 septembre

J. LATOUR, C.S.V., Supérieur

145-19

Le Collège d'Arthabaska

(Pensionnat dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes) n'ouvrira ses portes—vu les GRANDES AMELIORATIONS qui s'y font—que le 12 septembre.

Nos COURS sont des plus PRATIQUES et nos prix des plus MODIQUES: $19.00 par mois pension enseignement lavage et literie.

Pour plus de renseignements demander notre PROSPECTUS.

F. M. ELISEE Directeur.

1-26-29-a-2-5-9-13-16-19-23-26-30-a-2-6-9

COLLEGE DE ST-LAURENT

PRES MONTREAL, QUE.

Sous la direction des religieux de Sainte-Croix. Cours classique et cours commercial. ENTREE LE 5 SEPTEMBRE. Le certificat de vaccination est obligatoire.

Pour autres renseignements s'adresser au Procureur du collège

199-16-13-14-16-18-21

Ecole Technique de Montréal

70, rue Sherbrooke Ouest

Réouverture le 5 Septembre 1922

Préparation aux carrières industrielles; enseignement théorique et pratique. Inscriptions tous les jours, de 9 à midi et 2 à 4 p.m. Samedi, 9 à midi. Prospectus sur demande.

14, 16, 18, 21, 23, 25, 28, 30 août—1er et 4 sept.

—Les cuisines "CLARK" vous aideront

FÈVES au LARD CLARK

Fèves de choix, cuites à point, ni molles ni dures, avec une tranche de porc de première qualité.—Vraiment délicieuses, les fèves au lard Clark ont une valeur nutritive incomparable.

PRIX: — Individuel (7½ oz.) 10c — 2 p. (21 oz.) 20c — 1 p. (10½ oz.) 15c — 3 p. (36 oz.) 25c — 1½ p. (16 oz.) 18c

Choix de sauces, tomattes, chili ou ordinaires.

Les fèves au lard Clark occupent la première place au Canada depuis 45 ans

W. CLARK Limited · MONTREAL

Etablissements à Montréal, P.Q., St-Rémi, P.Q. et Harrow, Ont.

58-22

Jouissez de vos Repas

Les médecins disent que si l'on mange avec appétit, c'est là notre meilleur agent de digestion, et aussi que l'on retire le plus de profit d'une nourriture dégustée avec plaisir. Les victuailles Gatehouse — poisson, volaille, gibier et végétaux — ne peuvent mieux faire que de flatter le goût du consommateur, elles sont de si haute qualité.

SAUMON FRAIS DE GASPE — CARRELETS — MAQUEREAU — TRUITE DE RUISSEAU — MURENE — ACHIGAN DE MER — FLETAN — AIGLEFIN — DORE — NOUVEAU BLE-D'INDE SUCRE — OIGNONS ESPAGNOLS — COURGES — NAVETS NOUVEAUX — BETTERAVES NOUVELLES — CELERI — AUBERGINES.

LIVRAISON DES BORDS DU LAC — Mardis et Vendredis

Les commandes ces jours-là sont prises jusqu'à midi.

UPTOWN 908 — Relient tous les départements.

HENRY GATEHOUSE & SON

350, rue Dorchester ouest (près rue Université), Montréal

LES SYNDICATS CATHOLIQUES NE FONT PAS DE POLITIQUE

Aujourd'hui est la dernière journée du congrès général. — Splendide excursion hier soir sur le fleuve offerte par Mess. Dupuis Frères.

A HUIS-CLOS

Les Syndicats Catholiques ont consacré leurs activités à la solution de quelques problèmes d'ordre intérieur. Le premier Congrès sera clos ce soir après trois jours de délibérations.

Hier, la maison Dupuis Frères a invité les congressistes à une excursion sur le fleuve. Elle a fait royalement les choses et les délégués au Congrès lui sont profondément reconnaissants de cette nouvelle marque de bienveillance qui s'ajoute à une liste déjà longue.

La séance de ce matin a été toute entière consacrée à des affaires d'administration intérieure. Certaines d'entre elles étant d'ordre tout-à-fait intime, on ne trouvera pas mauvais que nous n'entrions pas dans certains détails.

Il y eut d'abord une heure de huis-clos, après quoi l'on aborda les amendements proposés aux constitutions de la C.T.C.C.

Le problème du statut des non-catholiques dans les syndicats, question délicate entre toutes, fut référé à une commission spéciale qui fera son rapport là-dessus au prochain congrès.

On insista ensuite sur l'indépendance des syndicats à l'égard des partis politiques. Il paraît que certains prétendent que les Syndicats catholiques graviteraient autour de quelques idées de parti. Le Congrès proteste contre cette imputation. Il défend même que l'on parpolitique dans les réunions des syndicats.

lections. Certains voulaient des modifications, d'autres n'en voulaient pas. La discussion fut vive et les interpellations nombreuses. Après un discours du président, Beaulé, on décida de ne rien changer à l'état de choses actuel qui en vaut un autre et qui assure plus de stabilité aux comités directeurs.

On parla ensuite de l'aumônier-général et de son mode de nomination. Sur ce sujet encore, on discuta chaudement. L'abbé Maxime Fortin et l'abbé Edmour Hébert différant totalement d'avis à ce sujet, on laissa de côté le principe même pour s'entendre sur un atermoiement qui concilia toutes les opinions.

HIER APRES-MIDI

En entrant en séance hier après-midi, délégués et journalistes ont trouvé sur chaque bureau un porte-allumettes nickelé offert par l'importante maison Eddy, de Hull qui emploie beaucoup de syndiqués catholiques et s'en montre très satisfaite. De chaleureuses acclamations ont accueilli cet hommage de l'une des principales usines du pays.

Au début de la réunion, la question de l'arbitrage fut réglée. Dorénavant les employés municipaux s'y soumettront et seront tenus de se conformer à la décision des arbitres. On adopta ensuite nombre de résolutions à soumettre au gouvernement provincial ou aux municipalités. Voici les plus importantes:

—Aucune jeune fille au-dessous de 16 ans ne sera employée dans les magasins;

—Les magasins devront fermer au plus tard à 6 heures;

—On prévoira un salaire minimum;

Ces trois suggestions viennent du syndicat de la confection, section Dupuis Frères.

—Le gouvernement sera prié de fonder les bourses pour chacun des cours des écoles techniques et l'on établira dans ces écoles des cours de métiers à l'aiguille.

Une résolution fut ensuite votée pour faire interdire aux enfants de moins de 16 ans l'entrée des cinémas. La question de l'avance de l'heure fut ensuite abordée; elle donna lieu à de longs discours. Les ouvriers sont contre cette avance, et à l'unanimité Même le représentant des coiffeurs, M. Provost, dont la profession trouve pourtant quelque avantage au système nouveau, s'est énergiquement prononcé contre. M. le curé de Granby en exposant les nombreux inconvénients de l'avance parla de l'"heure du diable" faite par des jouisseurs pour des jouisseurs, qui ne saurait prévaloir contre "l'heure du bon Dieu".

On parla ensuite des cirques dont la présence aux expositions agricoles est, paraît-il, un mal nuisible à l'agriculture. De là on aborda — et pour longtemps — la délicate affaire des coopératives de consommation.

Le peuple, exploité par les marchands sans scrupule trouve, dans les coopératives, tout ce qu'il lui faut à des prix modiques. Il faut augmenter le nombre de ces établissements qui sont un bienfait pour l'ouvrier.

Mais on veut aussi que l'inspecteur soit un ouvrier que l'Etat le paie mais que les syndicats le contrôlent. Ceci, qui ne passe pas tout seul, amène une longue et passionnée discussion. M. Guibaut, ingénier stationnaire expose avec raison que l'Etat ne paie jamais d'officier sans les contrôler et que la proposition telle que formulée n'est pas "business." Après amendement, sous-amendements et modifications ajoutées puis retranchées, on vote à peu près telle quelle la résolution première, mais à 29 contre 18. C'est peut-être la première résolution qui ne passe pas à l'unanimité.

En revenant aux propositionss plus strictement professionnelles dont on s'était quelque peu éloigné, on termina par le statut des ingénieurs stationnaires et chauffeurs de fournaises. Ceci donna également lieu à une chaude discussion. MM. Guibaut et Binette firent les principaux frais de la joute oratoire. On en vint à décider que toute personne qui chauffe une fournaise moyennant salaire doit posséder un certificat de compétence. L'obligation s'applique aux sacristains comme à tous ceux qui chauffent des fournaises.

Il est regrettable que l'on n'ait pas eu les textes précis mis en discussion. Il arrive si souvent dans les assemblées qu'on perde de vue le texte sur lequel on discute qu'il est parfois difficile, à la fin du débat, de se rappeler ce sur quoi l'on est parti.

Après quelques amendements suggérés par M. Tremblay à la loi des accidents du travail, on aborda des questions de discipline intérieure et de modifications aux statuts.

Au cours de la séance, deux délégués MM. Messier (syndicats municipaux) et Abel (Angus) prirent en pitié les journalistes accablés par la chaleur et leur firent distribuer de fort bonnes choses. Merci!

LE BEAU GESTE DE LA MAISON DUPUIS FRERES

La maison Dupuis Frères est l'une de nos rares institutions canadiennes-françaises qui soutienne à son avantage la comparaison sur toute la ligne avec les établissements analogues anglais ou américains. A la tête de tout ce qui est progrès, les directeurs de cette maison chère aux Montréalais n'ont pas manqué de témoigner aux syndicats catholiques naissants l'appui le plus ferme et la bienveillance la plus paternelle. Les ouvriers et employés catholiques ont proclamé maintes fois au cours de leur premier congrès général leur respect et leur estime pour ces hommes d'affaires éminents qui voient dans l'employé un collaborateur et un ami et qui sont fiers de donner à leur établissement l'étiquette catholique et canadienne-française.

Ces messieurs, pour témoigner aux syndicats nationaux toute leur bienveillance, ont, entre autres choses, organisé à leurs frais une excursion sur le fleuve. Hier soir le vapeur "Duchess d'York" promena pendant trois heures et demie les congressistes autour du port de Montréal.

Dès sept heures et demie tous les délégués auxquels s'étaient joints quelques invités et plusieurs des employés de la maison Dupuis se groupaient sur le quai pour permettre à l'artiste de la PATRIE de prendre quelques photographies. Les Directeurs de la Maison se prêtèrent de bonne grâce aux longues formalités de la pose. A 8 heures 10, le bateau démarrait.

A bord: MM. Narcisse Dupuis, président; Louis Dupuis, A. J. Dugal, directeur-gérant; Armand et Jean Dupuis; M. l'échevin Turcot, représentant Son Honneur le maire Martin; M. l'abbé Perrier, curé du Mile-End; M. le Dr Verscheiden, président de la chorale du Saint-Enfant-Jésus et MM. les membres de la chorale; M. l'abbé Maxime Fortin, le R. P. Bonhomme, O.M.I., et tous les aumôniers, les différents bureaux et conseils des syndicats, les représentants des journaux et les délégués.

La chorale du Dr Verscheiden exécuta tout le long du voyage nombre de pièces. D'abord le "Magnificat" et "O Canada", puis le "Chant des Syndicats" (paroles du P. L. Lalande, musique de Alb. Larrieu), la "Sérénade d'Hiver" (St-Saëns), l'"Hymne triomphal" (Lenepveu), et l'"Affût" (Ch. Gounod), avec MM. A. Favreau et A. Lefebvre, ténors solistes; E. Corbeil, second ténor soliste; A. Beauchamp, basse soliste.

Les excursionnistes apprécièrent la perfection technique du choeur et des solistes et prouvèrent par leurs acclamations que ces pièces ... leur plaire.

On alla à petite vitesse un peu plus loin que la Pointe-aux-Trembles. Au retour les membres du conseil et les représentants des journaux furent invités à un goûter par MM. les organisateurs du voyage. Au retour comme à l'aller il y eut distribution de cigares aux voyageurs pendant qu'un buffet bien fourni pourvoyait aux autres exigences.

A 11 heures 30, le vapeur accostait à Bonsecours. Des acclamations enthousiastes s'élevèrent de toutes les poitrines en l'honneur des amphitryons des syndicats et l'on se sépara ravis, de l'excursion et profondément reconnaissants aux MM. Dupuis et à M. Dugal de la bienfaisante distraction que leur générosité avait su procurer à leurs invités.

THE HOUSE OF QUALITY (REGISTERED)

Dix Jours de notre Vente

d'Ecoulement Final

66⅔% de Rabais

La Qualité et le Style Fairweathers à des Prix Nominaux

ROBES DE SPORT
En soies à texture de fantaisie et twinkletone. Rég. 42.50 à 75.00. MOINS 66⅔%

ROBES EN COTON
Guingan, voile et organdi. Rég. 17.00 à 35.00. MOINS 66⅔%

BLOUSES
Dans les styles Fairweather. Rég. 15.00 à 40.00. MOINS 66⅔%

ROBES EN SOIE
Crêpe de chine, taffetas, crêpe knit. Rég. 42.50 à 65.00. MOINS 66⅔%

CORSETS
Un assortiment de toutes les marques que nous avons en assortiment. Rég. 6.50 à 25.00. MOINS 66⅔%

BRASSIERES
Styles de fantaisie et bandeau au choix. Rég. 1.25 à 6.00 ..... MOINS 66⅔%

Modèles Français
Créations de style originel en manteaux, costumes et mantes. Rég. 65.00 à 175.00. MOINS 66⅔%

CORSETS
Binner, Modart et Lis de France. Rég. 8.00 à 18.00. MOINS 66⅔%

Fairweathers
Rue Ste-Catherine près Peel.
Toronto. Montréal.

LES ADIEUX DE MGR EMARD A SES DIOCESAINS

RESUME DE LA LETTRE PASTORALE QU'IL ADRESSERA A SES OUAILLES DE VALLEYFIELD.

La lettre que Sa Grandeur Mgr Emard vient d'adresser aux catholiques de Valleyfield est la dernière lettre pastorale qu'il leur adressera.

Monseigneur narre les grands événements du dernier congrès eucharistique de Rome. Son récit est empreint du caractère des cérémonies qui s'y sont déroulées.

Il rend compte des audiences auxquelles il a assisté. C'est au cours de l'une de ces audiences particulières que Monseigneur Emard a été appelé à monter sur le trône archiépiscopal d'Ottawa. Nous citons la ltre elle-même:

C'est au cours de notre première audience, le vendredi, 19 mai, que Notre Saint Père le Pape, après avoir comme épuisé le sujet, et exprimé avec une complaisance évidente sa satisfaction de tout ce que Nous lui avions dit, et qu'il savait déjà touchant ce diocèse, et dans tous les moindres détails, s'arrêta, garda un instant le silence, puis fixant sur Nous son regard enveloppant, Nous dit: Et maintenant, mon cher évêque, qui vous dites si heureux de votre clergé et de vos fidèles de ce diocèse dont vous êtes le premier évêque, je vous demande d'en faire le sacrifice, de le quitter, de vous séparer de tout ce qui vous est si cher, et d'aller à Ottawa en qualité d'archevêque.

Notre surprise fut telle que Nous ne savions que répondre. Elle impressionna Pie XI, qui dit sur un ton impossible à rendre: Et pourquoi n'iriez-vous pas à Ottawa?

Il s'ensuivit une sorte de dialogue qui dura longtemps une demi-heure. Le Pape était déjà dans la sphère surnaturelle. Il Nous y éleva avec lui. La volonté manifeste du Saint-Siège, interprète immédiat de la volonté d'vine; le dévouement aux intérêts supérieurs de l'Eglise et des âmes, lequel doit tout primer dans le coeur d'un évêque; la nécessité de faire tous les sacrifices, de s'immoler soi-même sans réserve quand on s'est, par le sacerdoce dans sa plénitude, consacré à cette fin unique; la grâce d'état et le mérite qui ne peuvent s'obtenir que dans la parfaite soumission; le besoin absolu de tendre le filet selon que le veut Notre-Seigneur, autant de motifs qui nous furent rappelés avec cette douce fermeté, cette paternelle insistance qui semble être le cachet distinctif de la parole de Pie XI.

Toutefois avec une condescendance dont Nous garderons toute Notre vie le souvenir, le Saint-Père voulut bien nous accorder quelques jours de délai, et Nous permettre de lui exposer par écrit les considérations que Nous ne pouvions pas faire valoir en ce moment, et qui Nous paraissaient en vérité pour quelque valeur objective. C'était, cependant, sous la réserve que Nous étions d'ores et déjà prêt à partir et à agir, quoi qu'il put Nous en coûter, en écartant ce qui était purement attache humaine et affection sensible.

Le Pape avait exprimé un désir, ce n'était pas un ordre formel. C'est évidemment la même chose.

Le Pape aurait-il donc besoin de commander, quand il parle à un de ses fils, à un évêque, lui, le représentant de Jésus-Christ, lui, l'Evêque des évêques, lui, le Pasteur suprême à qui a été dévolu dans toute son étendue la juridiction universelle avec le droit et le pouvoir illimité de lier et de délier?

Mort subite de M. G. G. Smith

On a enregistré hier la mort subite de George Gould Smith, avenue Western, 5940. Il était le fils de feu M. et Mme James Smith de Glass, Aberdeenshire, Ecosse. On attribua la mort à une syncope.

Feu George Gould Smith était venu s'établir au pays il y a trente-cinq ans. Il avait alors 24 ans. M. Smith avait épousé en 1896 Mlle Elizabeth Goodwin Robertson, qui lui survit ainsi qu'une fille.

M. Smith était rentier.

Il se noie sous les yeux de ses amis

Au cours de son bain hier, à 4 heures, Albert Brown, de Montréal, s'est noyé sous les yeux de ses amis avec lesquels il avait quitté la ville en automobile pour se rendre à Chateauguay, où l'accident est arrivé. Il est probablement dû à un bas fond. Le cadavre a été trouvé une heure après.

Un enfant perdu et retrouvé

Perdu dans la grande ville! Tel a été pendant quelques heures le sort de Jean-Paul Dagenais, 8 ans, de Montréal Nord. Il avait accompagné hier ses parents au marché Bonsecours. Au cours de la journée, sa mère l'envoie porter un message à son père, puis il ne revient pas. C'est tout en larmes que le constable Lavoie le voit et l'emmène au poste. Après avoir communiqué avec le chef de police de Montréal-Nord, le petit fut remis entre les mains de ses parents.

QUEBEC A PEUR DE MANQUER DE COMBUSTIBLE

"Pour économiser le charbon, on fermerait les écoles s'il est nécessaire.

L'ANTHRACITE

QUEBEC, 16. — "Au pis aller, nous fermerons les écoles". Cette déclaration faite par M. Picard, président de la Commission Scolaire de Québec, en réponse qui lui reprochait son optimisme sur la question du charbon, soulève de nombreux commentaires.

Au correspondant de "La Patrie", M. Picard déclara qu'une disette de charbon n'est pas à craindre à Québec. Il prétend que les premières tonnes de charbon qui sortiront des mines américaines seront expédiées à Montréal et Québec sur les barges qui en faisaient autrefois le transport et qui maintenant s'amènent à lège pour prendre de la pulpe. D'autre part, il croit que nous nous accommodons très bien avec le charbon mou du pays des Galles que nous pouvons avoir à bon marché et en grande quantité. En tous cas, il n'a pas voulu acheter maintenant les quelques 2,000 tonnes de charbon nécessaires pour les écoles de Québec, disant que le prix que les marchands en demandent, soit $19.00 la tonne, est trop élevé.

De son côté, le maire Samson, est toujours pressimiste, et croit que la situation est très sérieuse. Il fera incessamment des démarches auprès du gouvernement provincial, afin que ce dernier donne gratuitement aux sans-travail de Québec la coupe du bois de chauffage dans les forêts de "brûlé" des Laurentides près de la voie ferrée du lac St-Jean. Les ouvriers seraient payés $1.00 la corde, de sorte que les bons gagneraient le pain pour leur famille, et les paresseux ne gagneraient rien.

Un négociant important de la rue Saint-Jean, dit qu'il préfère le pessimisme du maire à l'optimisme du président de la Commission Scolaire, lorsqu'il s'agit de parer un danger.

M. Jalbert, de la Cie "Quebec Coal", déclare qu'il y a peu ou point de charbon anthracite chez les fournisseurs de Québec, quoiqu'en disent certains de ces derniers. Il n'est pas sorti une seule tonne des mines américaines depuis le 1er avril dernier.

Le SS "Kamouraska" décharge en ce moment 8,000 tonnes de charbon mou du Cap Breton. Le tout est consigné à la compagnie Webster et vendu d'avance.

LES JOURNALISTES DE MONTREAL A LORD NORTHCLIFFE

En apprenant la mort de lord Northcliffe, l'une des grandes figures du monde journalistique d'Angleterre, le club des Journalistes de Montréal a adressé le message de sympathies suivant à la veuve de l'éminent publiciste anglais:

Lady Northcliffe,
"Times",
Londres.

"Le Club des Journalistes de Montréal désire vous présentir ses plus profondes sympathies pour la perte irréparable que vous et l'Empire britannique avez soufferte par la mort de Lord Northcliffe. Il portait un grand intérêt à ce Dominion. Il avait en vue la bonne entente, la largeur de vue, et la grande compréhension qui forment l'esprit animant les dominions et qui ont aidé puissamment à consolider les liens matériels de l'Empire. Son enveloppe mortelle est emprisonnée dans la mort, son esprit animera les générations futures vers une plus grande liberté que désirait son coeur généreux.

Arthur Côté, Morgan Powell,
"Club des Journalistes de Montréal."

Il se plaint d'avoir été assailli

Un nommé B. Coddington, de Granitteville, Vermont, a été déposer une plainte hier au bureau de la sûreté. Il a dit qu'il avait été maltraité puis jeté en bas d'une fenêtre de la maison sise rue Saint-Félix, 88. Les détectives ont été à l'endroit indiqué, mais ils ont trouvé la maison vide.

Coddington a été transporté à l'hôpital Victoria. Il souffre de lésions graves.

Maladies de la Peau du Bébé

Les échauffaisons, échaudures, l'irritation ou la démangeaison de la peau, l'eczéma brûlant, sont rapidement et complètement soulagés et la peau conservée douce, unie et velouteuse par l'emploi de

L'Onguent du Dr Chase

Appliquez-le tous les jours après le bain.

92-lun.-mer.-ven. jne

L'AFFLUENCE A LA RENTREE DES CLASSES

Les écoles de la Com. recevront quelque 85,000 élèves. L'enseignement.

SECONDAIRE

La période des vacances scolaires tire à sa fin et déjà les parents s'occupent de placer leurs enfants dans les diverses maisons d'enseignement. La Commission des Ecoles Catholiques prévoit une affluence d'environ 85,000 écoliers aux écoles primaires. D'autre part, on s'attend à ce que 2,000 élèves s'inscrivent aux institutions de l'enseignement secondaire. Voici comment se fera la rentrée aux différents endroits:

Commission des Ecoles Catholiques, district centre. — Rentrée des classes le 5 septembre; inscriptions, les 29, 30 et 31 de ce mois. On prévoit que, dans cette section le nombre des élèves atteindra 25,000.

Commission des Ecoles Catholiques, division Est. — Rentrée des classes le 5 septembre; inscriptions, du 31 courant au lundi 4 septembre. Nombre probable des élèves 24,500 à 25,000. En 1920, cette division comptait 21,900 écoliers et l'an dernier 23,600.

Commission des Ecoles Catholiques, division Nord. — Rentrée le 4 septembre. (Ce jour étant fête légale, la rentrée proprement dite aura lieu le lendemain. Inscriptions, du 30 courant au 1er septembre. Nombre probable d'élèves, 18,000 et plus.

Commission des Ecoles Catholiques, division Nord.—Rentrée, le 4 septembre. (Ce jour étant fête légale, la rentrée proprement dite aura lieu le lendemain). Inscriptions, du 30 août au 1er septembre. Nombre probable des élèves 16,000 à 16,500. Cette division ouvre deux écoles polonaises à la Pointe Saint-Charles et à Ville Emard, où existent de fortes colonies polonaises et où il est impossible d'enseigner les enfants autrement que dans leur langue, du moins pour les classes toutes primaires.

Mont Saint-Louis. — La rentrée des classes a lieu le 5 septembre pour les pensionnaires et le 6 pour les externes. On compte que cette année le nombre total des élèves sera de 650, dont la moitié, environ, pensionnaires.

Collège Sainte-Marie. — La rentrée des classes aura lieu le 6 pour les pensionnaires et le 7 pour les externes. Les pensionnaires devront arriver à 7 heures et demie du soir, au plus tard, et les externes à 8 heures du matin, au plus tard, pour entendre la messe du St-Esprit qui sera chantée en la chapelle du collège, le 7 à 8 heures et demie. Les élèves sont priés de se procurer d'avance leurs cartes à la procure. L'inscription se fait dès maintenant. On compte sur 650 élèves, dont 230 pensionnaires.

Collège de la Côte-des-Neiges.— Rentrée des classes le 5 septembre. Les inscriptions sont terminées. Il y aura cette année 280 élèves pensionnaires, tous inscrits.

Collège Saint-Laurent.—La rentrée des classes a été fixée le 5 septembre. Tous les élèves sont pensionnaires et seront au nombre de 500 environ. Les inscriptions se font actuellement.

Collège de Montréal. — La rentrée des élèves, philosophie, rhétorique et classes, se fera le 7 septembre. Il y aura cette année 425 élèves au collège. Les inscriptions sont faites pour la plupart.

Collège Loyola. — Rentrée des pensionnaires le 6 et des externes le 7. Les élèves, au nombre de 400, environ, se subdivisent en "High School Pupils" et "Art Pupils". Les premiers seront au nombre de 300, environ, et les autres au nombre de 90 à 100.

Chez les jeunes filles, l'augmentation du nombre des élèves est aussi grande, mais bien des maisons ne savent pas encore quelles pupilles elles auront à diriger cette année.

Le couvent de Villa-Maria (Srs de la Congrégation), fera sa rentrée le 7 septembre et les inscriptions sont pour ainsi dire terminées.

Mont Sainte-Marie. — Il y aura probablement 175 pensionnaires et un grand nombre d'externes. La rentrée des classes a lieu le mardi, 5 septembre. Les inscriptions se font actuellement.

Pensionnat du Saint-Nom de Marie (Outremont). — Rentrée des classes les 5 et 6 septembre; la première date pour les élèves externes.

Soeurs de Sainte-Croix (couvent de Saint-Laurent). — Il y aura probablement de 240 à 280 élèves, toutes pensionnaires et la rentrée des classes est fixée au 5 septembre.

Pensionnat du Saint-Nom de Marie (Outremont). — Ouverture des classes le 5 septembre (le 6 pour les quelques externes). L'inscription des élèves est pour ainsi dire terminée.

Fait Disparaitre les Poils Follets sans Douleur ni Trouble

(Modes of To-Day)

Il n'est pas nécessaire d'employer un procédé douloureux pour enlever les poils follets, car avec un peu de delatone à votre portée, vous pouvez tenir la peau entièrement exempte de ces destructeurs de la beauté. Pour enlever les poils, faites une pâte épaisse avec un peu de delatone en poudre et d'eau. Appliquez-en sur la surface velue et dans à peu près 2 minutes enlevez-la, lavez la peau et les poils auront disparu. Afin d'éviter les désappointements, ayez soin de vous procurer le vrai delatone, mélangé frais tel que requis.

AVANT-COUREURS D'AUTOMNE

Les nouvelles modes de l'automne commencent à faire leur apparition et désormais chaque jour verra de nouveaux arrivages des centres de la mode.

Les Costumes qui viennent d'arriver

se distinguent par la longueur de la jaquette.

Ils sont de modèle semi-tailleur, avec longs panneaux.

Un costume en tricotine bleu marine est muni de trois plis étroits dans le dos brisés par des pointes de broderie de soie noire, fini avec ceinture très étroite **$38.50.**

Au même prix il y a un costume en tricotine bleu marine, fait avec panneaux, et fermant avec un seul bouton en avant.

Un autre est en tricotine noire, ceinture étroite, petits goussets en avant et deux plis creux dans le dos. **$52.50.**

Les grandeurs sont de 16 à 20 ans et de 36 à 42 de buste.

Nouvelles Robes en Crêpe Canton

Ces toilettes sont de lignes simples mais garnies à profusion de perles d'acier et de jais.

Les manches ¾ sont larges et dans l'un des modèles, elles sont finies par un gland de petites perles.

Ce modèle est de nuance beige et garni de rangées verticales de petites perles d'acier en avant et en arrière. Le bas est orné de petites perles d'acier et de têtes de clou en jais. Elastique à la taille.

Un autre est de nuance henna et garni de petites perles blanches et noires sur les manches ¾, autour de l'encolure et formant zig-zag sur le bas.

Tandis qu'un troisième est en crêpe Canton noir, garni de jais.

En dépit de leur beauté et de leur nouveauté, elles ne sont marquées qu'à **$33.50.**
Grandeurs 16 à 20 ans.

Salon de la confection
Premier étage

AU BON MARCHE
LETENDRE, Limitée
Angle Ste-Catherine et Montcalm. Tél. Est 6700

OUVERT LE SAMEDI SOIR JUSQUA 10 HRES

MONTREAL EST BATTU ENCORE A TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 16 — Le club Montréal a été battu pour la deuxième fois, hier, par le score de 3 à 1. Le lanceur local O'Hearn accorda dix hits mais il fut solide dans les moments critiques. Les visiteurs échappèrent au blanchissage à la neuvième manche. Martin, qui officia pour ses vainqueurs, lança une belle partie, mais il ne fut pas aussi effectif que O'Hern dans les moments difficiles. Aujourd'hui, dernière partie de la série. Résultat de la partie d'hier:

MONTREAL

	Ab	R	H	Po	A	E
J. Delisle, cf.	4	0	0	4	0	0
Carmel, 1b	4	0	2	10	0	0
Stryker, ss	5	0	0	2	3	0
F. Delisle, lf.	5	0	2	3	0	0
Damers, rf.	3	0	1	2	0	0
Edwards, 2b	4	0	1	0	2	0
Crevier, 3b	2	0	1	0	2	0
Wilson, c	4	0	1	4	0	1
Martin, p	3	1	1	0	4	1
Total	34	1	10	24	11	2

TROIS-RIVIERES

	Ab	R	H	Po	A	E
Farrand, 3b.	3	0	1	1	3	1
Bénard, ss	4	0	1	2	2	0
Kibbee, cf.	4	0	0	3	0	0
Riley, 1b	4	1	2	24	0	0
Lafontaine, lf.	4	1	1	0	0	0
Kimball, rf.	3	1	2	0	0	1
Savaria, 2b.	3	0	0	0	2	0
Bailey, c.	3	0	1	3	3	0
O'Hern, p.	2	0	0	1	3	0
Total	30	3	8	27	13	2

Score par innings:

Montréal	000 000 001	1	10 2
Trois-Rivières	000 200 10x	3	8 2

Sommaire: Deux buts, Wilson, Kimball, Bailey. Coups sacrifiés: J. Delisle, Crevier, Demers, O'Hern. Buts volés: Carmel, Riley (2). Doubles jeux: Martin à Singher à Carmel; Martin à Singher à Carmel. Laissés sur les buts, Montréal 11; Trois-Rivières 5. Buts sur balls: O'Hern 1, Struck out: O'Hern 1; Martin 2. Wild pitches, O'Hern. Frappés par le lanceur Farrand (Martin, Crevier) O'Hern). Durée 1.15. Arbitres: Bélanger et Gauthier.

OTTAWA BATTU CHEZ LUI

OTTAWA, 16 — Le Cap de la Madeleine a triomphé des Ottawa hier après-midi par le score de 2 à 1, dans une partie de danseurs entre St-Denis et Johnson. Le premier n'a accordé que six hits en tout contre neuf par Johnson. Le jeu de Swinton, des visiteurs, au champ et au bâton, contribua largement à la victoire de son club. Sommaire détaillé de la partie d'hier:

Ottawa	000001000	1	6 4
Cap Madeleine	101000000	2	9 1

Batteries: St-Denis et Wingo; Johnson et Smith.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Trois-Rivières	53	41	.564
Ottawa	47	45	.511
Cap Madeleine	45	50	.474
Montréal	43	52	.453

Les Courses de Joliette sont un franc succès

JOLIETTE, 16 — La première réunion du Circuit de la Vallée du St-Laurent a eu lieu ici vendredi et samedi dernier, 11 et 12 août. Ce grand événement sportifs qui coïncidait avec l'inauguration du nouvel hippodrome de Joliette a obtenu un franc succès.

Favorisés par une température idéale, plusieurs milliers d'amateurs ont envahi le terrain de l'Exposition et ont été unanimes à avouer que toutes les épreuves ont été splendides et provoquant le plus vif intérêt.

Le Dr Bélanger, de Joliette, s'est acquitté des difficiles fonctions de juge des départs avec beaucoup de compétence. Quelques jockeys étrangers l'en ont même agréablement félicité.

La nouvelle piste a plus aux intéressés au-delà de toute espérance, et l'on s'accorde à dire qu'elle constituera, avant deux ans, une véritable aubaine pour les fervents du trot et de l'amble.

Voici les résultats complets, pour les deux jours.

VENDREDI 11 AOUT

Classe nommée. Bourse $125.

Genbrow (Jetté)	1	1	1
Joe King (Laporte)	4	3	2
Nelly Schirmer (Prevost)	2	2	3
King Joe Schremzer (Labreche)	3	4	4
Ramdon Girl (Mireault); Bijou (Lamy); Amaser O'Klen (Duperrault) ont aussi couru.			

Temps 2.34 1-4, 2.34 3-4, 2.34 1-4.

2.20 amble. Stake $1,000:

Del Pointer (McPherson)	1	1	1
J. O. P. (Little)	2	2	3
Redman (Scott)	6	4	2
Flaxy the Great (Potvin)	5	3	4
Blen J. (Fraser); Bounce (Colins); Lady Spinkusrs (Dorchester); Gwen Direct (Wilson); St. Mark (Jetté) ont aussi couru.			

Temps 2.16 1-4, 2.14 3-4, 2.15 1-4.

2.22 trot. Bourse $300:

Miss Denamore (Cochon)	1	1	1
Sox the Forest (Valois)	2	2	2
Colberel (Chevalier)	3	3	3

Temps 2.20 1-2, 2.29 3-4, 2.29 1-2.

SAMEDI, 12 AOUT

2.20 trot. Bourse $300:

Bounce (Cochon)	6	5	3
St. Mark (Jetté)	1	3	1
Repenchal (Chevalier)	3	2	2
Master Dona (Potvin)	2	1	4
Gwen Direct (Wilson) a aussi couru.			

2.20 trot. Stake $1,000:

Josie Brigon (Germain)	2	1	1
Sacramento (Caron)	1	2	2
Morning Gossip (Frader)	3	4	4
Gossitt Bird (Fleming)	5	3	3
Jack O. (Boyd); Doxy Duroc (Potvin); Sox ère Forest (Valois) ont aussi couru.			

Temps 2.22 1-4, 2.22, 2.21 1-2, 2.21 1-4.

2.17 amble. Stake $1,000:

Kate Hall (Jackson)	1	1	1
Billy Sunday (Fraser)	2	3	4
Judge Armonde (Belleville)	3	2	2
Guy Worthy (Potvin)	6	5	3
Riley Anservardo (Boyd); Mussel Shell, (Valois) ont aussi couru.			

Temps 2.13, 2.12 1-2, 2.16 1-4.

Saint-Césaire bat Farnham

Dimanche dernier de St-Césaire prenait une éclatante revanche sur son ancien rival, Farnham, en doublant le score par 8 à 4. Saint-Césaire démontra sa supériorité durant toute la partie. Ce qui rendait cette partie d'autant plus intéressante, c'est que Farnham avait réussi à vaincre St-Césaire quelque temps auparavant, d'où une entente pour une série de 2 dans 3.

Maintenant Farnham brise son ensemble infériorité.

Club Ste-Cécile A.A. Inc.

Dimanche, le club est allé rencontrer le Canadien d'Hochelaga et a été défait par le score de 8 à 7, dans une partie que le club visiteur aurait dû certainement gagnée.

A vrai dire, le Ste-Cécile est sur une mauvaise veine.

Le club est libre dimanche prochain et lance un défi à tout club amateur d'en dehors préférée.

Z. Bilodeau, gérant,
255 Plessis.
Tél. Est 5632J.

CLUB DE LUXE

Dimanche le 20 août, le club de Luxe ira rencontrer l'équipe de la Dominion Oil Cloth dans une joute de baseball, sur le terrain des Rosemont, angle Ibberville et Masson. La batterie se composera de Larocque et Moran. Le club lance un défi à tout bon club amateur de la province, pour information s'adresser à D. Galatis, 391 Craig Est Tél. Est 4860.

LE NATIONAL VEUT JOUER POUR LA COUPE MANN

Malgré la défaite du National par les Shamrocks, dimanche dernier, les joueurs Canadiens-français ont encore des chances de gagner le championnat.

Les officiers du National ont tellement confiance en leurs porte-couleurs que le président M. Maurice Forget a déjà entamé des négociations avec le président de la Dominion Lacrosse Association, M. Coo, de Winnipeg, pour permettre aux Violets et Blancs de prendre part aux parties de championnat pour la possession de la coupe Mann, actuellement détenue par le club champion de la Colombie Anglaise.

Pour avoir le privilège d'aller chercher la coupe Mann dans l'Ouest, il faut d'abord que le National gagne le championnat de la Ligue de l'Est du Canada.

Comme on le voit, le National n'est pas encore parti et il aura à gagner au préalable, les deux parties qui lui restent à jouer, c'est-à-dire, triompher du Cornwall, samedi prochain, à Maisonneuve et à Factory Town, le samedi suivant.

La tâche pour formidable qu'elle soit n'est cependant pas au-dessus des forces du National qui n'aura qu'à répéter la partie du 1er juillet dernier, alors qu'il a triomphé des Colts, chez lui, par 5 à 4 ou celle du 8 juillet à Maisonneuve, alors que les Violets et Blancs gagnèrent par 9 à 2.

Les parties de championnat pour la coupe Mann commenceront à Toronto les 14 et 18 septembre, alors que les champions d'Ontario rencontreront ceux de Québec.

Les vainqueurs iront rencontrer les champions du Manitoba les 21 et 23 septembre et les parties finales auront lieu à Vancouver, où est actuellement la coupe, entre les champions de la Colombie-Anglaise et les vainqueurs de Winnipeg, les 28 et 30 septembre.

C'est donc un magnifique voyage à travers les prairies de l'Ouest, les Montagnes Rocheuses et jusqu'à l'Océan Pacifique que les joueurs du National auront comme récompense s'ils remportent le championnat de leur Ligue.

Inutile de dire que les Violets et Blancs feront un effort considérable pour ne pas manquer l'occasion de faire ce voyage.

La prochaine partie avec Cornwall sera jouée telle que cédulée, c'est-à-dire, samedi prochain.

Les officiers du National ont fait tout leur possible pour que cette partie soit jouée le dimanche, mais les officiers du Cornwall devant la difficulté de réunir leurs joueurs le dimanche, n'ont pu se rendre à la demande des directeurs de l'Association de la rue Cherrier.

La parti aura donc lieu samedi prochain, à 3 hrs, au terrain de Maisonneuve.

LIGUE INTERNATIONALE

A Reading—

Syracuse	000000000	0	5 1
Reading	100000201x	4	6 0

Batteries — Sell, Montgomery et Vick; Carts et Clarke.

A Jersey City—

Toronto	000001300000	4	9 1
Jersey City	000020020001	5	14 1

Batteries — Townsend et Vincent; Melvier et Freitag.

A Newark—

Buffalo	000100000	1	7 0
Newark	20101000x	5	13 2

Batteries — Nohardt, Heitman et Urban; Knlesch et Devine.

A Baltimore—

Rochester	011400200	9	12 3
Baltimore	200003000	5	7 3

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Baltimore	84	35	.706
Rochester	72	48	.600
Buffalo	70	55	.560
Jersey City	66	56	.541
Toronto	60	63	.488
Reading	52	70	.421
Syracuse	47	75	.385
Newark	37	85	.303

AU CLUB MOLIERE

Les membres du club ne sont pas inactifs comme quelques sportifs semblent croire. Quoique les sports d'été ne soient pas pratiqués sur une vaste échelle au club Molière il y a tout de même quelques unités qui sont toujours en forme. Le camp est toujours très achalandé et le gardien Adélard Turcot, nageur émérite, a accompli plusieurs exploits très remarquables, dont le plus impdrtant fut sa course de St-Eustache à Ste-Rose, une distance de plus de sept milles, dans un temps remarquablement vite.

—o—

Les adeptes des poids et haltères sont aussi sur le qui-vive. Cabana et Adélard Gratton sont en tournée au Lac St-Jean, le premier suivant un dur entraînement pour la rencontre du 6 septembre prochain contre Delamarre. Le petit Dorion, qui a fait plusieurs rencontres, donne de jolies exhibitions au cercle Dollard, où il compte un grand nombre d'admirateurs. Arthur Dandurand est revenu d'une fructueuse tournée et se repose en attendant de reprendre son entrainement.

—o—

Les joueurs de base-ball sont très nombreux au club. Léon Benoit dirige le Red Sox Inc. avec succès. Trottier, A. Peteille, L. Pigeon et autres jouent pour différents clubs, mais au mois d'octobre tous reviendront sous les couleurs du vieux Molière.

CROQUET

Le club de croquet Chateauguay a ajouté une autre victoire à son crédit dimanche dernier, sur le club des Chevaliers de Colomb de Lachine, par un score de 3 à 2. De courtes parties furent jouées par les deux clubs, et le résultat fut incertain jusqu'à la fin de la joute. Le Chateauguay est heureux d'annoncer qu'il vient d'ajouter à sa longue liste d'amis les Chevaliers de Colomb de Lachine, et nous profitons de l'occasion pour offrir nos meilleurs remerciements à ce nouveau club. Dimanche prochain le 20 août, la grande fête annuelle du Chateauguay. Il recevra la visite du fameux Etoile de Valleyfield. La direction invite tous ses membres et amis à assister à cette grande fête, qui sera comme par les années passées la plus belle fête des clubs de Croquet. Elle fait aussi appel aux amateurs de dames de Montréal, parce qu'il y aura probablement des joueurs étrangers. Des dantiers seront à la disposition de ces messieurs. Les joueurs de cartes seront aussi servis à souhait. La joute de croquet commencera à 2 heures et sera de cinq parties. Donc, si la température le permet, en route dimanche prochain au terrain du Chateauguay.

C.P. St-Nicolas d'Ahuntsic

Le Bordeaux a dû baisser pavillon, malgré le renfort de plusieurs joueurs célèbres. La supériorité du C. P. Ahuntsic a été indiscutable. La partie a été très mouvementée et des plus intéressantes, jouée sur le terrain des Bordeaux, avec le résultat de 8 à 6 en faveur du C. P. Ahuntsic.

"Tanfant" Girard, dans la boîte, avec Laroche en arrière du marbre, ont joué une partie de toute beauté, et de support que leur on donné Jetté, Trempe, Larocheille, Ritter et Lafebvre, a aidé effectivement à tenir les Bordeaux au respect.

Le Home Run de Ritter fut remarquable. Le C. P. Ahuntsic remercie les Bordeaux de leur bon accueil et de la manière qu'ils ont accepté leur défaite.

Dimanche, le 20 août, le C. P. Ahuntsic, jouera au Sault-au-Récollet. Après cette date le C. P. Ahuntsic recevra le St-Laurent, le Joliette, le Beauchemin, le Guybourg et tout autre bon club amateur de la province désireux de mesurer ses forces avec lui. S'adresser au gérant, S. Laperle, Calumet 1502.

"Bob" Laroche meurt à Québec

Le hockey amateur vient de subir une rude perte par le trépas d'un de ses plus brillants joueurs, Bob Laroche, qui figurait au centre de l'équipe Sons of Ireland, champions amateurs de la province, l'hiver dernier. "Bob", comme on l'appelait familièrement, est mort après une maladie de quelques mois, mais jusqu'à la dernière minute il a conservé l'espoir, cher à tous les malades. Il s'est éteint paisiblement samedi dans la vieille Capitale, entouré de sa mère, de ses soeurs et frères. Il n'avait que 22 ans et songeait à cueillir de nouveaux lauriers. Gentilhomme accompli, il était aimé, adulé de tous les amateurs. Il laisse la réputation d'un joueur brillant et celle d'un gentleman.

GRANDES COURSES A TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 16 — C'est du 22 au 26 courant inclusivement qu'auront lieu les courses locales du circuit de la Vallée du St-Laurent. Ce sera la troisième meeting de cette populaire organisation, qui donne pour $16,000 de bourses cette année, dont $6,500 pour la réunion de Trois-Rivières, dans une semaine. Les inscrites seront closes samedi le 19 août, et on devra les adresser incessamment à M. J. S. Rivard, secrétaire, Trois-Rivières, P. Q. Voici le programme de la prochaine réunion.

MARDI 22 AOUT

2.20 trot. Bourse $400.

2.26 amble. Bourse, $400.

2.17 amble. Bourse, $400.

MERCREDI 23 AOUT

2.20 amble. Bourse fermée, $1,000.

2.13 amble. Bourse fermée, $1,000.

2.14 trot. Bourse $400.

JEUDI 24 AOUT

2.20 trot. Bourse fermée, $1,000.

2.30 trot pour chevaux qui n'ont jamais gagné une épreuve mieux que 2.29 1-4 en course, $400.

Free for all. Bourse, $500.

VENDREDI, 25 AOUT

2.13 trot. Bourse, $400.

2.24 trot et amble pour chevaux demeurant dans un rayon de pas plus de 50 milles, bourse $200.

5 milles ouvert à tous, bourse, $500.

Montant total en bourses, $6,000.00

ANTHOLOGIE SPORTIVE

CLARENCE TILLIE WALKER, des Philadelphie américains a frappé son 268me et 278me coups de circuit, hier, dans les deux parties jouées contre Cleveland.

—o—

ART. NEHF, qui était la terreur et le "hoodoo" des Pittsburg, depuis des années, a été sorti de la boîte par les Pirates à la deuxième manche, hier, et les Giants ont été battus par 6 à 2.

Partie de 13 man-ches à Longueuil

Le Longueuil a remporté sa plus brillante victoire de la saison dimanche dernier alors qu'il a triomphé du Saint-Arsène A.A.A. par un score de 8 à 7 dans une grande joute de treize manches.

Jamais l'on avait assisté à Longueuil à une partie si contestée, les lanceurs en présence firent un travail de géants et durent se dépenser pour tenir en respect les frappeurs. Clément du Longueuil a fait merveille la poussière à neige, joueurs du St-Arsène, du côté du St-Arsène, Lambert a été aussi très effectif en retirant douze frappeurs du Longueuil.

La partie fut excitante du commencement jusqu'à la fin, une foule énorme fut témoin de cette mémorable joute, par deux fois le score fut égalé et ce n'est que dans la treizième manche que les gars du Longueuil purent avoir raison de leurs adversaires.

Le receveur du Longueuil F. Portwine a été le héros de la partie en faisant trois hits dont deux-buts et un trois-buts. Deniger et Roy se sont aussi distingués.

Dimanche prochain, le Longueuil recevra la fameuse équipe du Red Sox. On s'attend à ce que cette joute soit des plus contestées vu la force des deux clubs. Le 27, le St-Arsène reviendra à Longueuil pour essayer de faire baisser pavillon aux locaux.

A partir du dimanche, le Longueuil jouera ses parties dans la cour du collège, le public est prié de prendre note de cet avis.

Score par manches: R. H. E.

St-Arsène	0004000003000	7	5 4
Longueuil	0200011003001	8	7 5

Le Longueuil est libre le 3 septembre et aimerait à recevoir la visite d'un bon club amateur, prière de communiquer avec le gérant Georges Dalgneault, St-Louis 7599w, adresse 465 rue Rivard.

Succès complet du bal de Cacouna

Cacouna, 16—Le grand bal, organisé par le club de tennis de cette ville, a remporté samedi soir un succès complet. Plus de cinq cents personnes furent admises sur la seule présentation de leur carte de visite. Il vint des automobiles de Rivière du Loup, Notre-Dame du Portage, St-Patrice, Kamouraska et Rivière Ouelle, et la fête fut ultra-chic. On avait surtout confié l'organisation à M. Emilien Dufresne, qui s'acquitta de sa lourde tâche à la satisfaction générale. Le club de tennis de Cacouna remercie tous ceux qui ont assisté à ce bal et ont contribué à en faire un succès aussi satisfaisant.

Rosemont bat St-Arsène Am.

Dimanche dernier le Rosemont s'est assuré les honneurs de la coupe Drummond en déclassant le St-Arsène Am. par 12 à 6, devant une grosse assistance. La partie a sûrement soulevé un vif intérêt lorsque les deux équipes en vinrent sur un pied d'égalité. Le Rosemont ayant 2 hommes de mort et 3 sur les buts, Marcel Marson qui était au bâton sortit son club de cette passe en frappant un [illegible] sa position de court stop, a joué en étoile. Au bâton les frères Morissette, Richard et Joe Lopes, ont fait leur part. Quelques instants avant la fin de la joute le donateur de la coupe, l'échevin Drummond offrit aux heureux gagnants le magnifique trophée depuis et longtemps convoité. Dimanche prochain, le Rosemont ira rencontrer le club Guybourg, chez lui. Des camions seront à la disposition des gens qui désireront aller voir cette partie. Départ angle Masson et 8e avenue, Rosemont, à 2 heures p.m.

Saint-Paul de la Croix

Le St-Paul de la Croix a remporté sa onzième victoire en déclassant le J. et L. Bicycle par le score de 7 à 0 devant plus de 300 personnes. La batterie Trudel et Martel joua une grande partie, retirant 17 frappeurs au bâton. Martin et Lauzière se signalèrent en frappant pour le circuit. Le 20 août, le St-Paul de la Croix recevra la visite du club Alphonse Raymond, à 2.30 p.m. précises. Inf. N. Martin, tél. Calumet 5128W, 6313 boulevard des Ormes, Sault-au-Récollet.

OUVERTURE DE LA REUNION DE KING EDWARD P.

C'est cet après-midi l'inauguration de la dernière réunion de courses de King Edward Park, à l'Ile Grosbois. Plus de 75 inscriptions figurent au programme de la première matinée, de sorte que les amateurs de courses verront du beau sport.

La piste est en excellente condition et il devrait se faire du temps excessivement rapide à l'Ile, cet après-midi. On peut s'attendre également à des surprises. Il y a toujours des "long-shots" qui jouent des surprises à King Edward, et le meeting, commençant cet après-midi ne saurait échapper à la règle générale.

Voici les entrées pour cet après-midi:

Voici la liste des inscrits aux courses, de cet après-midi:

PREMIERE COURSE, $300. A réclamer, 3 ans et plus, environ 5 furlongs: — Theresa 113; Wasc 198; Cap. Greet 109; G. Corie 110; Rip Oato 112; Thornbloom 113; Emden 115; L. Gentry 120. Aussi éligibles: Thrifa 118; Josephine K 108; San Marcus 113.

DEUXIEME COURSE, $300. A réclamer, 3 ans et plus, environ 5 furlongs: — Jamima 103; xGood Enough 105; Two Eyes 108; Lady Jone 108; Sarkader 110; Savillian 110; St-Just 113; Aunt Dede 13; aussi éligibles: Gallouberry 105; Attoo 99; Drapery 110.

TROISIEME COURSE, $300. A réclamer, trois ans et plus, environ 5 furlongs: — Fait Accompli 108; Mess Kit 110; Rummie 10; Tommie C 110; Kaymar 10; Mr Jiggs 110; Flying Orb 115; Black Pat 120. Aussi éligibles: Cremona 108; Sleepy Grass 97; Portlight 120.

QUATRIEME COURSE, $400. "Mid-Summer Handicap", 6 furlongs: Sagurmint 100; Jacobean 102; Tan II 103; Black Baby 106; Commander Collin 108; End Man 110; Happy-de-Luck 110; Lee Enfield 117; Assumption 118.

CINQUIEME COURSE, $300. A réclamer 3 ans et plus, 6 furlongs: — Wise Lady 103; Mount Perri 112; Seaboard 115; Humpy 18; Cover Up 115; henandoah 117; Hoenir 117; C. O. Doran 120. Aussi éligibles: Bacchanalian 112; Top Rung 120; Jose Sister 115; Thirteen 117.

SIXIEME COURSE, $300. A réclamer, trois ans et plus, 6 furlongs:— Complimentary 105; xEddie Trantor 115; Red Post 112; treamer 115; Nomam 117; Old Red 117; Ross R 118; Chow 118; Aussi éligibles: Neenah 115; Plantarede 117; Fair and Warmer 117; Lava 117.

SEPTIEME COURSE, $300. A réclamer trois ans et plus, 1 1-16 mille: Kehoma 108; Edith K 113; Capitania 115; W. M. Baker 115; Suds 113; Dinty Moore 115; Royden 115; Consul 115; Aussi éligibles: Maiden Voter 108; Margaret N 116.

A FORT ERIE

PREMIERE COURSE, 2 ans, 6 furlongs:—1. Tycoon 112, Wilson $3.20, 3.15, 2.90; 2. Right On Time 107, Corey 8.45, 6.05; 3. Water Tax 104, Erickson 6.20. Temps 1.14 2-5. Joella J. Arragossa, Zing, Ardella, Zereka et Blue China ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 3 réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs:—1. Quanah 106, Ambrose 10.50, 4.55, 3.65; 2. Puri 112, Rowan 4.80, 2.90, 3. Rosetter 109, Smallwood 5.00. Temps 1.13 1-5. Lady Luxury, Scooter, Some Babi, Manna, Nomis, St-Donard, Clarkson, Basil et Explosive ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs:—1. Thorney Way 98, Walls 10.20, 5.10, 4.70; 2. Toy Miss 110, Erickson 33.55, 14.20; 3. Father Damien 104, Anderson 10.80. Temps 1.12 3-5. Fincastle, Babrall, Mambo Jumbo, Beckna, Peter Piper, Dark Ages, Harry Burgoyne et Avon ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 mille:—1. Bergore 108, Stirling 4.90, 3.35, 3.75; 2. Gerald 105, Tromblay 19.35, 8.30; 3. Bassano Boy 111, Organ 4.90. Temps 1.40 3-5. Aunt Lin, Somme Flame, Mallowmot et Fanatic ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 1-16 mille:—1. Lunetta 116, Smallwood 5.90, 3.65, 2.75; 2. Martin A. Naoman 109, Ambrose 4.80, 4.25; 3. Sangrado 104, F. Walls 3.75. Temps 1.45. Despair, Croupier, Magdelys, Lillian ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille 70 verges:—1. Enerinite 105, Wallace 19.05, 9.60, 6.70; 2. Sans Peur II 110, Erickson 5.40, 4.25; 3. Dan 107, Coyle 5.70. Temps 1.42 3-5. Colonel Matt, Blarney Boy, North Wales, Attorney et Roseate ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille:—1. Dark Hill 111, Tromblay 7.60, 3.90, 2.05; 2. Louis A. 108, F. Wilson 5.20, 4.00; 3. Ladis Love 112, Ambrose 4.40. Temps 1.46 3-5. Murray Raider, Hello Pardner, Fantoche et Rainbow Boyq ont aussi couru.

El Pietto remporte une brillante victoire

Dimanche dernier, devant plus de quinze cents personnes l'El Pietto Cigar a blanchi le Guybourg par le score de 3 à 0, sur son terrain dans une mémorable partie. Comme on se [illegible] ceurs mais Paul Paquette fut plus solide que Pothier, vers la fin. Jusqu'à la 6e manche aucun hit n'avait été fait. Les points saillants de la partie furent le "coton" sensationnel de Joly, le "squeeze play" exécuté par Singher et Taylor et le coup de deux buts de Paquette. Charette eut une grosse journée au bâton, il fit deux hits aux deux apparitions. Le Guybourg se montra dangereux dans la dernière manche. C. Curtis fit un hit et il n'y avait personne de retiré, mais Paquette dans la circonstance prit pour lui la devise du Guybourg "Lâche pas, c'est pire", retira le suivant sur des "strikes" et termina la partie en prenant part à un rapide double-jeu.

Singher et Pételle, les deux nouvelles recrues de l'El Pietto, se montrèrent à la hauteur de la situation dans les moments critiques.

L'El Pietto Cigar tient à ne pas laisser passer sous silence la cordiale réception qui lui fut accordée par le Guybourg et une mention toute spéciale doit être faite des arbitres qui nous donnèrent la plus parfaite justice et aucune discussion ne vint ternir une si belle joute. L'entente la plus fraternelle ne cessa de régner entre les deux équipes et avec la superbe température et une si belle victoire, ce fut pour l'El Pietto Cigar: "The end of a perfect day".

Score détaillé:

EL PIETTO

	Ab	R	H	Po	A	E
Singher, 3b.	3	1	2	1	2	0
Itel, ss	4	0	0	0	2	0
Taylor 2b	4	0	0	2	2	0
Charette, c	2	0	2	7	0	0
Petelle, lf						
[illegible], rf.	4	0	0	3	0	0
Desjardins, 1b.	4	0	0	13	1	0
Grégoire, cf	4	1	0	2	0	0
P. Paquette, p.	3	1	1	0	0	0
Total	33	3	6	27	10	1

GUYBOURG

	Ab	R	H	Po	A	E
Coubard, rf.	4	0	1	0	0	1
Joly, lf.	5	0	0	1	0	0
St-Denis, 1b.	4	0	0	13	2	1
Curtis, cf	4	0	1	4	0	0
Archambault, 3b.	4	0	0	0	1	0
Trottier, ss	4	0	0	1	4	1
M. Ryan, c	3	0	1	7	0	0
Wilson, 2b.	3	0	1	2	3	1
Pothier, p	4	0	0	0	1	0
Total	34	0	4	27	11	4

Sommaire: 2 buts, Paquette, sacrifice hits Itel (2), Singher, Taylor, retirés au bâton par Paquette; par Pothier 7, laissés sur les buts, El Pietto 8, Guybourg 4, double-jeu, Paquette à Taylor, Paquette à Taylor à Desjardins, frappé par des lancers, Pothier (Singher), Paquette (Curtis). Arbitres, Turner et R. Collin. Temps 1.50 hrs.

Score par manche:

El Pietto	12—3
Guybourg	—0

JOHNNY DUNDEE A BATTU FRUSH A LA 9EME, HIER

New-York, 16—Johnny Dundee, de New-York, a terrassé Danny Frush, de Cleveland, à la neuvième ronde, hier soir, à New-York, alors que l'assaut était limité à 15 rondes. Dans la huitième, Dundee avait fait prendre un compte de neuf à Brush, de sorte que la fin était proche quand les hostilités reprirent dans la neuvième. Dix-huit mille personnes ont assisté à l'exhibition qui était pour le "championnat poids plume du monde", vu le refus de Johnny Kilbane, le détenteur de ce titre, de le défendre. Dans les premières rondes, les deux pugilistes s'étudièrent en adoptant le style chorégraphique, mais la foule se fatigua de la danse et réclama de l'action. Les heureux très versatiles passèrent à un autre genre et les choses s'animèrent graduellement jusqu'à ce que Dundee fit pleuvoir une véritable fusillade de coups sur son adversaire, qui chancela. Dans la huitième, Frush prit un compte de neuf, la cloche le sauvant, et à la ronde suivante, il fut expédié au matelas pour de bon. Il fallut que Dundee et l'arbitre le relevassent pour le porter dans son coin.

L'assaut d'hier était le 317ème de Dundee, y compris les exhibitions qu'il a données.

LIGUE NATIONALE

A Chicago—

Première partie

Chicago	01120001x	5	10 0
Boston	00000000	0	4 1

Batteries — Braxton, Watson et O'Neil; Gibson, Kauffmann et O'Farrell.

Deuxième partie

Boston	00000210	3	7 2
Chicago	31001021x	8	9 1

Batteries — McNamara et Gowdy; Jones, Cheeves et O'Farrell.

A Cincinnati—

Philadelphie	00000000	0	6 1
Cincinnati	00100000x	3	10 2

Batteries — Meadows et Henline; Donohue et Wingo.

A Pittsburg—

New-York	00001001	2	5 0
Pittsburg	21000102x	6	12 1

Batteries—Nehf, Jonnard et Snyder, Cooper et Smith.

Note — Il n'y avait que trois parties cédulées pour mardi dans la Ligue Nationale.

POSITION DES CLUBS

	G	P	P.C.
New-York	65	45	.591
St-Louis	64	47	.576
Chicago	61	49	.555
Pittsburg	59	49	.546
Cincinnati	60	53	.531
Brooklyn	52	56	.481
Boston	35	71	.330
Philadelphie	33	75	.309

L'Excelsior triomphe du Sault-aux-Récollets par 5 à 4

Dimanche dernier, le club du Sault-aux-Récollets est venu rendre visite au club Excelsior et fut défait par le score de 5 à 4, dans une partie des plus contestées et devant la plus forte assistance vue à la Côte-des-Neiges cette saison.

Ce fut un grand duel de lanceurs entre Shaw pour le club visiteur, et Lefty Longtin, pour l'Excelsior. Bien qu'ayant frappé chacun le même nombre de frappeurs au bâton soit 7, Longtin eut le meilleur sur son adversaire n'accordant que 5 hits bien espacés tandis que Shaw en alloua 10. Les équipiers de l'Excelsior se sont montrés habiles joueurs tant au champ qu'au bâton. Les visiteurs leur opposèrent une forte résistance disputant le terrain pouce par pouce. Cette joute fut féconde en exploit tant de la part des visiteurs que des équipiers de la Côte-des-Neiges.

Henri Nadon, Courtois et Ed. Langlois se sont fort mis en évidence en exécutant un triple-jeu des plus rapides alors que les buts étaient tous remplis. Hornstein, des visiteurs, vint au bâton et frappa un long "fly" dans le fond du champ qui fut saisi par Nadon et dans un lancé rapide Nadon extermina un coureur audacieux qui tentait le troisième but. Aussitôt son tour Courtois envoya la balle à son co-équipier Langlois au troisième but; l'assistance ne leur ménagea pas ses applaudissements. Kid Goyer, derrière le marbre, a joué de façon impeccable et fut l'un des artisans de la victoire de l'Excelsior. Résultat détaillée:

SAULT-AUX-RECOLLETS

	Ab	R	H	Po	A	E
Beauchemin, lf.	4	0	1	0	0	1
Lyons, 3b.	4	0	0	2	2	1
Beauregard, 2b.	4	1	1	1	4	0
Hefferman, J., rf.	4	0	2	2	0	0
Holstein, ss	4	0	0	2	2	1
Maxwell, 1b	4	0	0	12	0	0
Hefferman, E., ss	4	0	0	0	3	2
Bélair, cf	4	1	1	2	2	1
Shaw, p	3	0	0	0	4	0
Michaud	1	0	0	0	0	0
Totaux	36	4	5	24	14	7

EXC

Césaire. — Par Chas. McManus.

UNE ASSEMBLEE TUMULTUEUSE HIER SOIR DANS BUCKINGHAM

M. Sauvé d'un côté et M. J. Nicol de l'autre, traitent des grandes questions provinciales. — Interruptions fréquentes. — Le chef de l'opposition se voit arrêté au milieu de son discours.

L'ASSEMBLEE

BUCKINGHAM, 16. — Il est douteux qu'on ait vu une assemblée politique aussi forte que celle d'hier soir depuis plusieurs années.

Tenu sur le terrain du collège, elle s'est terminée à minuit et demi dans un grand tumulte. Le chef de l'opposition était à parler quand le Dr Costello, président lui ordonna tout-à-coup de s'asseoir. La foule protesta fortement contre cette décision.

Ministres, députés, politiciens adressèrent la parole à 4,000 personnes se tenant au milieu des cabanes d'un cirque de passage.

Du côté libéral, les principaux orateurs furent l'hon. Nicol et M. Calder. Du côté conservateur M. Sauvé et Langlois. Costello de Buckingham présidait. Les honneurs ont été divisées, il n'y eut pas d'interruptions.

M. LANGLOIS.

Le candidat conservateur commença son discours en déclarant que c'était sa 36ième assemblée et qu'il avait parcouru 700 milles depuis le commencement de la campagne. Il déplora le fait que le gouvernement avait donné aux candidats trop peu de temps pour préparer l'élection. Il est quand même convaincu que le résultat sera une triste leçon pour le gouvernement autocratique de Québec.

L'ELECTION

On a donné plusieurs raisons pour l'élection de Labelle mais la vérité est que le gouvernement branle sur ses bases et fait une expérience dans un conté éloigné et à besoins multiples. Ensuite il posa une longue série de questions au trésorier M. Nicol, lui demandant pourquoi le comté n'avait pas de juge résidant, pourquoi les pouvoirs électriques n'avaient pas été développés pour le bien du peuple mais pour les gros intérêts et, enfin pourquoi le gouvernement n'avait rien fait pour les colons du nord.

LES TAXES

Il accusa le gouvernement de taxer lourdement et de ne rendre que 10 centins dans la piastre. Des députés spéculateurs reçoivent ce que le peuple devrait avoir et, quand l'opposition dit ces choses on les traite de bolchévistes, de socialistes et d'anarchistes.

Une autre question sur laquelle il insista, fut celle de Blanche Garneau. Il accusa le Premier Ministre d'avoir été trop réticent quand on l'a questionné sur ce meurtre.

En terminant, il adressa à M. Nicol la phrase suivante: "Pour l'amour de Dieu, M. Nicol, sortez de ce gouvernement; vous êtes jeune et honnête. Ne vous laissez pas induire en tentation."

M. LAHAIE

M. Lahaie parla peu de temps. Il fit allusion à son record passé et sollicita le vote des électeurs.

M. L. F. GAUVREAU

Ce dernier adressa la parole, faisant l'éloge de M. Langlois et demanda aux électeurs de donner une leçon aux autocrates de Québec, qu'ils auraient plus de [illegible] en se montrant indépendants.

M. CALDER

Tous les gouvernements ont leurs défauts, dit M. Calder, MM. Sauvé, Langlois, Renaud, Smart veulent la perfection. Croyez-les, mais vous irez à la déconfiture s'ils nous succèdent. Nous souhaitons à la province qu'ils continuent la carrière que nous avons traversée, qu'ils fassent mieux que nous, s'ils le peuvent, mais qu'ils n'attaquent pas nos principes.

MEURTRE BLANCHE GARNEAU

On avait souvent parlé du meurtre de Blanche Garneau au cours de la campagne électorale. On accusait le gouvernement. Eh bien, dit M. Calder, ces accusateurs sont confondus par un de leurs amis même. M. Louis Cousineau a déclaré en pleine assemblée, hier soir, que le gouvernement n'était pas responsable si les meurtriers de Blanche Garneau n'avaient pas été capturés. M. Armand Lavergne qui lui aussi avait voulu faire le fanfaron en pleine assemblée, a été confondu. Traduit devant un juge, il a dû avouer qu'il n'en savait rien.

Quant à la politique des routes, M. Calder déclare qu'il a été un de ceux qui ont suivi avec intérêt l'élaboration de la loi à cet effet. En 1919, on inaugurait la loi Gouin qui stimulait l'intérêt local pour la construction des routes locales. Depuis ce temps-là la loi a toujours été perfectionnée, et est devenue ce qu'elle est aujourd'hui; la loi des routes est bonne et on n'a pas le droit de la critiquer. La preuve que c'est une bonne loi, c'est que le comté des Deux-Montagnes que représente M. Sauvé possède les meilleures routes de la province et les plus belles, et ce grâce à la loi des bons chemins inaugurée sous sir Lomer Gouin.

M. NICOL

M. Langlois m'a posé beaucoup de questions, dit-il, si j'en juge d'après le grand nombre de questions qu'il m'a posées, il a l'air d'un véritable ignorant et je ne crois pas qu'il vaille la peine d'être choisi pour vous représenter. Je ne suis pas venu non plus pour recevoir des compliments de M. Langlois, mais pour vous parler politique.

Vous êtes tous des citoyens libres dans cette province et vous vous prononcerez ensuite comme vous l'entendrez.

La politique n'est pas si compliquée qu'on veut le faire croire. Il s'agit de vous choisir un représentant, préférez-vous un homme qui fait de beaux discours, ou un excellent homme d'affaires que vous connaissez bien et qui saura vous représenter dignement. Vous avez deux partis devant vous, jugez-les par leur passé. Voyez ce que tous les deux ont fait pour vous jusqu'à présent.

M. Nicol parle ensuite des chemins, des écoles et des finances. Si la génération d'aujourd'hui savait ce qui existait il y a 25 ans, elle ne le croirait pas.

Il y a 25 ans, nous n'avions rien de ce que nous avons aujourd'hui. Nous avons plus de bons chemins dans la province que dans tout le Dominion. Quant à la taxe d'auto, que l'on examine ce qui a été fait depuis 12 ans et l'on constatera qu'il est difficile de faire mieux.

Tous les journaux s'accordent à dire que l'administration de sir Lomer Gouin a été la meilleure au Canada.

LES SURPLUS

Le surplus de la province est de $5,000,000. Après tout, c'est une question d'affaires, il s'agit des affaires de la province, de vos affaires. Nous venons vous rendre compte. Nous avons fait ce que nous avons pu. Il y a $51,000,000 de dettes dont $30,000,000 ont été empruntés pour être prêtés ensuite aux municipalités. Cette somme, après tout, n'est pas une dette, puisqu'elle [illegible] les municipalités l'auront remboursée.

TAXE SUR SUCCESSIONS

M. Nicol a parlé aussi au terminant de la taxe sur les successions et de la loi concernant les forces hydrauliques. La taxe sur les successions qui ne touche nullement la classe peu favorisée rapporte un revenu considérable à la province. La loi concernant les pouvoirs d'eau ne pouvait être plus mauvaise sous le régime conservateur. Il a fallu que le parti libéral arrive au pouvoir pour qu'il l'améliore. C'est pourtant ce que M. Sauvé a omis de dire dans toutes les assemblées qu'il a tenues jusqu'à présent. Ceci prouve une fois encore la mauvaise foi des adversaire qui font face au gouvernement actuellement.

M. SAUVE

Le chef de l'opposition commença tard à parler et il n'eut que le temps de toucher brièvement à la situation financière de la province en 1892 alors que Québec était à la tête des autres provinces.

Les taxes ont passé, depuis ce temps, de $5,000,000 à $14,000,000.

Il parla aussi des besoins des colons du nord et blama le gouvernement pour ne pas s'occuper de ces pionniers.

LES LIQUEURS

Parlant de la loi des liqueurs, il relata certains scandales. Il déclara qu'un membre de la législature avait été intéressé dans le commerce des liqueurs. Ce député était l'associé d'autres personnes intéressées dans deux magasins de la rue Sainte-Catherin est à Montréal dont les liqueurs évaluées à $22,000 furent saisies.

—Nous ne l'avons pas protégé, cria M. Nicol.

—Vous ne l'avez pas protégé, répondit M. Sauvé? Mais, quand j'ai demandé une commission royale, vous l'avez refusée. "Ce n'était pas une loi de tempérance" était-il à déclarer lorsque le docteur Costello lui dit qu'il n'avait plus que 15 minutes pour parler. Il recommença son discours et le Dr Costello déclara immédiatement qu'il n'avait plus qu'une minute à parler.

LA FOULE PROTESTE

La foule protesta. M. Sauvé commença à dire quelque chose mais le Dr lui dit de s'asseoir pendant que la foule criait. M. Sauvé prit son siège pendant que la foule le réclamait mais il ne voulut pas continuer.

NOUVELLES MARITIMES

Mme PAVLOWA EST ARRIVEE A QUEBEC A MIDI

Madame Anna Pavlowa, la célèbre danseuse russe est arrivée à Québec à midi à bord de l'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien. Elle a été enchantée du fleuve St-Laurent. Elle vient ici dans le but de faire une tournée semblable à celle de l'année dernière. Elle est accompagnée des personnes suivantes: Victor Dantre, A. Volinine, T. Stier, M. Pianoski, Mlle H. Boot, A. Essex, J. Nicoloff, K. Savelieff, O. Grymes, Mme M. Lake, Mlle P. Popper, Mlle D. Dell Aquila, Mlle L. Bartlett, Mlle R. Pope, Mlle T. Rogers, Mlle J. Coles, Mlle A. Cohen, Mlle E. M. Chapman, Mlle M. Nichols, Mlle M. Charachavnekoff et M. Domvislawski.

Le Dr Gustave Lemieux député de Gaspé est aussi à bord de l'"Empress of Scotland". Il revient de Belgique où il a vu M. Godfroy Langlois représentant de la Province de Québec en Belgique.

Il s'est entendu avec lui pour faire venir ici le plus grand nombre de belges.

L'ENQUETE SUR LA COLLISION

Un avis a été reçu hier après-midi à la Fédération des Armateurs à l'effet qu'il y aura une enquête sur les circonstances qui ont entouré la collision à Trois-Rivières entre le navire français l'"Indochine" et le vaisseau danois, le "Samartia". Cette enquête commencera à 10 heures a.m., mardi. Elle aura lieu au numéro 1 de la rue des Commissaires, et sera présidée par le capitaine L. A. Demers, commissaire enquêteur. Les membres de l'équipage du "Samartia" actuellement à Québec seront ici pour l'enquête.

BANQUET A L'HON. ERNEST LAPOINTE

La Commission du port recevra cette semaine l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la marine. Le ministre fera la visite du port avant son départ pour l'Europe, où il s'en va représenter le Canada à la Société des Nations.

A cette occasion, les commissaires du hâvre offriront un déjeuner à l'honorable ministre. Le détail de la réception sera arrêté bientôt.

UNE PROMOTION

La ligne White Star-Dominion a annoncé, hier, la promotion du capitaine John Davies, l'un des commandants les mieux connus de ceux qui visitent notre port. Le capitaine Davies est transféré du "Canada" à un navire plus gros le "Celtic", qui fait actuellement le service entre New-York et la Méditerranée. Il a été sur le "Canada" pendant de longues années, et ce fut le premier [illegible] joignit en qualité de quatrième officier, et depuis huit ans, il en était le commandant. Le capitaine Davies fut nommé capitaine au temps de la vieille ligne Dominion en 1907, alors qu'il commanda le cargo bien connu le "Cornishman". Il a commandé plusieurs autres navires, tels que le "Friesland", le "Welshman", le "Bovic", le "Cufic", le "Vaderland", le "Zeeland", le "Ionic", le "Canopic" et le Canada".

Durant la guerre, le capitaine Davies a été en service continuel, et à deux occasions il fut poursuivi par l'ennemi.

Le capitaine se rendra en Italie pour prendre le commandement du "Celtic".

LE "CANADA"

Le "Canada" de la ligne White-Star-Dominion, est parti samedi de Liverpool. Il est maintenant en route pour Montréal et il a à son bord les Montréalais dont les noms suivent: Mme J. Woods, Mme Coddington, Mlle Grace Hooke, Mme E. Bates, Mlle R. Bates, Mlle M. Bates, Mme H. F. Hay, M. et Mme Veron, Mme F. Thomlinson, Mlle E. Austin, Mme Annie Mills, M. et Mme W. H. Brown et Mlle Brown.

LE RADIO EXPLIQUÉ

ACCUMULATEUR POUR CIRCUIT DE PLAQUE

Les amateurs de radio trouvent d'appréciables bénéfices pour la réception à longue distance, dans l'utilisation d'un accumulateur pour le circuit de plaque de leur lampe à vide.

L'accumulateur que représente la vignette est du type qui présente d'exceptionnels avantages. Avec un accumulateur, il n'est nécessaire que de charger occasionnellement la batterie au lieu de la remplacer totalement quand elle est épuisée.

La batterie B de la vignette requiert d'être chargée environ une fois de quatre à six mois. Elle fournit un courant relativement élevé, adoptable à l'écouteur téléphonique. En réalité c'est une batterie d'une capacité d'un ampère-heure dont le voltage, lorsqu'elle est complètement chargée, atteint 25 volts. Des écrous permettent de varier ce voltage si nécessaire en phases de deux volts. Les écrous sont visibles en forme de boucles sur le sommet de

la batterie.

Les dimensions de l'unité de batterie sont de 4 1-2 x 2 1-2 x 3 pouces. Plusieurs unités peuvent être connectées en séries, pour assurer un voltage plus élevé pour un circuit de plaque.

Mme W. Craig, Mlle I. Craig, Mlle V. Craig, Mlle A. Weatherstone, Mme J. A. Harrison, Mme D. Morley, M. Clarence Morley, Tom Grimes, M. T. Lee, Rév. M. et Mme C. Swan, Mme Kate White, Mme Jos. Gordon, Mlle H. White, Mme M. Thompson, Mlle M. E. Thompson, Mlle W. Tompson, R. Thompson, Mme I. Evans, Mlle H. Evans, Mme H. Barling, Mme A. L. Fielding, M. John Crabtree, M. Evans, M. Butling, M. G. Cannaduk, Mme Butling, M. J. Crabtree, Mme Rushworth, Mlle A. Whitaker, Mme C. Cox, Mme A. Young, Mme M. Smith, Mlle E. Thompson.

A bord de l'"Andania" parti de Southampton, le 10 de ce mois, on remarque les Montréalais suivants: M. C.-S. Fosberry, Mlle Josephine Hayden, Mlle Emma Z. Hammond, Mme Victor Hammond, Mlle M. Bellamy, Mlle H. Bellamy, Mlle G. MacMillan, M. Fred. Start, Mme B.-J. Chapman, Mlle Pearl Chapman, Mlle Lily Thatcher.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Canopic" de la ligne White Star-Dominion avec 169 passagers de cabine et 183 de troisième classe de Liverpool est arrivé à Québec à 1 heure ce matin et est attendu à Montréal à sept heures ce soir.

L'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien est attendu à Québec vers midi demain, de Hambourg, Southampton et Cherbourg avec 237 passagers de première, 334 de deuxième, et 259 de troisième classes.

Le "Montcalm" du Pacifique Canadien est attendu à Québec vendredi et à Montréal samedi de Liverpool.

L'"Empress of France" du Pacifique Canadien est arrivé à Cherbourg à 4 heures p.m., hier de Québec, en route pour Southampton et Hambourg.

Le "Saturnia" de la ligne Anchor-Donaldson a été signalé à 340 milles à l'est de Belle Isle, à 5 heures p.m., hier en route de Montréal pour Glasgow.

"Antonia" de la ligne Cunard est arrivé à Plymouth à 6.30 hrs a.m., hier de Montréal en route pour Cherbourg et Londres.

L'"Homeric" de la ligne White Star est attendu à New-York à 9.30 heures, demain, de Southampton et Cherbourg avec 364 passagers de première, 415 de deuxième et 175 de troisième classes.

L'"Aquitania" de la ligne Cunard est attendu à New-York vendredi après-midi de Southampton et Cherbourg.

Le "Paris" de la Cie Générale Transatlantique est attendu à New-York samedi, du Hâvre et Plymouth avec 173 passagers de première, 386 de deuxième, et 222 de troisième classes.

Le Portugal sous la tempête

Lisbonne, 16. — Des tempêtes d'une violence jamais enregistrée depuis 80 ans se sont abattues sur le centre du Portugal, dimanche. Des vignobles, des plantations d'olive et des vergers sur plus mes acres de distance ont été détruits. Les toits des maisons ont été arrachés, les animaux tués. Les dommages aux moissons sont énormes.

Ceux qui souffrent de cors sont étonnés; l'eau chaude les enlève, pas d'ennui, pas de douleur.

Cela prend seulement une minute ou deux pour couvrir un [illegible] avec une goutte ou deux de l'Extracteur de cors sans douleur de Putnam. La douleur cesse immédiatement; ensuite prenez un bain de pieds chaud et le cor ou les callosités sortent. Voilà tout ce qu'il faut faire, un bain de pieds et un peu d'Extracteur de cors sans douleur de Putnam. Ceux qui souffrent de cors sont étonnés quand ils emploient la méthode de Putnam. Elle débarrasse les pieds des cors, des durillons et des callosités douloureuses. En vente à bon marché chez les pharmaciens. Assurez-vous qu'on vous donne Putnam. 2

Les Imperfections de la Peau Eliminées par Absorption

Comme une exposition indue aux morsures estivales laisse une indésirable peau hâlée, rouge et rugueuse, souvent accompagnée de rousseures, il est à propos de faire disparaître la surpeau. Il n'est rien de mieux, à cette fin, que la cire mercolisée, laquelle fait vraiment disparaître une complexion déplaisante. La dite surpeau est elle-même absorbée gentiment, graduellement sans inconvénient ni réclusion. Etendez légèrement la cire sur toute la figure au coucher et enlevez le matin au moyen d'eau chaude. Si vous achetez une once de cire mercolisée à la pharmacie, servez-vous en une semaine durant environ, alors vous remarquerez sûrement une amélioration sensible. Quand la peau neuve apparaîtra entièrement votre complexion sera une merveille de pureté sans taches et d'une blancheur de toute beauté.

GOUVERNEURS DU COLLEGE DES MEDECINS

Dix médecins sont élus par acclamation et sept sièges sont contestés.

PREMIERE REUNION

Le Dr Joseph Gauvreau, régistraire du Collège des Médecins et Chirurgiens, annonce que les élections des gouverneurs de cette corporation donnent comme résultat dix élections par acclamation et sept contestées. Le résultat de ces dernières sera connu le 6 septembre prochain. La première réunion générale des gouverneurs sera tenue, le 26 septembre, dans l'édifice de l'assemblée Législative à Québec. Les examens pour l'admission à l'étude de la médecine commenceront à l'Université Laval, le mardi, 5 septembre.

Les médecins élus par acclamation sont:

District comprenant les comtés de Beauce, Compton, Wolfe et Richmond: Dr W.-A. Thibault, de Wottonville, comté de Wolfe.

District comprenant les comtés d'Iberville, St-Jean, Laprairie, Huntingdon, Beauharnois, Chateauguay, Soulanges, Vaudreuil et Napierville: Dr J.-M. Longtin.

District comprenant une partie de la ville de Montréal (district No 9): Dr Rodolphe Bonnet.

District No 10 de Montréal: Dr John A. Macdonald.

District No 11 de Montréal: Dr J. G. Lucien Miller.

District No 12 de Montréal: Dr E. G. Asselin.

District comprenant les comtés de Wright, Ottawa, Labelle, Pontiac, Argenteuil, Témiscamingue et Deux Montagnes: Dr Aurèle Archambault, de Hull.

District comprenant les comtés de Trois-Rivières, Saint-Maurice, Champlain et Maskinongé: Dr Olivier Tourigny.

District comprenant St-Sauveur, Québec est, comté Québec, Ste-Foye, et Montmorency: Dr Arthur Leclerc, de Québec.

District comprenant les comtés de Chicoutimi, Saguenay, Lac St-Jean, Portneuf, LaTuque et Ile d'Anticosti: Dr Eugène Tremblay, de Chicoutimi.

Les élections contestées sont: District comprenant Gaspé, Iles de la Madeleine, Bonaventure, Matane, Rimouski, Témiscouata et Kamouraska: Dr T. W. Michaud, de St-Pacôme, Kamouraska, et le Dr L.-E.-A. Parrot, ancien député à la Législature pour Témiscouata.

District comprenant les comtés de l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Lotbinière, Dorchester: Dr J.-E. Bélanger et Dr J.-H. Dumas.

District comprenant les comtés de Frontenac, Mégantic, Arthabaska, Drummond, St-Hyacinthe, Bagot: Dr Achille Boisvert, de Plessisville et Dr Eugène Lacerte, de Thetford Mines.

District comprenant les comtés de Richelieu, Yamaska, Nicolet, Verchères, Rouville et Chambly: Dr Chas. B. Bibon, de Ste-Sophie de Revrard, et Dr H.-M. Ponbriand, de Sorel.

District No 8, de Montréal, Dr Henri Dorval et Dr Arthur St-Pierre.

District comprenant les comtés de Joliette, l'Assomption, Montcalm, Berthier, Terrebonne, Ile Jésus: Dr J.-A. Côté, de St-Alexis, et Dr Joseph Marion, Joliette.

District comprenant Québec centre, Québec ouest, Sillery et Ste-Foye: Dr Arthur Simard et Dr René Turcot.

M. Denis à la Tombola de Sainte-Cécile

M. le docteur Denis, représentant de la division St-Denis, au fédéral, a visité la Tombola de la paroisse Ste-Cécile, hier soir.

Après une visite à chacun des kiosques, notre populaire député adressa des félicitations au président sur l'organisation de cette fête de charité.

J'AI D'ABORD COMPOSE CE REMEDE POUR MES PROPRES VOISINS

Leurs éloges pour cette nouvelle formule de fer, se sont répandues si rapidement que maintenant après neuf ans, plus de 4,000,000 de personnes l'emploient annuellement.

Il y a des années, je commençai à m'étonner du grand nombre de mes amis et voisins qui étaient toujours malades, souffrant et sous les soins du médecin, sans jamais retirer aucun soulagement. Les ouvriers et leurs femmes étaient fréquemment tous fatigués le soir et un grand nombre étaient faibles, nerveux et épuisés. L'un avait des douleurs dans le dos et pensait que c'était la maladie des reins, un autre avait des douleurs dans la région du coeur, avait des palpitations et des étourdissements et était certain de souffrir de maladie de coeur. D'autres encore avaient de violents maux de tête, des bluettes devant les yeux, des douleurs le long de l'épine dorsale et une grande variété de symptômes alarmants.

Pendant des années j'ai fait une étude spéciale de cette condition, consultant un grand nombre de médecins et de chimistes. Une multitudes de recherches par les médecins de tout le pays montrèrent que trois personnes sur quatre que vous rencontrez manquent de 100% de fer dans leur sang. Le manque de fer dans le sang est la plus grande de toutes les faiblesses débilitantes. C'est le fer dans votre sang qui vous permet de retirer la nourriture de votre alimentation. Sans fer, rien de ce que vous mangez vous fait du bien. Votre coeur, vos poumons et vos reins et tous vos organes vitaux retirent leur nourriture du fluide sanguin quand celui-ci manque de fer et qu'il est pauvre et appauvri, vous pouvez souffrir des symptômes d'un grand nombre de maladies quand la vraie et réelle cause de tous vos maux est le manque de fer dans le sang.

Autrefois, les gens prenaient souvent du fer métallique, dont plusieurs médecins prétendent qu'il n'est pas absorbé du tout. En préparant le Nuxated Iron (Fer Nuxaté), j'emploie la plus nouvelle forme de fer, qui est comme le fer dans votre sang, dans les épinards, les lentilles et les pommes. A l'encontre des anciennes formules de fer, elle ne détériore pas les dents, ni ne bouleverse l'estomac et elle est prête à être prise de suite et assimilée par le sang. Ce sont les personnes dont le sang est riche en fer, qui possèdent le plus de force, vigueur et énergie. Si vous n'êtes pas fort vous vous devez vous-même de faire l'expérience suivante:

Voyez pendant combien de temps vous pouvez travailler et combien loin vous pouvez marcher sans être fatigué; ensuite prenez deux pastilles de 5 grains de Nuxated Iron (fer nuxaté), trois fois par jour après les repas et cela pendant deux semaines—ensuite essayez vos forces de nouveau et voyez combien vous avez gagné. Un nombre étonnant de personnes nerveuses, épuisées qui étaient tout le temps malades, ont grandement améliorée leur santé et augmenté leur force, énergie et endurance simplement en prenant cette plus nouvelle formule de fer. 1762

C'EST une MERVEILLE POUR LES RHUMES, LE CATARRHE, LES BRONCHITES, LES GORGES AFFECTEES

Quand votre gorge graillonne, vos poumons et votre thorax vous font mal, quand vous avez le rhume, ne craignez pas la consomption — employez le Catarrhozone et revenez à la santé. Il dégage la gorge, arrête la toux, soulage la poitrine et les douleurs des capillaires bronchiaux. Pour guérir le catarrhe nasal, il n'y a rien de mieux. Le Catarrhozone est le remède de la nature même—il guérit et soulage—chasse toutes traces de maux de gorges, de poumons et de bronchites. Prescrit par nombre de spécialistes et employé par des milliers tous les jours. Procurez-vous une bouteille d'un dollar, qui vous durera deux mois. Petite bouteille, 50c; échantillon, 25c; chez tous les marchands ou à la Catarrhozone Co., Montréal. 7

LA CHALEUR DE L'ETE DANGEREUSE POUR LE BEBE

Nulle saison de l'année n'est aussi dangereuse que l'été pour la vie des tout petits. La chaleur excessive bouleverse si rapidement l'estomac du bébé, qu'à moins qu'un prompt secours arrive, le bébé peut être hors de tout secours humain avant que la mère réalise qu'il est malade. L'été est la saison où la diarrhée, le choléra infantile, la dysenterie et les coliques sont les plus fréquentes. N'importe laquelle de ces maladies peut être mortelle, si elle n'est pas soignée promptement. Durant les mois d'été le meilleur ami des mères, sont les Tablettes Baby's Own. Elles règlent les intestins, adoucissent l'estomac et gardent le bébé en santé. Les tablettes sont vendus par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont. ann

Feuilleton de La Patrie

Un Coeur qui Saigne

PAR JEAN DE KERLECQ

4 Suite

L'orpheline hésita, puis, soudain, laissant exhaler le trop plein de sa peine, elle dit un nom:

—Maxime.

Le marchand de bois feignit un grand étonnement:

—M. Janville... est-il mort?

—Non... mais, je crois qu'il m'oublie.

—Lui!... allons donc.

—Voilà quinze jours que je suis sans nouvelles.

—Ne m'as-tu pas dit qu'il voyageait beaucoup?

—Oui... ordinairement cela ne l'empêchait pas de m'écrire.

—Mais... sa mère?

—Je lui ai adressé trois lettres, elles sont restées sans réponse.

—Diable.

Philibert demeura quelques secondes sans parler. Il semblait réfléchir. Il reprit enfin:

—C'était sérieux?

—Quoi

—Cet amour.

—Mais, mon oncle... nous avions échangé une promesse solennelle... Pourquoi me demandez-vous cela?

—Dame, tu sais... avec les jeunes gens on ne sait jamais! Leur tête tourne où le vent souffle. Ils font des serments d'éternelle fidélité, qui durent jusqu'au moment où un nouveau sujet passe à portée de leurs yeux! L'homme est inconstant.

—Je ne croirai jamais cela de Maxime.

—Je ne l'aurais pas cru davantage... et pourtant ce silence signifie quelque chose.

Colette soupira de nouveau et ne répondit rien.

—Il faut en avoir le coeur net, reprit Pointel.

—Oui, mais comment?

—J'en fais mon affaire.

—Surtout, n'allez pas écrire!

—Pourquoi?

—Vous n'obtiendriez sans doute pas plus de réponse que moi-même... et puis, je ne voudrais pas qu'on puisse supposer que je me cramponne.

—C'est juste, tu veux sauvegarder ta dignité, je ne puis que t'approuver.

—Vous le voyez, dit-elle, cela n'est pas facile.

—Attends! fit subitement Philibert, j'ai mon idée.

—Dites.

—J'ai besoin d'aller à Poissy pour une affaire de bois, je ferai un saut jusqu'à Paris.

—Oh! que vous êtes bon!

—Je me renseignerai... je verrai la concierge de la rue de Maistre; au besoin je verrai les Janville.

—Oui, voyez-les... tâchez de savoir... Il ne se peut pas qu'ils m'aient oubliée... Peut-être Mme Janville est-elle malade... peut-être est-ce Maxime! Il doit y avoir quelque chose comme cela. Si pourtant...

—Achève ta pensée.

—Si pourtant — mais je ne puis y croire — Maxime avait changé d'idée... alors... il ne faudrait pas vous humilier...

—Très bien.

—...Pas discuter même. Dieu sait si je l'aime! Je préférerais le perdre plutôt que lui forcer la main.

—Je ferai exactement selon ton désir.

—Quand partirez-vous?

—Demain.

Pour la première fois peut-être, Colette embrassa son oncle de bon coeur.

Le lendemain Philibert s'en alla dès la pointe du jour. A Rouen, il retrouva Hubert Magard, son complice.

—Eh bien? fit ce dernier en apercevant le marchand de bois.

—Ça marche. Elle m'a délégué en ambassadeur.

—Tu vas à Paris?

—Oui.

—Parfait! nous y allons ensemble.

Dans le compartiment de seconde classe qui les emportait vers la capitale, les deux hommes devisaient joyeusement.

—Je t'avais dit qu'avant trois mois je serais ton neveu.

—Je commence à te croire, avoua Pointel.

—Tu vois, le moyen était bon.

Sur les conseils de son jeune propriétaire Pointel, excipant de sa qualité de tuteur, avait ordonné au facteur rural de lui remettre toute la correspondance destinée à sa nièce, et, naturellement, toutes les lettres des Janville avaient pris le chemin de sa poche. Quant à celles adressées par la jeune fille, il se les faisait remettre sous le couvert de la morale, et sans se préoccuper du discrédit qui pouvait rejaillir sur Mlle Engelbart.

Pressé d'aboutir, Magard relançait presque chaque jour son locataire. Il multipliait les promesses, faisait miroiter aux yeux de son compère des avantages qu'il se réservait de ne pas lui accorder par la suite.

Parfois, dans l'intérêt commun, Pointel risquait une observation:

—J'ai dans l'idée que l'affaire réussira, mais je vous le répète, il faut agir avec beaucoup de prudence et de circonspection. Brusquer Colette serait aller au-devant d'un échec certain. Au contraire, il faut tâcher, sans en avoir l'air, de l'amener d'elle-même au point où nous la voudrions.

Hubert reconnaissait le bien fondé de ce discours et se rendait — pour un moment — aux raisons de Pointel, mais une impatience fébrile le dévorait.

Il avait peur de voir lui échapper la proie si ardemment convoitée.

IV

UN COEUR BRISE

Quand Maxime reconnut Pointel dans l'embrasure de la porte il fut sur le point de lui sauter au cou.

—Vous... vous!... enfin nous allons avoir des nouvelles! Mais entrez donc, Monsieur Pointel.

Il s'effaça pour laisser passer le marchand de bois, le poussa vers le salon, tandis que Mme Janville attirée par les éclats de voix, s'empressait, offrait au visiteur le meilleur fauteuil.

—Vous enfin! répétait Maxime.

Puis, tout à coup, sans autre préambule:

—Colette!

—Elle va bien.

—Ah!... ma mère et moi nous avions craint...

—Quoi donc?

—Qu'elle ne fut souffrante...

—Pourquoi?

—Depuis le temps que nous ne recevons plus de ses nouvelles.

—Il y a longtemps qu'elle ne vous a écrit?

—Près de trois semaines... Elle a bien reçu nos lettres, j'imagine!

—Certainement.

—La chère paresseuse!

M. Pointel demeurait maintenant silencieux et comme embarrassé. Il regardait la pointe de ses chaussures et soupirait en hochant la tête.

—Mon Dieu, monsieur. Que se passe-t-il?

Le marchand soupira plus fort.

—Monsieur, intervint Mme Janville à son tour. Vous nous cachez quelque chose.

—C'est vrai.

Puis sur un ton amer:

—Il y a des corvées dont on se passerait bien.

—Des corvées, dites-vous?

—Comme celle dont ma nièce m'a chargé.

—Pour nous!

—Hélas, oui monsieur.

—Je ne vous comprends pas, fit Maxime très pâle.

Pointel eut un geste fatal.

—Je n'ai moi-même, que trop bien compris!

—Mais encore.

—Eh bien, voilà la chose tout crûment: Colette m'a prié de venir en son nom vous réclamer des lettres.

—Quelles lettres!

—Mais celles qu'elle vous a écrites.

—C'est impossible!

—C'est le mot dont je me suis servi quand elle m'a marqué sa volonté.

—Ses lettres... mes lettres... mais enfin qu'est-ce que cela signifie?...

—Cela signifie monsieur que le coeur est inconstant.

—Celui de Colette, jamais!

—Je vois mon pauvre monsieur que vous avez des illusions; c'est de votre âge... Quand vous aurez vécu autant que moi, quand vous en serez pétri par où je suis passé...

Il passa sa main sur son front comme pour éloigner un cauchemar.

—Ce coup inattendu me trouve désarmé, fit le malheureux jeune homme en retenant une larme à grand'peine.

—Je comprends cela... J'aurais dû vous y mieux préparer. Je pensais que le silence de ma nièce eût été pour vous un avertissement.

Pointel avait décoché cette flèche avec assez d'habilité.

Mme Janville sentit la force de l'argument.

—Monsieur a raison dit-elle; nous aurions dû réfléchir. Ce mutisme, après nos lettres si pressantes, était pour le moins anormal.

—Mais encore reprit l'infortuné Maxime, il y a une raison.

—Toujours la même!

—Ah! Je n'y veux pas penser, gémit M. Janville.

—Cela vaut mieux, approuva la mère.

—Mais que faire... que faire?...

—Rendre ces lettres qu'on nous réclame.

—Mes chères lettres!

—Mon ami, je comprends ton chagrin... Il n'y a pourtant pas moyen de faire autrement.

Maxime se leva en chancelant, quitta le salon et marcha vers sa chambre.

Mme Janville et M. Pointel demeurèrent en présence.

—J'étais loin... Oui, bien loin de m'attendre à cela, répéta l'excellente dame. Colette paraissait beaucoup aimer mon fils. Ils avaient grandi ensemble... Je m'étais faite à l'idée qu'ils seraient mes enfants. Vous me voyez profondément triste d'une décision qui, je l'espère du moins, n'a pas été prise à la légère.

—Oh! non, madame. Colette est une fille réfléchie.

—Elle n'a pas hésité?

—Un peu... je l'avoue... mais c'est un si beau parti!

—Ah! c'est donc qu'elle va se marier?

—Oui.

—Prochainement, sans doute?

—Très prochainement.

—Peut-on savoir avec qui?

—Je ne sais si je dois... les bans ne sont pas encore publiés.

—C'est quelqu'un du pays?

—Un riche propriétaire.

—Je comprends. Cela ne cesse pourtant pas de m'étonner. J'avais toujours considéré Colette comme une personne paraissant désintéressée.

—En vieillissant, les goûts changent...

—Je le regrette pour elle, et pour nous.

A ce moment, Maxime reparut.

Il tenait un petit paquet dans ses mains qu'agitaient un tremblement nerveux.

—Monsieur, dit-il, en tendant à Pointel le précieux dépôt, vous direz à celle qui vous envoie que je tenais à ces lettres comme à la vie... que je lui pardonne pourtant d'avoir brisé mon coeur. Dieu fasse qu'elle n'ait jamais à regretter sa décision... puisse-t-il exaucer aussi les voeux que je forme pour son bonheur.

—Monsieur, dit Pointel en s'inclinant, je lui reporterai fidèlement vos paroles.

Il se leva, salua gravement et se dirigea vers la porte.

Maxime le reconduisit jusqu'au seuil de l'appartement.

Il se quittèrent sans plus échanger une parole.

La porte se referma sur Pointel avec un bruit sourd, qui n'empêcha pourtant pas un cri rauque de parvenir jusqu'à lui.

Philibert haussa les épaules.

—Ouf! fit-il. Voilà une satanée corvée de faite. Magard me doit une fière chandelle.

Il échangea quelques paroles avec la concierge, à laquelle il apprit la "grande nouvelle" et rejoignit son complice dans un café du boulevard de Clichy.

—Ça marche!... ça marche! dit-il joyeusement... Je crois que le Janville se le tiendra pour dit.

Il raconta par le détail ce qui s'était passé, rue de Maistre.

—Alors, tu crois qu'ils ne soupçonnent rien?

—Rien. J'en réponds.

—Et Colette... L'abusera-t-on si facilement?

—Hum!... C'est une fine mouche. Avec elle, on ne sait jamais!

—Tu crois qu'elle serait capable d'un coup de tête?

—Je ne dis pas cela... Seulement... Voilà! il faudrait mener rondement la chose... tout en ne brusquant rien...

—C'est bien mon avis... Je te l'ai assez répété... Il suffirait d'une indiscrétion... d'un pur hasard, pour ruiner notre combinaison.

—Alors?

—Il me vient une idée... et si, après cela, Colette garde la plus petite lueur d'espérance, c'est que je ne suis pas le fils de mon père.

Confiant en son génie, Hubert Magard régla les consommations, prit le bras de son compère et entraîna ce dernier vers la rue d'Amsterdam.

V

Le Fer dans la Plaie

Philibert Pointel rentra à Torcy le lendemain. Prosper Bourget était venu le chercher à la gare de Longueville. Colette brûlait d'envie de l'accompagner; pourtant elle y avait résisté. Elle avait une grande pudeur de sentiments. Elle ne voulait pas donner à Pointel le spectacle de sa mortelle inquiétude. Cependant, quand la voiture pénétra dans la cour, elle sortit sur le seuil, et vint à la rencontre de son oncle. Elle ne lui posa aucune question, mais son regard interrogea le visage fermé du voyageur. Il était grave. Elle ne douta plus de son infortune. Elle fit pourtant bonne contenance et s'informa de la façon dont s'était effectué le voyage.

Pointel embrassa longuement sa nièce et s'assis à la table devant le déjeuner que Colette avait préparé. Durant le repas, ils parlèrent de choses vagues. Il semblait qu'un accord tacite fut intervenu entre eux. Elise, le teint fleuri, les yeux brillants, les étourdissait de son bavardage intempestif.

Colette s'efforçait de cacher son dépit, mais son coeur, horriblement serré, battait à grands coups dans sa poitrine. Elle mangeait du bout de ses lèbres et sans appétit. Elle aurait voulu pouvoir se retirer dans sa chambre pour pleurer à son aise, loin de tout regard indiscret.

Enfin, le repas s'acheva. Philibert alluma sa pipe, puis, se levant:

—Ma fille, dit-il, je voudrais causer avec toi un moment.

L'orpheline soupira et suivit son oncle dans la salle.

Ils demeurèrent un moment debout. Lui, l'air absorbé, elle, un peu pâle, dans l'attente du coup qui allait la frapper — bien qu'elle se fût déjà préparée à le recevoir.

—Assieds-toi, dit Pointel.

Colette obéit. Il reprit, brusquement, estimant qu'une rude franchise était encore le meilleur moyen de se tirer d'embarras et d'en imposer à sa nièce.

—Je les ai vus.

—Ah!

—Oui, la mère et le fils.

—Qu'ont-ils dit?

—Pas grand chose. Ils ont surtout paru ennuyés d'avoir à m'avouer la défection de leurs sentiments. Ils m'ont exposé leurs raisons. Elles ne valent pas grand chose. M. Janville trouve l'occasion de faire un très beau mariage. En homme avisé, il ne veut pas la laisser échapper.

—Oh!... Qui m'aurait dit cela de lui!...

—Tu vois... Le dévouement n'est pas toujours où on le croit. Il se cache parfois... et l'on passe à côté sans le deviner.

L'allusion à Magard était directe. Colette ne la releva pas. Pointel comprit qu'il eut été impolitique d'insister en un pareil moment. Il prit un grand air navré et jeta négligemment sur la table un carré de brisiol.

—Tiens!... C'est tout ce que je rapporte. Donne-toi donc la peine de lire cela. C'est du beau!

La jeune fille prit le carton. C'était une invitation d'assister à la cérémonie d'un mariage. Elle était ainsi conçue, pour une part:

Madame Edmond Janville a l'honneur de vous faire part du mariage de son fils, Monsieur Maxime Janville, ingénieur, avec Mademoiselle Renée Duchatel.

Et vous prie d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donnée le 28 mai 192... en l'église Saint-Pierre-de-Montmartre, à onze heures du matin.

Paris, 21, rue de Maistre, le 17 avril 192...

A droite, la famille Duchâtel faisait une invitation analogue.

—C'est bien, dit Colette en reposant l'imprimé sur la table. Je ne vous en remercie pas moins, mon cher oncle, de vous être donné tant de mal à propos de cette affaire. Je déplore de vous avoir exposé à cette humiliation.

—Oh! mon enfant!... peux-tu dire!... Ne sais-tu pas combien je te suis dévoué. Mon seul regret est de n'avoir pas été un messager de bonne nouvelle. Toute blessure qui t'es faite, m'atteint.

Cependant, Colette demeurait comme en arrêt devant ce morceau de carton qui venait de ruiner ses espoirs. Elle ne comprenait pas comment il avait pu tomber aux mains de son tuteur. Elle ne cacha pas sa pensée.

—Je m'étonne pourtant qu'ils aient eu le cynisme — ou la cruauté — de vous remettre cette invitation.

Pointel demeura un moment interdit. Il n'avait pas prévu l'objection. Homme de ressource, il vit aussitôt l'argument:

—Tu avais une si belle confiance!... J'ai dit que peut-être tu ne me croirais pas... que tu garderais, malgré tout, un fugitif espoir. Il traînait sur la table quelques centaines de ces lettres, j'ai cru pouvoir en demander une. Ai-je eu tort?

—Non, dit l'orpheline d'une voix blanche.

Elle avait trop présumé de ses forces. Elle sentit qu'un flot de larmes montait à ses yeux.

—Merci, dit-elle encore.

Puis, avec un grand cri, chancelante, elle s'en alla.

Pointel raluma sa pipe éteinte.

VI

SOUS LE FARDEAU DES REGRETS

Le coup avait été trop rude. Colette fut malade tout un mois.

Elle serait demeurée presque sans soins si une jeune fille du pays, Germaine Larsen, dont elle avait fait sa seule amie, n'était venue chaque jour passer quelques heures avec elle.

Mlle Larsen habitait avec sa famille la maison la plus proche. C'était une jeune fille discrète et de beaucoup de coeur. Elle comprit qu'une grande douleur était passée dans la vie de l'orpheline. Elle ne la questionna pourtant pas. De son côté, Colette garda farouchement le silence sur le mal qui rongeait son âme.

Quand la complaisance voisine s'était retirée, Philibert venait s'asseoir au chevet de sa nièce et, feignant une grande pitié, s'efforçait de la consoler.

Peu à peu, Colette se rétablit. Elle puisa aux sources de la religion qu'elle professait, la force de résister à l'appel du désespoir. Elle songea qu'elle n'était point seule sur la terre à porter sa croix, et que mieux valait accepter l'épreuve avec résignation.

Ce renoncement la fit meilleure encore. Elle montra plus de patience, plus d'indulgence pour son entourage, et écouta désormais, sans montrer de lassitude, le verbiage de sa tante et les propos insinuants de son oncle.

Elle n'avait pas oublié son ancien ami. Sa pensée, plus que jamais fidèle, s'envolait vers lui, mais elle se défendait de faire autre chose qu'un pieux retour sur le passé. Elle ne pensait pas qu'il lui fut interdit d'entrer dans le cimetière de ses illusions mortes et de les couvrir des fleurs de ses regrets.

Et quand parfois, Philibert s'emportait contre Maxime, elle mettait un doigt sur ses lèvres.

—Mon oncle, il ne faut pas médire des morts!

Car, pour elle, Maxime Janville était mort.

—Ah!... le satané argent! disait le marchand de bois, en a-t-il assez causé de douleurs et de déceptions! 'Dire qu'il y a des gens qui ne vivent que pour lui.

—Leur châtiment est de croire en sa toute-puissance, dit Colette, et de se comporter en conséquence avec ceux qu'elle n'impressionne pas.

—C'est juste. J'ai eu jadis un oncle à héritage... C'était un véritable tyran. Il croyait que tout devait plover devant son sac d'écus. Il a trouvé, ici-bas, le châtiment de son omnipotence. Il est mort, presque ruiné, entouré d'héritiers avides qui le croyaient encore riche. Ils n'ont pas eu de peine à se partager ses dépouilles.

—L'argent est la source de toutes les bassesses, de toutes les vilenies; il engendre l'égoïsme; il corrompt le jugement et les moeurs, c'est un fait. Le riche a peut-être des adulateurs, il n'a pas un ami sincère. Ceux qui seraient tentés de l'aimer, s'en éloignent, parce qu'ils craignent d'être confondus avec le vil troupeau qui lui fait cortège. Voilà ce que ne comprendront jamais ceux à qui la fortune a souri. Ils réserveront toujours, qu'ils le veuillent ou non, leurs faveurs aux moins dignes.

La jeune fille se tut brusquement. Elle avait, sans aucune arrière-pensée, exprimé cette opinion. Elle craignit que Philibert ne fit un rapprochement; qu'il crût qu'elle avait parlé pour le fils Janville, qu'elle plaçait, malgré tout, au-dessus de la fange.

—A propos... remarqua Pointel, M. Hubert Magard est venu.

—Ah!

—Il est presque venu chaque jour.

—Pourquoi faire?

—Pour demander de tes nouvelles.

—Vous le remercierez.

—Le pauvre garçon, il fait peine à voir.

—Est-il donc malade?

—Malade... cela dépend comment on l'entend. Jamais sa santé ne m'a paru meilleure, mais il est visible qu'il souffre.

—Je ne comprends pas.

Philibert eut un demi sourire et sembla prendre soudain un grand parti.

—Eh bien... voilà! j'ai dans l'idée qu'il souffre à cause de toi.

—Oh!...

—J'en suis sûr. Au moment où tu allais plus mal, il venait ici jusqu'à trois fois par jour. Il entrait sur la pointe des pieds et parlait bas... Il demandait d'une voix tremblante comment tu avais passé la nuit... si la fièvre avait monté... si tu avais eu des cauchemars. Un jour, entre deux portes, je l'ai vu pleurer.

Colette était bonne. Elle ne douta pas de la sincérité de son tuteur.

—Pauvre garçon! fit-elle.

Dans le fond, elle était très touchée de la constance que marquait le propriétaire des Caudries. Elle se reprochait de l'avoir, dans les premiers temps, assez mal jugé. Sans doute, sous les aspérités d'un extérieur trop avantageux, il cachait une âme sensible, des sentiments élevés, un coeur capable de fidélité et de renoncement.

—Vous lui direz, reprit-elle, que je suis très touchée.

Le lendemain, pour la première fois, elle descendit dans la salle en s'aidant du bras de son amie. Elle eut la surprise de trouver, près de la fenêtre un rocking-chair.

—M. Magard a envoyé ce fauteuil ce matin à ton intention, expliqua Philibert.

—C'est bien aimable à lui, fit Colette tout émue, mais il faudra le lui rendre.

—Oh!... certainement! telle est bien mon intention.

Elle aspira longuement l'odeur du printemps qui s'insinuait par la fenêtre ouverte. Les bourgeons craquaient aux branches des pommes en fleurs. Le soleil riait au faîte des arbres séculaires, là-haut, sur la colline, dans le bois de Saint-Ribert. Un coucou chantait dans le vallon des Caudries et les moineaux s'éparpillaient dans la cour, cherchant la pâture quotidienne dans la grainaille jetée aux poules.

Colette éprouvait une joie intense à revoir tout cela — une joie qu'elle ne croyait plus éprouver jamais. Elle avait pensé dire adieu à la vie; il lui semblait bon de sentir passer dans ses cheveux la caresse du renouveau.

Mais, cette exhaltation dura peu. La plaie qu'elle portait au coeur saignait davantage quand elle songea, qu'en d'autre temps, elle avait vu s'éveiller la nature dans un joli coin de banlieu, où les Janville possédaient une petite maison, au toit de tuiles rouges, accrochée au flanc de la rivière Montmorency.

Elle ne reverrait plus le site familier, auquel dans la langueur des soirs, elle avait confié son rêve ingénu. Le bras que soutiendrait désormais le bras de Maxime ne serait pas le sien. Le merle familier qui venait se percher dans le cerisier, à la saison des fruits, ne chanterait plus pour elle. Les pâquerettes qu'elle avait cueillies dans la plaine s'effeuilleraient sous d'autres mains.

Le passé était mort — comme son rêve.

Elle soupira.

—Eh bien! petite, dit paternellement Philibert; à quoi penses-tu?

—Je pense, dit-elle gravement, que si l'on savait be que nous réserve l'avenir, nous ne pourrions jamais être heureux.

—On vit d'espoir.

—Il en est aussi qui en meurent.

—Comme tu dis cela!

—On se grise!... on attend d'impossibles bonheurs, on appelle éperdûment des lendemains inconnus, et l'on sacrifie à des fictions, à des chimères, l'heure qui passe et qui comptera, peut-être parmi les meilleures!

Elle se tut tout à coup. Elle se sentait envahie par une mélancolie si pénétrante qu'elle n'était point sûre de contenir le reflux d'émotion qui montait de sa poitrine à ses yeux extasiés.

Philibert la regarda longuement.

Pour la première fois il se sentit ému; le remords descendait en lui — même divine que reçoivent en pleurant ceux que le doigt de Dieu a touchés! —Il comprit l'horreur du crime qu'il avait commis de concert avec Hubert Magard. Il fut sur le point de s'accuser, de se jeter à genoux de se frapper la poitrine, de demeurer la face contre terre jusqu'à ce que le pardon de sa victime l'eût relevé, mais il eut peur des conséquences de cet aveu qui l'eut grandi, il craignit des reproches amers, une explosion de haine.

Et puis!... Ce ne fut qu'un éclair dans les ténèbres de son âme. Il repoussa l'invisible main salvatrice, il chassa la grâce d'un grand geste fatal. Il se reprocha d'être accessible encore à des émotions bonnes pour le vulgaire.

Le spectre de la misère lui semblait plus effroyable que l'autre, plus redoutable, plus sûrement menaçant. Il se dit, qu'à tout prendre, il valait mieux écarter celui-là.

Et comme, silencieusement maintenant, olette laissait couler le torrent de ses larmes, il détourna la tête.

—Tant pis! Le sort en est jeté.

A continuer, demain et les jours suivants.

EXPOSITION DE TORONTO

Voyagez par le Pacifique Canadien

L'exposition de Toronto sera tenue cette année à Toronto, du 26 août au 9 septembre. Des taux spéciaux réduits seront en vigueur sur la ligne du Pacifique Canadien. Un service de train recommendable est mis à la disposition du public à des heures convenables.

Les départs des trains sont comme suit:

Départ de Montréal, Gare Windsor, tous les jours, à 9.45 a.m., arrivant à Toronto, Gare Union, à 6.40 p.m.

Départ de Montréal, gare Windsor, tous les jours, à 10.00 p.m., arrivant à Toronto, gare Uniuon, à 7.30 a.m.

Départ de Montréal, gare Windsor, à 9.30 p.m., arrivant à Toronto, gare de la rue Yonge à 7.00 a.m.

Pour autres détails quant aux trains réduits, etc., s'adresser à tout agent de billet du Pacifique Canadien.

Toutes les heures indiquées sont du méridien de l'est, une heure en retard sur l'heure de l'économie de la lumière du jour.

Le pétrole l'aurait guérie de sa lèpre

Vancouver, C. A., 16.—L'huile de "chaulmooga" aurait raison de la lèpre. Il y a sept mois une Chinoise, arrivant d'Orient, fut séquestrée parce qu'elle souffrait de la lèpre. La léproserie de Dary Island, C.A., étant tombée en désuétude, la femme fut isolée à l'Hôpital Général. Il y a cinq mois on commença à lui appliquer de l'huile de "chaulmooga". On prétend maintenant que la malade est assez bien pour qu'on puisse la remettre en liberté.

Chaque Paquet de 10c de PAPIER A MOUCHES WILSON TUERA PLUS DE MOUCHES QUE $8.00 VALANT DE N'IMPORTE QUEL ATTRAPE MOUCHE COLLANT.

Propre dans son emploi. Vendu par tous les pharmaciens, épiciers et marchands généraux. 14

54 AUTOS SONT RETROUVEES PAR CETTE ASSOCIATION

COMMENT L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE MONTREAL PROTEGE LES CITOYENS CONTRE LES VOLS D'AUTOS.

L'Association des Marchands de Montréal, section des vols d'automobiles, est à préparer un rapport de ses opérations depuis la fin de mars jusqu'à aujourd'hui. Ce rapport indiquera qu'on a obtenu 15 condamnations avec sentences variant de dix années de pénitencier à sentence suspendue.

La valeur représentée par les autos volés durant cette période est de $24,650. Dix mandats de perquisitions ont été émanés et ont eu pour résultat la découverte de sept autos d'une valeur totale de $10,500, ainsi que de pneus, chambres à air etc., pour une valeur de $200.

87 autos ont été rapportés volés durant la même période et 54 ont été retrouvés jusqu'à date.

Il reste encore plusieurs causes devant les tribunaux.

Excursions de Moisonneurs par le National du Canada-Grand-Tronc.

Les chemins de fer National du Canada et Grand-Tronc feront circuler des trains spéciaux pour les moissonneurs, de Montréal à Winnipeg sans changement, lesquels quitteront la gare Bonaventure vendredi, le 11 août à 8.35 a.m., 12.45 p.m. et 8.15 p.m. et le lundi 21 août à 12.45 p.m., et 8.15 p.m. (heure normale).

Ces trains se composeront de wagons à lits convertibles pour colons, dernier modèle, et de wagons spéciaux pour les femmes et les familles, de wagons restaurants, servant des repas et des lunchs à prix raisonnables.

Les prix du passage de toute gare dans la province de Québec, ville de Québec Lévis, Charny et à l'ouest mais pas à l'ouest de La Turque aussi de la province d'Ontario, Capreol Sudbury et à l'est et au sud, sera de $15.00 pour Winnipeg, plus un demi centin par mille à toute gare dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, Edmonton, Calgary, McLeod et à l'est. Au retour, un demi-centin par mille jusqu'à Winnipeg plus $20 jusqu'à l'endroit du départ dans l'est.

Pour billets et autres renseignements s'adresser à l'agent le plus près des chemins de fer Canadien National ou Grand-Tronc ou au bureau des billets de la ville 230, rue St-Jacques. Tél. Main 3620, aux gares Bonaventure, Terminus du Tunnel ou de la rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Briand est arrêté par un sergent de ville trop zélé.

Rouen, France, 16.—La police a récemment donné instruction à la suite d'une épidémie de vols dans les basse-cours, à tous les commissaires de district de surveiller les individus suspects et de leur demander leurs documents d'identité. Un jeune gendarme ambitieux, récemment nommé, aperçut un piéton sur la route publique, hier.

Il le fit prisonnier et l'escorta au poste le plus proche à deux milles d'ici pour l'interroger.

"Vous avez fait une merveilleuse capture, dit le prisonnier au jeune gendarme. Vous êtes certain de recevoir beaucoup de crédit pour cette arrestation."

En arrivant au poste, le prisonnier reçut la permission de téléphoner au procureur public qui ordonna qu'il fut immédiatement remis en liberté.

Ce n'était autre qu'un nommé Aristide Briand, sept fois premier ministre de France, qui dirigea la délégation française à la conférence de Washington en novembre dernier. Il avait oublié ses documents d'identification et il se rendait à la pêche à quelques milles de sa maison d'été, dans un village prochain.

Glacé!
LE THÉ
"SALADA"
M 2211 P
dont chaque verre très froid reflète la pureté parfaite du "Propre breuvage de la Nature."

LA COMMISSION DU HAVRE RECOIT HIER 175 VISITEURS

VENANT DE GLENGARRY, DE STORMONT ET DE DUNDAS.

Cent soixante-quinze citoyens des comtés de Glengarry, de Stormont et de Dundas, ont été hier après-midi, les hôtes du Dr McDougald, président de la commission du Havre. C'est à titre d'amis personnels qu'ils ont été reçus par le président. Ils ont fait une visite du port et l'inspection de l'entrepôt frigorifique. Le Dr McDougald est lui-même natif de Glengarry, et ses amis lui ont payé un tribut d'admiration pour la position qu'il occupe aujourd'hui tant dans le domaine financier que social. Dans le groupe figurait le père du président de la commission, qui est régistrateur de la Cour Surrogate de Glengarry. Il est âgé de 84 ans, et il rappela la visite qu'il fit à Montréal comme membre d'une délégation des trois comtés pour présenter à feu le roi Edouard VII, une adresse, alors que comme prince de Galles, il était venu en 1861 à l'inauguration officielle du pont Victoria.

Le groupe était composé des membres du conseil des trois comtés, du conseil de ville de Cornwall, des Boards of Trade de Cornwall et d'Alexandria, de l'Association libérale-conservatrice, de l'Association libérale, des membres provinciaux et fédéraux du Parlement, du Bureau du fromage et de la Société d'Agriculture.

Ils sont arrivés hier midi de Cornwall par convoi spécial, et se sont dirigés immédiatement à l'hôtel Windsor, où ils ont pris le dîner, étant les hôtes du Dr McDougald.

Après le dîner le président du port dans un bref discours, parla des progrès de notre port, du transport du grain, et de l'entrepôt frigorifique qui est un des plus beaux du monde.

A 3.45 heures les membres sont montés à bord du "Sir Hugh Allan" où ils ont fait l'inspection des quais de charbon, des élévateurs à grain. Ils se sont rendus jusqu'aux chantiers maritimes de Vickers à Maisonneuve, et en revenant ils ont débarqué pour faire la visite de l'entrepôt frigorifique.

Ils ont été émerveillés du développement du port, et c'est dans des termes élogieux qu'ils ont remercié le Dr McDougald de son hospitalité. Des discours ont été prononcés par de col. D. Smith, K.C., Wilfrid Kennedy, M.P., pour Glengary; J. W. McLeod pour Stormont; Joseph Chevrier, E. C. Callaghan, John A. McDougald et Dr W. L. McDougald.

La Patrie
Il y a vingt ans

Le samedi 16 août 1902

La commission de l'inconération se préoccupe depuis plusieurs semaines de réduire le coût de la destruction des vidanges. On attend les meilleurs résultats de l'invention de M. Félix Décarie.

—o—

Les marchands de liqueurs de Sherbrooke mécontents. Ils sont furieux de ne pas avoir été invités à faire partie de l'association des Débitants de Liqueurs de Montréal.

—o—

Scène terrible dans la maison d'un constable. Mme Desjardins blesse grièvement sa fille en maniant imprudemment une carabine Flaubert. Folie de désespoir, elle voulait se jeter par la fenêtre.

—o—

Nos amis de Québec et la ligne rapide. Ils demandent que Québec soit choisi comme terminus d'été et protestent contre le projet de faire de Sydney, C.B., un port d'attache.

CET INCENDIE A LA DOMINION FLOUR

Après l'enquête de la commission des incendies, la cause du feu survenu à la Dominion Flour Mills rue St-Ambroise vendredi le 4 août, demeure indéterminée. C'est à cet incendie, on se souvient, que neuf pompiers ont été suffoqués par la fumée. Il ressort des dépositions que l'usine était protégée par un système d'extincteurs automatiques qui ont d'ailleurs bien fonctionné ce jour-là. Il est avéré que les flammes ont pris naissance dans le séchoir de la tonnellerie.

M. Alex. J. Wood, assistant gérant-général, estime à environ $18,000 le chiffre des pertes.

CONSEIL de BEAUTE pour les FEMMES

Pour éclaircir le teint et rendre les yeux brillants

Prenez

Quand les aliments ne sont qu'imparfaitement digérés, cela cause la fermentation, obstrue les intestins et rend le sang impur. Les résultats sont une vue faible, une peau terreuse, des pustules, boutons et autres marques disgracieuses. Les Beecham's Pills agissent promptement sur l'estomac, le foie et les intestins, les règlent et les conservent en bonne condition. Elles sont douces, inoffensives et recommandables. Elles sont un composé de remèdes d'origine végétale ayant une grande valeur médecinale.

Beecham's Pills

Vendues en boîtes partout

25c—40 Pilules
50c—90 Pilules

Manteaux unis ou garnis de fourrure contrastante, $175, $200, $225 $250 et plus.

Fourrures de Qualité
A Prix Modérés

La prudence commande de choisir vos fourrures avec soin. Aussi quand vous achetez une fourrure C. & C. vous bénéficiez de l'expérience d'une maison manufacturant des fourrures depuis virgt-cinq ans et avez l'avantage de les acheter à des bas prix inconnus ailleurs, ce qui vous permet de combiner l'économie du coût d'achat avec la qualité positivement garantie.

Nous offrons actuellement les modèles les plus nouveaux en styles précurseurs de la prochaine saison, à des prix d'un avantage marqué sur ceux qui prévaudront plus tard.

Un dépôt suffit pour vous procurer une fourrure que nous garderons en magasin sans charge extra.

Manteaux en mouton de Perse depuis	$175
Manteaux en "Seal" d'Hudson depuis	$290
Manteaux en "Seal" Français depuis	$110
Manteaux en chat sauvage depuis	$300
Manteaux en rat musqué depuis	$110
Manteaux en Poney depuis	$90

Cummings & Cummings
Limitée
109 rue St-Paul Ouest
En arrière de l'église Notre-Dame.

LE POMPON

"Comme il avait chaud et que son shako lui pesait à la tête, Courapate tout simplement l'enleva... et, l'ayant enlevé, il constata avec douleur et navrance comme il le fit clara lui-même, qu'il avait perdu son pompon... Je suis fichu, roustl... pauvre tourlourou... Alors, une étincelle de génie illumina sa cervelle en apercevant qu'il était sous un pommier plein de fruits... sans hésiter, il cueillit deux pommes rouges, une grosse et une petite... au moyen d'une mince branche, il se confectionna séance tenante un double pompon de fantaisie, qui, à la distance à laquelle passa le capitaine, jouait parfaitement le pompon réglementaire... après quoi, le soir venu, Courapate rentra sans anicroche, à la caserne... où il n'eut plus qu'à se débouillier pour trouver ce qui lui faillait... et il le trouva sans peine au détriment d'un camarade, ce qui d'ailleurs était fort mal...

je vais être sur le cul... je suis fichu vivant pour avoir perdu un objet appartenant à l'Etat... on va peut-être même m'accuser de l'avoir vendu à l'étranger... on va dire que j'ai commencé la sûreté nationale... que j'ai trahi. Ah mon affaire est claire se lamentait Courapate, douze pruneaux dans le ventre... et moi qui ne peux pas les souffrir... Cette situation malheureuse déjà, se compliqua terriblement, à la vue du propre capitaine de Courapate qui, précisément venait vers le

Coin de Polichinelle

(Suite)

CHAPITRE VI. Le véritable ami.

—Assieds-toi, mon garçon, s'écrie Plumet quand ils furent arrivés au bas de l'escalier qui conduisait du pont étroit à la cabine plus étroite encore.

Alexis regarda autour de lui et se préparait à obéir à cette invitation, quand par bonheur Mme Plumet tourna la tête et poussa un cri.

—Pas là! pas là! s'écria la brave femme. C'est le ragoût!

Alexis sauta comme s'il avait touché un fer rouge et découvrit alors que ce qu'il avait, dans la pénombre, pris pour un siège, était un grand faitout fermé d'un couvercle.

—C'est bien heureux que vous m'ayez appelé, murmura-t-il.

Et prenant des mains de Mme Plumet une assiette ébréchée et une fourchette en fer, il s'assit sur le dernier degré de l'échelle. Plumet s'installa confortablement sur le bord d'une couchette et sa femme, après avoir servi à chacun une portion copieuse de l'appétissant ragoût, se percha sur une boîte à savon renversée. Pendant quelque temps, le trio mangea sans rien dire et le silence aurait pu durer longtemps si une autre pénitche, venant heurter la leur, n'avait soudainement compromis l'équilibre de Sarah. Mme Plumet alla s'asseoir sur le plancher, et Abraham, jetant sur la couchette son assiette et sa fourchette, se précipita sur le pont pour dire au patron du chaland voisin ce qu'il pensait de sa manoeuvre et le menacer de lui piétiner l'estomac. Avant ainsi donné libre cours à son indignation il s'assura que sa demeure flottante n'avait pas reçu d'avarie et redescendit dans la cabine.

—Et maintenant, parlons d'affaires, dit-il en allumant sa pipe, qu'il agita dans la direction d'Alexis. Tu t'es sauvé du collège, pas vrai? C'est bon. Tu ne sais pas où aller ni quoi faire, pas vrai? C'est bon. Eh bien! je vais te faire une proposition. Notre mousse, Victor, s'est cassé la jambe; il est entré à l'hôpital, et nous n'avons plus personne pour conduire Polo. Donc, si tu veux prendre sa place, tu seras logé et nourri..

—Conduire Polo, monsieur Plumet, demanda Alexis, surpris.

—Plumet tout court, interrompit Abraham d'un ton sec.

—Mais qui est Polo?

—Polo est le vieux cheval qui traîne le Véritable Ami quand on est dans le canal, répondit Mme Plumet, cessant un moment d'astiquer son poêle. Pourquoi ne parles-tu pas clairement, Abraham?

—C'est ça une femme! murmura Plumet d'un ton d'admiration.

—Mais je ne sais pas conduire, dit Alexis, hésitant.

—Bien sûr que si, répartit Plumet avec confiance. Toute le monde sait conduire. Tout ce qu'il y a à faire est de marcher à côté de la vieille bête et quand tu vois une mouche sur son dos tu donnes un bon coup de bâton sur la mouche. Tu comprends?

—Mais s'il n'y a pas de mouche? hasarda Alexis.

—Alors, répliqua péremptoirement Plumet, tu tapes là où la mouche aurait pu se mettre, et cela fait le joint. La vieille jument aime bien à s'endormir en route, elle a besoin qu'on la réveille de temps à autre. C'est comme cela qu'on la rappelle à l'ordre!

—Si cela n'est pas plus difficile, monsieur....

—Plumet tout court, corrigea le brave homme avec patience.

—Je crois que je pourrai m'en tirer, acheva Dumont.

—Et maintenant, parlons d'affaires, dit-il en allumant sa pipe, qu'il agita dans la direction d'Alexis. Tu t'es sauvé du collège, pas vrai? C'est bon. Tu ne sais pas où aller ni quoi faire, pas vrai? C'est bon. Eh bien! je vais te faire une proposition. Notre mousse, Victor, s'est cassé la jambe; il est entré à l'hôpital, et nous n'avons plus personne pour conduire Polo. Donc, si tu veux prendre sa place, tu seras logé et nourri..

—Conduire Polo, monsieur Plumet, demanda Alexis, surpris.

—Plumet tout court, interrompit Abraham d'un ton sec.

—Mais qui est Polo?

—Polo est le vieux cheval qui traîne le Véritable Ami quand on est dans le canal, répondit Mme Plumet, cessant un moment d'astiquer son poêle. Pourquoi ne parles-tu pas clairement, Abraham?

—C'est ça une femme! murmura Plumet d'un ton d'admiration.

—Mais je ne sais pas conduire, dit Alexis, hésitant.

—Bien sûr que si, répartit Plumet avec confiance. Toute le monde sait conduire. Tout ce qu'il y a à faire est de marcher à côté de la vieille bête et quand tu vois une mouche sur son dos tu donnes un bon coup de bâton sur la mouche. Tu comprends?

—Mais s'il n'y a pas de mouche? hasarda Alexis.

—Alors, répliqua péremptoirement Plumet, tu tapes là où la mouche aurait pu se mettre, et cela fait le joint. La vieille jument aime bien à s'endormir en route, elle a besoin qu'on la réveille de temps à autre. C'est comme cela qu'on la rappelle à l'ordre!

—Si cela n'est pas plus difficile, monsieur....

—Plumet tout court, corrigea le brave homme avec patience.

—Je crois que je pourrai m'en tirer, acheva Dumont.

—Et maintenant, mon garçon, comment t'appelles-tu? demanda Mme Plumet, retroussant ses manches pour se mettre à sa lessive.

—Appelez-moi Alexis.

—Alexis, fit M. Plumet c'est un nom bien recherché pour nous. Nous t'appellerons Samedi, parce que nous t'avons trouvé samedi.

Et le patron, ravi de son ingéniosité, se mit à rire comme un enfant.

—Samedi donc, et pour que ce soit plus court, nous dirons Sam. Hein, Sarah?

Mme Plumet accueillit comme elle méritait cette brillante invention et son mari monta sur le pont, en disant qu'il entendait venir la charrette au ciment et qu'il voulait finir de charger ce soir, afin de partir le lendemain matin à la première heure.

(A suivre)

Gros Chagrin de Jeannette

(Envoi de Fée Printanière.)

Origine et signification de quelques proverbes

Devenir d'évêque, meunier se dit quand on quitte sa condition pour en choisir une de moindre importance.

C'est un poète (Benserade) qui, étant à Toulouse avec l'évêque d'Amiens, accompagna ce dernier pour visiter ensemble le moulin, très connu de Basacle. Les visiteurs, charmés, eurent tous deux l'idée de demander au roi l'autorisation d'en construire un semblable, ce qui leur fut accordé. "Pour moi, dit Benserade à l'évêque, je risque peu et puis beaucoup gagner, mais vous, Monseigneur, vous deviendrez, d'évêque, meunier."

Un bon renard ne mange point les poules de son voisin, signifie que tout homme habile et rusé voulant faire une action blâmable, la fait plutôt dans un quartier éloigné, que dans les lieux de son voisinage.

—o:o—

Enigme

(Solution demain.)

Je l'aime autour de mon cou.
J'en fais un insigne d'autorité.
Je la place au bras d'un blessé.

—o:o—

Charade

(Solution demain.)

Mon premier est cruel quand il est solitaire.
Mon second moins honnête est plus tendre que vous.
Mon tout à votre coeur dès l'enfance a su plaire.
Et parmi vos attraits est le plus beau de tous.

(Envoi de H.-G. Bureau, Ottawa)

REBUS

(Solution.)

Arles est une sous-préfecture des Bouches-du-Rhône.

CHARADE

.... (Solution.) ....

Oison — Toison. ... ...

Les faux diagnostics de la tuberculose

(Spécial à la PATRIE)

Londres, 16. — Un spécialiste français des maladies de poitrine, le docteur Rist, invité à prendre la parole à un congrès de l'Association des médecins anglais, qui a eu lieu à Glasgow récemment, a déclaré qu'en 1918, alors qu'il était attaché comme major à l'hôpital Laënnec, à Paris, il avait constaté que, sur les 382 hommes hospitalisés dans cet établissement comme étant atteints de tuberculose, 37 seulement souffraient réellement de cette maladie; 22 avaient été mis en observation sans que les symptômes nets aient pu être diagnostiqués; enfin 283 n'étaient certainement pas tuberculeux.

Le docteur ajouta que sur 158 anciens soldats reconnus tuberculeux et envoyés dans les sanatoria de la Cité de Londres pour y faire une cure, 124 n'étaient pas phtisiques.

En terminant, le docteur Rist déclara que ces faux diagnostics étaient une des caractéristiques de la médecine moderne, non seulement en France et en Grande-Bretagne, mais encore dans le monde entier.

LES PERSONNES IRRITABLES

sont ordinairement victimes de l'anémie et de la faiblesse nerveuse

L'irritabilité est un des symptômes de la nervosité et elle empire à mesure que les nerfs deviennent plus détendus et approchent un état d'épuisement. Personne n'est irritable volontairement, et cet état est souvent la seule expression extérieure de souffrances physiques que les amis ne réalisent pas. Il est accompagné de maux de tête, d'insomnie, d'indigestion nerveuse et de dépressions, à moins d'être promptement enrayés, une maladie plus grave se développe.

Le traitement pour les premières phases de la nervosité ainsi que la période plus avancée, est l'alimentation des cellules nerveuses, exigeant un tonique. Comme les nerfs se nourrissent du sang, le traitement doit être dirigé vers la reconstitution du sang. Les Pilules Roses du Dr Williams agissent directement sur le sang et ont démontré être d'un très grand secours dans un grand nombre de cas de ce genre. Une tendance à l'anémie ou au manque de sang, montrée par les personnes les plus nerveuses, est aussi soulagée par ces pilules tonifiantes. Ceci est démontré par le cas de M. Kenneth R. McDonald, Torbot, N.E., qui dit: "Pendant longtemps je souffris terriblement de maladie nerveuse, avec le résultat que je devins pâle et faible, perdit du poids, dormais mal et me sentais toujours fatigué. Les différents remèdes que j'essayai ne me firent aucun bien. Jusqu'à ce que finalement on me persuada d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je trouvai que ces pilules étaient justement ce dont j'avais besoin vu qu'après les avoir prises pendant une couple de mois, non seulement j'avais engraissé, mais je me sentais plus fort, plus enthousiaste et en meilleure santé sous tous rapports. Je crois que je ne puis trop vanter ces pilules pour ce qu'elles ont fait pour moi."

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes, ou par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50 de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont. ana

C'est l'acidité qui est cause de toutes les douleurs dorsales et de l'inflammation rénale.

"Buvez une eau à laquelle on a ajouté un fort alcalin, afin de neutraliser les acides et de laver les reins. Vous verrez alors que toutes les douleurs disparaîtront," déclare JOHNNIE BASHAM, Champion Welterweight de la Grande Bretagne.

Il n'y a pas une personne sur cent qui procède à un lavage assez fréquent des reins ou qui sache comment il convient d'y procéder d'une manière adéquate. Il n'y a pas un quadragénaire sur cinq cents qui comprenne combien il est facile, lorsqu'on néglige l'hygiène des reins, de devenir victime de graves rhumatismes, de la goutte, de la sciatique, et même des maladies aussi redoutables que le Mal de Bright, l'hydropisie ou le diabète. Il est étonnant de constater combien peu de personnes, à l'exception des pharmaciens et des membres de la profession médicale, savent que l'eau que nous buvons doit être tout d'abord absorbée dans le sang, avant de parvenir aux reins, et que, si cette eau est fortement alcaline, elle opère un lavage complet des reins au moment de son expulsion, entraînant à sa suite tous les acides et toutes les impuretés qu'elle a elle-même absorbée au cours de son séjour dans le sang. C'est précisément pour cette raison que les eaux fortement alcalines des fameuses sources thermales sont aussi efficaces. Les personnes qui souffrent d'affections rénales, de rhumatismes ou de l'acide urique, peuvent facilement en faire la preuve par elles-mêmes, à leur entière satisfaction, et sans mettre le pied hors de chez elles. Elles n'ont qu'à boire le matin, tous les deux jours, pendant une semaine ou deux, un verre d'eau chaude dans laquelle elles auront laissé dissoudre une cuillerée à thé de sels "Alkia Saltrates" (en poudre), en vente dans toutes les pharmacies. Ce breuvage est d'un goût agréable, fort peu coûteux et il est probable que ses effets seront tout aussi salutaires que tout autre traitement prescrit dans le même but. Par la suite, vous ne supporterez plus les histoires de vos amis qui vous diront qu'ils continuent toujours à souffrir, bien que vous leur ayez relaté les résultats de votre propre expérience.

Me BERCOVITCH DIT QUE GRIGNON A TRAHI TOUT LE MONDE

DES DEVELOPPEMENTS DANS L'AFFAIRE DES PRETENDUS FAUX MONNAYEURS DE L'ILE STE-THERESE.

Albert Grignon et Edouard Painchaud, arrêtés dans l'affaire des prétendus faux monnayeurs de l'Ile Ste-Thérèse, ont été réarrêtés hier matin par les détectives Courtois et Churchman, de la police montée.

Cette fois ils sont accusés d'avoir eu en leur possession des clichés pour imprimer des faux billets de banque de la "Federal Reserve Bank" des Etats-Unis, et d'avoir eu également des échantillons de ces billets.

Lors de leur comparution devant le juge Enright, Me Peter Bercovitch, qui représentait le gouvernement, a fait une déclaration qui a créé quelque sensation.

"Je suis informé, dit-il, que Grignon qui a agi en quelque sorte comme "Stool-pigeon" dans cette cause a trahi tour à tour et ses amis et la police (double-crossed both sides).

Me Bercovicth demanda un cautionnement de $5,000 mais Me Alban Germain, pour la défense, s'objecta énergiquement.

Dans le cas de Painchaud, cependant, Me Bercovitch déclara qu'il se contenterait d'un cautionnement de $3,000. Me Germain sursauta. "Comment, s'écria-t-il, c'est la même accusation et on exige un plus fort cautionnement de mon client que de Painchaud! Est-ce parce qu'on n'est pas satisfait de Grignon?"

Le juge lui donna raison et fixa les cautionnements à $3,000 chacun. Me J. P. W. Dagenais défend Painchaud. Enquête le 22.

Les accusés protestent de leur innocence.

La loi Volstead avantage Bahama

Sir Daniel Tudor exprime l'opinion que la prohibition aux Etats-Unis enrichit les Indes Britanniques de l'ouest.

Sir Daniel Tudor est ancien juge de la Cour Suprême des îles Bahamas et séjourne quelque temps dans notre ville avant de se rendre à Gibraltar pour y remplir les fonctions de juge-en-chef.

Le distingué visiteur déclare que la prohibition dans la république américaine a été un véritable bienfait pour la population de Bahama. Bahama comme Québec, dit-il, n'est pas devenu la proie des prohibitionnistes.

Depuis la loi Volstead, ajoute-t-il, les importations de liqueurs ont accru considérablement, les revenus ont augmenté proportionnellement et la dette coloniale est presque éteinte.

LE REIN LA TORTURAIT

Rapidement soulagée par un court traitement au "Fruit-a-tives"

MADAME LALONDE
170 rue Champlain, à Montréal, P. Q.

"Je vous écris pour vous dire que je dois la vie au "Fruit-a-tives". C'est ce médicament à base de fruits qui m'a soulagée, alors que j'avais perdu l'espoir de recouvrer la santé.

"Je souffrais terriblement du mauvais fonctionnement du rein, de dyspepsie et de débilité générale. Je souffrais ainsi depuis des années.

"Je lus une annonce du "Fruit-a-tives" et j'en fis l'essai. Après en avoir pris quelques boîtes j'étais débarrassée de ma dyspepsie et le rein fonctionnait bien.

"J'espère que celles qui souffrent du rein, de dyspepsie et de débitié générale, prendront du "Fruit-a-tives".

JEANNETTE LALONDE.

50c la boîte, 6 pour $2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives Limitée, Ottawa.

VOICI VOTRE CHANCE— MOUTON de PERSE

Magnifique manteau tel que la vignette, collet et manches en Alaska naturel. Valeur jusqu'à $375.00. Durant tout le mois d'août.

$245.00

Ils viennent d'être manufacturés en pleines peaux fraîches à fourrure frisée parfaitement égale et unie et d'un beau lustré. C'est notre stock régulier que nous offrons à réduction durant le mois d'août seulement afin de hâter les achats durant la saison où nous sommes le moins occupés.

Toutes les grandeurs.

Sur quelques dollars de dépôt nous le conserverons gratuitement jusqu'à ce que vous soyez prêt à le prendre.

ERNEST ALBERT

MANUFACTURIERS DE FOURRURES EN GROS
270 RUE ST-PAUL OUEST
Main 7430. — Ouvert le samedi après-midi

Les MOISSONNEURS PARTIRONT DE LA GARE WINDSOR

TRAINS SPECIAUX D'EXCURSION
LE 21 AOUT 1922
A 11.45 a.m. et à 10.00 p.m.

$15 A WINNIPEG

Plus 5c par mille au delà

Des stations dans les provinces de Québec et d'Ontario — Toronto, Sudbury et à l'Est.

PRIX DU RETOUR: 5c par mille, jusqu'à Winnipeg, plus $20 jusqu'au point de départ.

Chars réservés pour les dames et les familles. Service de lunch.

Pour renseignements s'adresser aux agents du

PACIFIQUE CANADIEN

ALMY'S LIMITÉE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre

8me Vente Semi-Annuelle

Blouses en Voile et en Dimity .98 chacune

Quelques-uns des plus jolis modèles pour la saison. Blouses en voile avec collet tuxedo et manchettes finies avec petits plis. Ces manchettes sont disposées de telle façon qu'elles peuvent être ramenées par-dessus les manches d'un manteau.

D'autres modèles avec manches longues ou courtes ont collet Peter Pan en organdi blanc ou brodé en guingan ou beachcloth. Un très joli modèle a un collet Peter Pan bordé à point d'ourlet et avec deux rangées de dentelle. Grandeurs 36 à 44 et de si belle qualité qu'ils valent réellement 2.98 chacune. Notre prix de vente chacune..... **.98**

ALMYS'—Rez-de-chaussée—Commandes postales remplies

Ecoulement de Robes Lavables à 3.98

Toutes nos robes en voile, en guingan et en mousseline qui se vendaient jusqu'à 12.75 sont comprises dans ce lot. Il y a plusieurs couleurs et styles. En vente demain à..... **3.98**

Jupes en Serge à Plis 2.69

Ce sont des jupes que les jeunes filles peuvent porter avec des middies ou bouffants. Elles sont attachées à un corsage blanc qui fait reposer toute la pesanteur sur les épaules. Grandeurs 6 à 14. Vaut 4.98.

ALMY'S—Premier étage.
Commandes postales remplies

Soie Messaline et satin Duchesse 1.65 la verge

La soie messaline est noire et le satin est une riche teinte de bleu beige. La soie est 36 pouces de large et est très convenable pour jupes de sport, blouses et robes.

ALMY'S—Premier étage.
Commandes postales remplies

Tricotine pour l'automne 2.25 la verge

La tricotine est un des trois tissus que New-York favorise cet automne et cet hiver. Cette ligne particulière de tricotine en laine anglaise est une très bonne qualité, bien assez pesante pour costumes, mantes et robes. Nous l'avons dans les couleurs suivantes: bleu marine foncé, brun, sable, castor et noir.

ALMY'S—Premier étage
Commandes postales remplies

Souliers à la Mode à 2.98

Style de nouveauté dans les souliers, genre sport et pour celles qui désirent le confort. Il y a plusieurs styles à courroies, oxfords et souliers dans lesquels il y a deux cuirs de couleurs différentes mélangés. Ce sont des souliers de haute qualité, qui se vendent régulièrement de 5.98 à 8.50. Prix de vente..... **2.98**

ALMY'S—Rez-de-chaussée
Commandes postales remplies

Bonnes Chaussures pour Hommes à 3.98

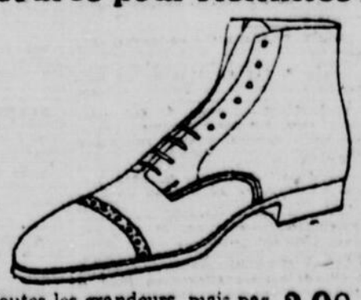

Qualités et genres pour lesquels vous auriez à payer à peu près 7.50 ailleurs. Toutes cousues à la couture Goodyear avec empeignes larges, moyenne et étroite. En veau noir et brun et en kid vici. Toutes les grandeurs, mais pas dans chaque style. Prix de vente **3.98**

ALMY'S—Rez-de-chaussée
Commandes postales remplies

Valises Couvertes en Canevas 8.49

Le canevas est à l'épreuve de l'eau, et la valise est renforcée avec des baguettes de bois dur, ferrures de protection en acier. Cette valise de 36 pouces se vend ordinairement 10.98. Notre prix de vente..... **8.49**

ALMY'S—Au sous-sol
Commandes postales remplies

VALEURS SPECIALES

Chapeaux Canotiers 1.98 chacun
Pour dames dans les couleurs de sport.
ALMY'S—Premier étage
Commandes postales remplies

Bas tout nouveaux à .98 la paire
à côtes, en soie, et fisle, 8½ à 10.
ALMY'S—Rez-de-chaussée
Commandes postales remplies

Camisoles en Coton .49 chacune
très bien tricotées, coton de très bonne qualité.
ALMY'S—Rez-de-chaussée
Commandes postales remplies

Résilles à double maille 1.00 la douzaine
dure deux fois plus longtemps qu'une autre. Toutes garanties.
ALMY'S—Rez-de-chaussée
Commandes postales remplies

Ruban Messaline de fantaisie .39 la verge
fleuri pour ceintures et des boucles à cheveux. Large de 5½ pouces.
ALMY'S—Rez-de-chaussée
Commandes postales remplies

Laine à tricot "Almy's" .21 l'échevau, 5 pour 1.00
à 4 brins, 17 couleurs. Chaque écheveau pèse une once.
ALMY'S—Premier étage
Commandes postales remplies

Articles de Cou .98 l'article
Collets, collets et manchettes, chemisettes et guimpes, faits de bon matériel et très jolis.
ALMY'S—Rez-de-chaussée
Commandes postales remplies

Bas de Golf pour Garçons 1.98
Pure laine, toutes les grandeurs 8½ à 10.
ALMY'S—Rez-de-chaussée
Commandes postales remplies

Plateau à service en bois 1.00
Une bonne grandeur 12 x 15 pouces. En bouleau fini acajou, vitre, cretonne. Avec deux poignées. Valant 1.40.

Nécessaire de toilette réduit
Poudre à figure "Velveola" Ingram's, 2 pour .25
Savon Castille "La Belle," 5 grosses barres pour .89
Savon castille français, 8 onces, à pour .25
Blue Bird Vanishing Cream—Poudre à figure Blue Bird—Pâte à dents Taylor's: LES TROIS ARTICLES POUR .79
ALMY'S—Rez-de-chaussée
Commandes postales remplies

Satine noire de 36 pces, 3 verges pour 1.00
Une très bonne qualité pour tabliers, robes d'enfants et jupons
ALMY'S—Premier étage
Commandes postales remplies

Broderie suisse de 27 pouces .50 la vge
Patrons pour robes d'enfants, pour sous vêtements de dames.
ALMY'S—Premier étage
Commandes postales remplies

Couvertes en laine 7.00 la paire
Grandeurs 64 x 84. Chaque paire pèse 7 livres.
ALMY'S—Deuxième étage
Commandes postales remplies

Flanellette de 35 pces .25 la verge
Tissé bien solidement et finie soyeuse.
ALMY'S—Deuxième étage
Commandes postales remplies

Rideaux en dentelle suisse, 5.95 la paire
Avec dessins délicats en bordure. Longs de 2½ verges et large de 36 pouces.
ALMY'S—Deuxième étage
Commandes postales remplies

Abats-jour en soie 8.98
24 pouces de diamètre, couverts en soie et doublés en soie, garnis avec du braidebourg doré et des franges en soie de 4 pouces. Deux patrons rose, or et bleu.
ALMY'S—Deuxième étage
Commandes postales remplies

Services de vaisselle en semi-porcelaine à 25.00, arrivés d'Angleterre
Trois dessins différents, contient 97 morceaux.
ALMY'S—Au sous-sol
Commandes postales remplies

Poêle à gaz 5.95
Quatre becs d'allumage. Prix régulier 10.00.
ALMY'S—Au sous-sol
Commandes postales remplies

Carpettes Axminster

Grandeurs	Prix de vente
4 6 x 7 6	$18.95
8 0 x 9	29.95
6 9 x 10 6	34.95
9 x 9	39.95
9 x 10 6	43.95
9 x 12	48.95

ALMY'S—Deuxième étage
Commandes postales remplies

Ameublement de salle à manger Reine Anne à 169.00
Valant 250.00.

Chesterfield attrayant à 119.00
Valant 195.00.

Ameublement de chambre à coucher 198.00
Vaut 350.00.

Lits en acier Simmons 29.85
Lit en acier fini noyer, ressorts en spiral et matelas en feutre de la marque Simmons. Trois beaux et bons morceaux qui font un lit complet idéal. Vaut 45.00. Tout complet pour **29.85**
ALMY'S—Troisième étage
Commandes postales remplies

VOUS FAUT-IL UN EMPLOYE

Voyez le Bureau de Placement de "La Patrie" Venez ou Téléphonez Est 5800

200 Succursales

à Montréal ou vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau principal, ou Tél. Est 5800

TARIF

1er MAI 1920

Des Petites Annonces Classifiées

CLASSE A

25 mots 25c. 2c du mot additionnels, les signes de $ et autres abréviations comptent pour un mot

Mariage
Naissance
Décès
Service anniversaire
Remerciements
Prochain mariage
Messe de Requiem

50c chaque insertion, suivant formules.

Titre en noir 32 lettres à la ligne 25c par insertion.

Les annonces devant paraitre le jour même seront reçues jusqu'à 11 heures. Les décès 1 heure. Pour le samedi jusqu'à 6 heures le vendredi soir.

Adressez vos communications comme suit:

Petites Annonces de la "Patrie", Montréal

Bureau de Placement de "La Patrie"

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES

Agents, écrivez pour catalogue, les plus basses cotes sur gravures, finis, cadre, chromos-lithographiques et peintures pelées. United Art Co., Limited, 4 Brunswick Ave., Toronto, Ont. 254—L-Me-J-53

AGENTS énergiques recommandés demandés immédiatement dans tout district non représenté pour vendre nos beaux arbres fruitiers et ornements. Bon salaire, équipement gratis. Notre agence est précieuse. Ecrivez Pelham Nursery Company Toronto. 99-51

VENDEURS demandés dans tous les comtés et les villes ou villages pour vendre les fameux Produits Watkins. Plus de 150 nécessités. Occasion unique de vous mettre en affaires pour vous-même. Proposition spéciale pour Montréal. Réservez un territoire dès maintenant. J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal. 129-14

MAISONS D'EDUCATION

DEMOISELLE d'expérience donnera leçons français, anglais, sténographie française, anglaise, clavigraphe, toutes les machines, tenue des livres, travail de bureau, tous genres, mathématiques; conversation anglaise méthode facile; pratique continuelle; correspondance et transactions commerciales; piano, élocution. Cours séparés pour les deux sexes. Attention particulière aux élèves arriérés ou commençants, progrès rapides garantis. Classes spéciales pour élèves français désirant apprendre l'anglais, préparation aux diplômes, position assurée; cours jour ou soir, prix modéré. 1154 Saint-André, près Marie-Anne. 141-26

ECOLE PREPARATOIRE, cours classique brevets, examens, cours strictement privés, jour, soir. Cours spéciaux d'anglais aux deux sexes. Institut La Roche, 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 7496. 138-26

INSTITUT STENO-PERRRAULT

STENOGRAPHIE par correspondance. Il y a de très mauvaises sténographies. N'expérimentez pas. Apprenez en trois mois l'unique système français-anglais approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique et officiellement imposé par la Commission Scolaire de Montréal. 95 sténographes officiels, 16 médailles, 17 diplômes. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins Montréal. Plateau 2660. 79-1an

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI—Garçon, 15 ans, bien recommandé, désire ouvrage comme apprenti, garçon d'épicerie ou messager. S'adresser à 604 Champlain ou au Bureau de Placement de la Patrie. 139-2E

CHARPENTIER — Homme, 45 ans, sobre et travaillant, désire ouvrage comme charpentier ou journalier. Références. S'adresser à 324 Lagauchetière Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE 136-4E

CHAUFFEUR — Homme, 33 ans, sobre et honnête, désire position stable comme chauffeur mécanicien. Accepterait aussi emploi dans garage. Bonne expérience. S'adresser à 42 de Gaspé ou au Bureau de Placement la PATRIE. 136-4E

CHAUFFEUR — Jeune homme, 27 ans voudrait avoir position comme chauffeur d'auto-camion. Accepterait aussi emploi dans un garage. Bonnes références. S'adresser à 1174 Saint-Denis ou au Bureau de Placement La Patrie. 138-4E

CHAUFFEUR — Jeune homme, 28 ans, voudrait avoir position comme chauffeur d'auto. Possède aussi expérience comme commis dans magasin à rayons. Bonnes références. S'adresser 2194A St-Denis ou au Bureau de Placement La Patrie. 137-4E

COMPTABLE—Jeune homme, 23 ans, sobre et honnête, désire position stable comme comptable ou commis de bureau. Trois ans d'expérience dans une banque. Peut fournir très bonnes références. S'ad. à 2 Beattie, St-Henri, ou au bureau de placement la PATRIE 132-4E

CHAUFFEUR—Jeune homme, 24 ans, voudrait avoir position comme chauffeur-mécanicien. Références. S'adresser à 176 Sanguinet ou au Bureau de Placement La Patrie. 131-4E

CHAUFFEUR — Jeune homme, 24 ans, voudrait avoir position comme chauffeur-mécanicien. Accepterait aussi emploi comme menuisier. Expérience et bonnes références. S'adresser à 1791 Chapleau, (Lasalle 2153) ou au Bureau de Placement de la Patrie. 143-4E

CHAUFFEUR — Jeune homme, 19 ans, voudrait avoir position comme chauffeur-mécanicien. Cinq ans d'expérience et bonnes références. S'ad. 143 Marineau ou au Bureau de Placement de la Patrie. 143-4E

EMPLOIS DEMANDES

CHEF—Homme, 47 ans, voudrait avoir position stable comme chef cuisinier. Toutes les qualifications, plusieurs années de pratique et références de première classe. S'adresser à 620 Lagauchetière Est ou au Bureau de Placement de la Patrie. 139-4E

COLLECTEUR—Jeune homme, 19 ans, honnête et travaillant, voudrait avoir position comme collecteur. Acceptant aussi emploi comme assistant peintre d'enseignes. Bonnes références. S'adresser à 101 Montgomery. 144-4

COMPTABLE — Jeune homme, 25 ans, voudrait avoir position comme comptable ou commis de bureau. Dix ans d'expérience dans une banque. Bonnes références. Sadresser au Bureau de Placement, la Patrie. 131-4E

COMMIS — Jeune homme, 22 ans, bien recommandé, honnête et actif, voudrait avoir position comme commis dans magasin de marchandises sèches ou débit de tabac. Expérience et références. S'ad. 267 Amherst ou au bureau de placement la PATRIE 140-4E

COMMIS — Jeune homme 18 ans, voudrait avoir position comme commis de magasin. Expérience et bonnes références. S'ad. 342 Dufresne, ou au bureau de placement la PATRIE. 140-4E

COMMIS—Jeune homme, 26 ans, désire position comme commis de bureau ou de magasin, de préférence dans la mercerie ou les accessoires d'autos. Bonnes références. S'ad. au bureau de placement la PATRIE. 132-4E

COMMIS—Homme, 35 ans, désire position comme commis-pharmacien ou commis de bureau. Plusieurs années d'expérience dans les deux cas et bonnes références. S'adresser au bureau de placement la PATRIE. 134-4E

CONCIERGE — Homme, 37 ans, voudrait avoir position comme concierge ou gardien. Très bonnes recommandations. Accepterait aussi emploi comme chauffeur-mécanicien. Références. S'adresser à 323 Amherst ou au Bureau de Placement La Patrie. 136-4E

CUISINIER—Homme, 49 ans, célibataire, tempérant, voudrait avoir position comme chef cuisinier, de préférence dans hotel ville ou campagne. Nombreuses années d'expérience et très bonnes références. Sadresser au Bureau de Placement de la Patrie. 144-4E

CUISINIER—Jeune homme, 23 ans, possédant l'expérience nécessaire, désire position comme cuisinier, de préférence dans maison privée. Bonnes références. S'ad. 447 Gilford, ou au bureau de placement la PATRIE 141-4E

CUISINIER — Jeune homme, 28 ans, possédant connaissances et qualifications requises, désire position comme cuisinier, chef ou second. Expérience et bonnes références. S'adresser à 78 Ryde, Pointe Saint-Charles ou au Bureau de Placement La Patrie. 144-4E

ELECTRICIEN—Jeune homme 29 ans, nationalité anglaise, sobre et travaillant désire position comme électricien. Expérience approfondie du métier et très bonnes références. S'ad. au bureau de placement la PATRIE 135-4E

EXPEDITEUR — Homme, 32 ans, bon travailleur, voudrait avoir position comme expéditeur, employé d'entrepôt ou checker. Bonnes références. S'adresser à 555 Henri-Julien ou au Bureau de Placement La Patrie. 136-4E

EXPEDITEUR — Jeune homme 24 ans, bien recommandé, désir emploi comme expéditeur pour bonne maison de commerce. Prendrait aussi position de commis de bureau. S'ad à 18 Dufresne, ou au bureau de Placement la PATRIE. 141-4E

GARÇON, 15 ans, bien recommandé, désire position comme messager, garçon d'épicerie ou apprenti. S'ad. 477 Moreau, ou au bureau de placement la PATRIE. 132-2E

GARÇON, 16 ans, travaillant, désire emploi comme garçon d'épicerie ou messager avec bicyclette. Bonnes recommandations. S'adresser à 1322A Fullum ou au Bureau de Placement de la Patrie. 139-2E

GARÇON, 15 ans, très bien recommandé, désire emploi comme garçon d'épicerie ou messager avec bicyclette. Bonnes références. S'adresser à 950 Charlevoix ou au Bureau de Placemen La Patrie. 136-2E

GARÇON, 15 ans, bien recommandé, désire emploi comme messager, apprenti ou garçon d'épicerie. S'adresser à 74 St-Timothée ou au Bureau de Placement La Patrie. 136-2E

GARÇON, 15 ans, voudrait avoir position comme garçon d'épicerie ou apprenti de métier. Bonnes recommandations. S'adresser à 216 Montcalm ou au Bureau de Placement de la Patrie. 140-2E

GARÇON, 11 ans, bien recommandé, désire emploi comme apprenti avec un d'épicerie à 2230 Montcalm ou au Bureau de placement de la Patrie.

GARÇON, 17 ans, bien recommandé, voudrait avoir position comme garçon de bureau. Références. S'adresser à 384 2ème avenue. Maisonneuve ou au Bureau de placement de la Patrie. 143-2E

GARDIEN—Homme, 50 ans, sobre et honnête, désire position comme gardien, concierge ou homme d'ascenseur. Bonnes références. S'adresser à 310 William David, Maisonneuve ou au Bureau de Placement de la Patrie. 143-4E

GARDIEN—Homme, 30 ans, sobre et honnête, empêché par un accident d'exercer son métier régulier, désire position comme gardien ou mécanicien d'ascenseur. Les meilleures références et recommandations. S'adresser à 275 St-Laurent ou au Bureau de Placement La Patrie. 131-4E

HOMME, 36 ans sobre et travaillant, désire situation comme concierge, gardien ou autre poste de confiance Bonnes références. S'ad. à 316 rue Beaudry, ou au bureau de Placement la PATRIE 129-4E

HOMME—42 ans, sobre et travaillant, voudrait avoir position comme chauffeur d'auto. Accepterait aussi emploi comme électricien. Expérience et bonnes références. S'ad. 126 Ste-Elisabeth, ou au bureau de placement la PATRIE 141-4E

HOMME 24 ans, sobre et travaillant, désire emploi comme aide-forgeron ou tournailler. Bonnes recommandations. S'adresser à 303 Amherst ou au Bureau de Placement La Patrie. 131-4E

INGENIEUR—Homme, 30 ans, possédant très bonnes références, voudrait avoir position comme ingénieur mécanicien (3ème classe) ou chauffeur de bouilloires. Plusieurs années d'expérience. S'adresser à 3246 Letang, Villeray, ou au Bureau de Placement de la Patrie. 143-4E

INGENIEUR—Homme, 43 ans, sobre et honnête, voudrait avoir position comme ingénieur stationnaire, chauffeur de bouilloires ou gardien de jour. Très bonnes références. S'ad. à 6295 Lajeunesse, ou au bureau de placement la PATRIE. 140-4E

JEUNE fille, 19 ans, très bien recommandée, désire situation comme commis dans un établissement de commerce, de préférence dans une librairie. Anglais et français. Références. S'adresser au No 84 St-Jérôme ou au Bureau de Placement de la Patrie. 143-4E

JEUNE homme, 27 ans, sobre et travaillant, voudrait avoir position pour travail de manufacture de préférence, dans fabrique de fils de fer. Bonnes références. S'ad 874 Sherbrooke Est, ou au bureau de placement la PATRIE 132-4E

JEUNE homme, 25 ans, sobre et travaillant, désire position pour ouvrage de bureau ou ouvrage général. Anglais et français. Bonnes références. S'adresser à 51 Cartier, Ville St-Laurent ou au Bureau de Placement de la Patrie. 139-4E

JEUNE homme, 15 ans, sobre et travaillant, désire emploi comme garçon d'épicerie ou messager. S'adresser à 1 Lagauchetière Est ou au Bureau de placement de la Patrie. 139-4E

JEUNE homme, 15 ans, sobre et travaillant, désire emploi comme journalier ou pour se rendre généralement utile. Bonnes références. S'adresser à 1591 Notre-Dame Est, ou au Bureau de Placement de la Patrie. 139-4E

HOMME, 35 ans, sobre et travaillant, voudrait emploi comme journalier. S'adresser à 74 St-Timothée ou au Bureau de Placement La Patrie. 136-4E

JEUNE HOMME, 20 ans, bien recommandé, voudrait avoir position comme commis de bureau. Références. S'adresser à 8368 Notre-Dame ou au Bureau de Placement la PATRIE 136-4E

JEUNE homme, 25 ans, très bien recommandé, voudrait avoir position comme homme de confiance ou homme à tout faire dans manufacture ou établissement de commerce. Expérience et références. S'adresser à 716 Casgrain, ou au Bureau de Placement La Patrie. 144-4E

PEINTRE — Jeune homme, 22 ans, possédant expérience nécessaire, voudrait emploi comme peintre. Bonnes références. S'adresser à 131 Jolicoeur ou au Bureau de Placement La Patrie. 137-4E

MENUISIER — Homme 37 ans, sobre et travaillant, désire emploi comme charpentier-menuisier. Connaissance approfondie du métier. Bonnes références. S'adresser à 84 Cuvillier ou au Bureau de Placement de la PATRIE 136-4E

PLOMBIER — Homme, 32 ans, voudrait avoir position comme plombier. Connaissance et expérience approfondie du métier. Références. S'adresser à 776 Marie-Anne ou au Bureau de Placement La Patrie. 131-4E

MECANICIEN — Jeune homme, 26 ans, désire emploi comme mécanicien, chauffeur ou employé de garage. Dix ans de pratique. Bonnes références. S'adresser à 451 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement La Patrie. 138-4E

STENOGRAPHE — Demoiselle, 25 ans, désire position comme steno-dactylo. Anglais et français; expérience et bonnes références. S'adresser à 743 Bloomfield (Rock 4213w) ou au Bureau de Placement de la Patrie. 143-4E

STENOGRAPHE — Jeune fille, 16 ans, connaissant tenue des livres, voudrait avoir position comme steno-dactylo. Anglais et français. Bonnes références. S'adresser à 116 Marquette ou au Bureau de Placement de la Patrie. 143-4E

STENOGRAPHE — Jeune fille, 18 ans possédant connaissance approfondie de l'anglais, désire position comme séno-dactylo. Expérience et bonnes recommandations. S'adresser à 361 Clarke, ou au Bureau de Placement La Patrie. 144-4E

TAILLEUR—Homme 33 ans possédant expérience de plusieurs années à Montréal et à l'étranger, désire situation stable comme tailleur. Connaissance approfondie du métier et référence de premier ordre. S'adresser à 483 Dorchester Est (Est 4501) ou au Bureau de Placement La Patrie. 134-4E

VOYAGEUR — Jeune homme, 30 ans possédant toutes les qualifications requises, désire position stable comme voyageur de commerce, de préférence dans la marchandise sèche. Plusieurs années de pratique et références de première classe. S'adresser 1677 Papineau, ou au Bureau de Placement La Patrie. 136-4E

VOYAGEUR — Homme, 33 ans, voudrait avoir position stable comme voyageur de commerce, nouveautés, specialités, etc. Désire affaire sérieuse comportant $7,000 et plus. Plusieurs années d'expérience et références. S'adresser à 51 Ide avenue, Lachine, ou au Bureau de Placement La Patrie. 138-4E

VOYAGEUR—Homme, 33 ans, voudrait avoir position comme voyageur de commerce ou vendeur. Quinze ans d'expérience et bonnes références. S'adresser entre 2 et 10 a. m. à 87 St-Jacques, chambre 40. 144-4E

VOYAGEUR — Homme, 45 ans, sobre et travaillant, voudrait avoir position stable comme voyageur de commerce, épicerie, bonbons et biscuits ou tabac et articles de fumeurs. Plusieurs années d'expérience, clientèle faite et références de première classe. S'adresser à 1145 de Castelnau ou au Bureau de Placement La Patrie. 139-4E

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

2 APPRENTIS préférence ou motion pour soudure. S'adresser Elite Metal Novelty Mfg. Co. 141 St-Paul Ouest.

APPRENTIS pâtissiers demandés immédiatement, position permanente. S'ad. 442 Ontario Est.

ASSISTANT coupeur demandé connaissant parfaitement le couteau électrique, 356 St-Laurent. 141-2

ASSISTANT coupeur demandé pour imperméables, doit un peu parler l'anglais. British Rubber Company, 232 McGill. 143-2

BARBIER demandé immédiatement, place permanente, bon salaire. J. B. Nantel, 170 Mont-Royal Est.

BRIQUETEURS demandés au High School, angle des rues Notre-Dame et Green, St-Lambert. S'ad. sur les lieux J. A. Grant & Co., Ltd. 140-2

BOUCHER demandé avec couple d'années d'expérience, références exigées. S'ad. P. E. Charron, 1609 Laurier O. coin Hutchison. 143-2

250 BUCHERONS demandés, Ontario et Québec, pulpe et pin; départ chaque jour. R. L. 365 Saint-Jacques. 138-2

BUCHERONS demandés pour C. Bock aussi pour la Victoria Lumber Co. et autres compagnies, les meilleurs salaires. S'adresser à 109 rue St-Antoine. 137-2

500 BUCHERONS demandés pour Québec et Ontario, bois de pulpe et pin. Départ tous les jours. R. L. Black, 365 rue St-Jacques.

BUFFER et polisseur de première classe seulement. Se présenter Lightcliffe Mfg. Co., Limited, 40 Saint-Georges Est. 135-2

1,000 BUCHERONS demandés pour l'Ontario et le Québec. Pulpe et pin. S'ad. R. L. Black, 305 St-Jacques. 134-2

15 BONS blanchisseurs demandés, s'ad. à 7 heures a.m., 1120 Parthenais. 136-2

CARRIEREURS demandés immédiatement à la Carrière Villeral, 858 Dubois, Rosaire, Villeray. 142-6

CHARPENTIER de 1ère classe demandé. S'ad. coin Ave Belmont et Blvd Westmount. 143-2

CHAUFFEUR—Apprenez à l'Ecole d'Automobile Coulombe, licence garantie. L'Ecole Technique avec de bonnes références vous apprendrez. Payable par petit versement chaque semaine, après avoir passé l'examen. Coulombe, 709 Demontigny, Est 4344. 261-1an

100 CHEMINOTS demandés pour Hamilton ouest Ont. $3 par jour. Emploi constant. S'ad. immédiatement 501 rue St-Jacques 133-2

COMMIS de bar expérimenté demandé immédiatement parlant les 2 langues, références exigées. S'ad. No 2 Craig Est. 134-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

CHARPENTIERS compétents dans le finissage demandés à 65 Hutchison.

COMMIS d'épicerie demandé ayant 3 ou 4 ans d'expérience, bonnes références. 54 Bonsecours. 140-2

COMMIS boucher d'expérience. S'adresser 3085 Berri. 142-2

CORDONNIER demandé, bon salaire place à l'année, pour préparations seulement. S'ad. Léopold Grisé, St-Césaire. 136-2

COUPEUR de premier ordre, demandé pour vêtements pour hommes Excellent salaire. A l'homme voulu. 1243 Hôtel de Ville.

COUTURIER à la main demandé immédiatement. S'ad. Montreal Mocasin Co., 84 Marie-Anne est. 133-2

DESSINATEUR demandé pour enseigner le dessin mécanique et le dessin des machines, doit savoir parler français et anglais. Shawinigan Technical Institute, Shawinigan, Falls, P.Q. 143-2

DRILLEUR demandé sur un well drill dans le banc roche, carrière O. Martineau à Pte aux Trembles, coin Masso net 13e avenue, Rosemont.

ELECTRICIENS demandés porteurs de licence. S'ad. 2550 Ontario est. 133-2

BONS fileurs (ring spinners), aussi bons tisserands (weavers) immédiatement, bons salaires. L. Mé Bélanger, 135 Hadley. 138-2

FINISSEUR de fourrures de premier ordre demandé. S'ad. 4160 ouest, rue Sainte-Catherine. 135-2

FORGERON, voituriers, hommes compétents seulement. S'adresser à 225 William. 136-2

GARÇON demandé pour bureau, doit parler les deux langues, 5.00 par semaine. S'ad. 200 Cadieux. 142-2

GARÇON demandé pour apprendre un métier et répondre au téléphone. Dominion Fur Loan, 300 Cadieux. 133-2

GARÇON demandé pour laver la vaisselle, ouvrage général de cuisine, avec expérience, 352 Amherst.

GARÇON demandé pour faire les messages et apprendre la prothèse dentaire. S'adresser au No 57 St-Laurent 2e étage.

HOMME et femme demandés sur une terre, pour faire les moissons, femme comme cuisinière. S'ad. O. Chatebois, Shackleton, Saskatchewan. 134-2

HOMMES, GARÇONS, faites $35 A $50 par semaine comme barbier. Grande demande, emploi facile, ayaême moderne, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent, position garantie. Informations: Collège des Barbiers, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. 245-520

HOMME pour valet service demandé immédiatement, 305B St-Antoine. 143-2

500 HOMMES demandés pour les chantiers. S'ad. A Damour, 103A rue Craig ouest. 133-2

HOMMES demandés pour coudre les pantoufles à la main. S'ad. à Montreal Mocassin Co. Limited, 89 Marie-Anne Est, demander M. Gault. 137-2

1000 HOMMES de chantier demandés. Départ tous les jours. S'ad. A. Damour, 102A Craig ouest. 138-2

HOMMES et femmes demandés pour Valet Service immédiatement. S'ad. 303F St-Antoine.

JEUNE garçon demandé avec avec expérience. S'ad. 722 Ste-Catherine Ouest. 138-2

2 HOMMES demandés pour travailler sur la ferme sachant traire les vaches. S'ad. Ernest Roy, Rivière des Prairies, près Bout de l'Ile. 141-2

HOMME d'expérience demandé dans le travail du bois pour voiture. S'ad. 2390 Notre-Dame Est. 138-2

3 HOMMES demandés sans expérience pour apprendre à réparer et conduire automobiles. Garage arrière 65 St-Denis, entrée rue Vigor.

JEUNE homme électricien demandé bon ouvrier. S'adresser Albert Dermers, 52 1me Avenue, Ville St-Pierre entre 6 et 7 heures p.m.

JEUNE homme fort demandé pour ouvrage général dans manufacture de cigares. S'adresser chez L.-O. Grothé Limitée, 856 Houl. St-Laurent.

JEUNE homme sachant très bien traire les vaches demandé. Inutile sans expérience. S'ad. 57, 43e ave Lachine.

JOURNALIERS et menuisiers demandés. S'ad. coin de ave et Masson, Rosemont.

JOURNALIERS, 150 demandés encore pour chemin de fer (extra gang) pour Capreol, Hornepayne, Port Arthur, etc. $3.00 par jour. Passage gratuit. Venez avec bagage, 11 Craig Est. 139-2

JOURNALIERS, 100, pour chemins de fer, extra gang, à Ottawa, Pembroke, Arnprior, etc. Travail pour tout l'été. Passage gratuit. 11 Craig Est.

JOURNALIERS pour la construction S'ad. Ecore St-Pierre aux Liens coin St-Jacques et 2ème Ave. 143-2

250 JOURNALIERS demandés pour Aldershot, Jonction Burlington, Oakville, Port Credit Ont. Salaire 3.00 par jour. Equipe supplémentaire. S'adresser à 507 rue St-Jacques. 143-2

JOURNALIERS 15, pour moulin à scie, près Ottawa, $2.75 par jour. Passage payé, 11 Craig est. 143-2

LATTEURS demandés, maçons, plâtriers, briquetiers, coin Lafontaine et 2ème ave, Viauville 143-2

LAVEURS de vaisselle expérimentés pour la campagne. Excellent salaire. S'ad. 669 St-Laurent 134-2

DIX MAÇONS, salaire 30c de l'heure. S'adresser 301 St-Dominique, E. Brunet.

MENUISIERS de banc demandés. S'ad. H. Chagnon et Cie, 26 Burnett, près Decarimier. 139-2

MENUISIERS demandés. S'adresser à Jules Décyre, 823 rue Durocher, Outremont. 140-2

MENUISIERS demandés, s'ad. coin Sherbrooke et Jeanne Mance dans la cour de l'école Technique. 143-2

MENUISIERS demandés pour travailler à la finition des logements privés. S'ad. 2967 Christophe-Colomb. 143-2

MENUISIERS demandés, S'ad. coin Sherbrooke et Jeanne Mance, dans la cour de l'école Technique.

ON DEMANDE des organisateurs parlant l'anglais et le français et ayant de bonnes références pour faire la sollicitation parmi les marchands. Veuillez vous adresser à l'Association des Marchands-détaillants du Canada, chambre 24, Edifice "La Patrie."

ON DEMANDE un jeune homme pour livraison dans épicerie. S'ad. 66 Bernard.

ON DEMANDE un mécanicien avec expérience et ayant ses outils. S'ad 456 Guy. 133-2

DEMANDE, un tailleur avec expérience en fourrure, bons gages. S'ad 255 St-Paul ouest. 139-2

ON DEMANDE des journaliers. S'adresser coin Apple et Lacombe.

ON DEMANDE un aide peintre en enseignes et en lettres. Demandez E. Charbonneau, 918 St-Patrice 133-2

ON demande industrie pour établir scierie S'adresser à W. R. Wood, Turriff, Ont. 138-2

PATISSIER d'expérience demandé. S'ad. 51 Clarke. 141-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ON DEMANDE très bon boulanger. S'ad. immédiatement à Richard Désautels, Farnham, Qué. 137-2

PATISSIER de premier ordre demandé pour faire des gateaux de fantaisie. S'ad. à 46 Sainte-Catherine O. 143-2

PEINTRES demandés. S'ad. 100 Marlowe, coin Sherbrooke.

PILOTE demandé, maître qualifié pour passagers, références exigées. Informations immédiates, 404a St-Joseph, Lachine. Tél. 145. 141-2

PLATRIERS DEMANDES

pour quatre mois de travail à la construction de l'hôtel Mount Royal. S'adresser interprovincial Mt. Royal Hotel Building. 131-6

PLATRIERS demandés. Emploi continu. Bon salaire. S'ad. Hand & Parker, 4857 rue Sherbrooke, Westmount. 141-2

PLATRIERS

QUINZE PLATRIERS de 1ère classe demandés. Les meilleurs salaires payés. S'adresser angle Duluth et avenue Hôtel de Ville.

PLATRIES demandés. Position stable. Bon salaire. S'ad. A Hand and Parker, 4857 ouest, rue Ste-Catherine.

PLOMBIER licencié demandé. S'ad. 76 Jolicoeur, le soir entre 6 et 8 heures. 143-2

PRESSEURS d'expérience dans les pantalons d'hommes. Bachelor Mfg. Co. 856 Mont-Royal est. 139-2

PRESSEURS expérimentés demandés dans les costumes et manteaux de dames. S'ad. immédiatement à 630 Ste-Catherine ouest. 133-2

RONS solliciteurs de comptes demandés, grosse commission, maison bien connue, 1582 Notre-Dame ouest, chambre 10. 134-2

BON TAILLEUR demandé pour presser et réparer les habits. 496 Lagauchetière Ouest.

TONNELIERS demandés immédiatement dans les ouvrages étanches seulement. Lion Vinegar Co., 661, rue Droxet. 139-2

TONNELIERS demandés pour faire des tonneaux étanches. Beaucoup d'ouvrage et bon salaire. Lion Vinegar Co. Ltd., 661 Droxet. 134-2

TOURNEUR à bois demandé pouvant travailler sur d'autres machines P. Dupuis, 267 St-Timothée.

TOURNEUR sur bois demandé immédiatement chez Daniel Cream Ltd. coin St-Jacques et Richmond, s'adresser M. Primeau. 140-2

TRICOTEUR avec expérience pour chandails en laine, bon salaire et position à l'année pour l'homme voulu. 4 Demontigny est. 134-2

VENDEURS, 3 demandés pour prendre les commandes M. Bonneville, de 6 à 8 p.m. 161 Drolet. 143-2

VENDEUR de gâteaux demandé. Inutile de se présenter sans expérience et références. S'ad après 9 hrs a.m. M. Dumont 867 de L'Epée 138-2

VOYAGEUR pour vendre le tonique Irona, pour la ville et campagne. Bonne commission, 211 Sherbrooke Ouest 141-2

VOYAGEUR avec expérience dans le tabac en feuille à commission. Référence S'ad. par lettre Vincent, 286 Wolfe 140-2

VOYAGEUR jobber demandé immédiatement. S'ad. 152 Laurier Est.

VOYAGEURS en épiceries pour side lines, 1322 Anita 134-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

50 BRODEUSES et perleuses pour blouses en serge, abaissement expérience de l'atelier, références exigées immédiatement, 1339 Bordeaux. 133-2

BRODEUSES et perleuses au crochet d'expérience demandées S'adresser à 2420 Clarke, près avenue Bernard. 137-2

BRODEUSES intelligentes demandées pour apprendre le travail au crochet de perlage à l'atelier. Peu d'expérience nécessaire. Royal Dress Co., 103 rue Mountain.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans la fourrure demandées, travail continu, bon salaire. S'adresser au 3e étage de l'Edifice Sommer, 37 rue Mayor, coin St-Alexandre. 136-2

COUTURIERES à la machine expérimentées, ouvrage à l'année, bon salaire Adler Dress Co., immeuble Wilder, 321 rue Bleury, 1e étage. 133-2

COUTURIERES demandées dans pantalons. S'adresser 133 St-Laurent, 2e étage.

COUTURIERES demandées pour piquer des ceintures de pantalons. Inutile de se présenter sans expérience. 1692 St-Laurent, 3ème étage. 137-2

PLUSIEURS CUISINIERES

Cuisinières demandées pour être placées dans des bonnes familles de Montréal avec de très bons salaires. S'adresser sans retard au Bureau de Placement de la PATRIE 197-N

FILLES GENERALES

Filles générales demandées pour être placées dans de bonnes familles avec de bons gages. S'ad au Bureau de Placement de la PATRIE 197-N

COUTURIERE à la machine expérimentée demandée. Une parlant l'anglais aura la préférence. 243 Bleury, 1er étage. 136-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour confection de robes en soie et en drap. S'ad. à Majestic Dress Co., Ltd. 45 Saint-Alexandre. 142-2

CUISINIERE

Bonne cuisinière, bien recommandée demandée immédiatement. Devra passer l'été à la campagne. S'adresser au Bureau de Placement la PATRIE.

DEMOISELLES de bon ton, ambitieuses, travaillantes, pour visiter famille, listes fournies, occupation indépendante, payante, s'adresser, 3022 rue Clarke 138-2

EMPAQUETEUSES de tabac d'expérience demandées. Forest Frères Limitée, 31 Iberville. 140-2

FAISEUSE de claques, avec expérience demandée. Ames Holden McCready, 1399 Messier, Rubber Manufacturers 137-6

FEMMES demandées pour travaux en général dans un restaurant, doivent parler anglais. S'ad. à 449 St-Laurent.

FILLE générale demandée, pour aller à la campagne près Montréal. Salaire élevé à personne compétente. Petite famille. S'adresser immédiatement au Bureau de Placement La Patrie. 113-1no

FILLES de première classe pour robes d'enfants. S'adresser 652 Saint-Laurent chambre 4. 135-2

FILLE ou femme demandée pour ouvrage facile et payant pas besoin d'expérience, 249 Boyer, ad. dans l'avant-midi. 141-2

FILLE de chambre ou fille de salle demandée immédiatement pour pension d'été à St-Paul de l'Ile-aux-Noix. Gages élevés à personne qualifiée. Références exigées S'ad. au bureau de Placement la PATRIE 126-8

BOITES de carton—Filles d'expérience demandées pour machine à coin, ouvrage à l'année. Reed Paper Box Co., Ltd., rue Notre-Dame Est.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE demandée pour restaurant crème à la glace, S'ad. coin Mont-Royal et St-Denis. 143-2

FILLE d'expérience demandée dans Quick Lunch. Bon salaire et ouvrage à l'année, 1921 Notre-Dame Ouest.

FILLE demandée pour repondre au comptoir et faire couture, 154 Delaroche. 143-2

FILLE de salle et fille pour laver la vaisselle demandées à 5 Ste-Claude. 143-2

FILLE demandée pour apprendre le commerce des chapeaux doit être propre et désireuse d'apprendre, pas besoin d'autre. Vanity Hat Shop, 909 St-Laurent. 143-2

FILLE de bureau demandée par marchand de la campagne, 25 milles de Montréal, pour prendre charge du bureau de poste et de la comptabilité de l'établissement. On désire personne d'âge moyen, sérieuse, désirant se créer véritable chez soi. Salaire $60.00 par année et position permanente pour personne possédant les qualifications requises. S'adresser par lettre en mentionnant références, expérience, âge, etc. au Bureau de Placement "La Patrie" 143-6

FILLE demandée sur machine à coudre pour confection de robes et de manteaux. 707 St-Laurent. 143-2

FILLE demandée pour saucer et envelopper de préférence avec expérience. Grennan's Cake Bakery, 1525 Cadieux. 143-2

FILLE fiable demandée pour aider au soin du ménage, bon salaire S'ad Immédiatement 2367 Notre-Dame O. 136-2

FILLE d'expérience dans la sollicitation pourrait se faire gros salaire S'ad. 24 Boyer. 140-2

FILLES demandées pour moulin et de tables pour chaussures. S'ad. 2419 Notre-Dame Est.

FILLE DE TABLE—On demande immédiatement deux filles de table pour restaurant de la Pointe Saint-Charles Bon salaire. S'adresser à 597 Wellington. 144-4

FILLE commis demandée pour magasin nouveautés, bon salaire, expérience et anglais, place à l'année. 216 Church, Verdun, Vic. 974. 136-2

FINISSEUSE en fourrure de première classe seulement demandée, travail continu, 4160 Ste-Catherine Ouest. 141-2

FINISSEUSE et préparateuses de chapeaux de dames demandées. Emploi continu, bon salaire. New York Hat Mfg. 37 square Victoria. 139-2

INSTITUTRICE demandée pouvant enseigner le français et l'anglais, pour l'école publique de Naughton, Ont.; salaire $70.00 par mois S'ad. J. B. Bouillon, secrétaire, Naughton, Ont. 142-2

4 INSTITUTRICES demandées pour renseignements S'ad à I. A Turcotte, Kiamika, Co. Labelle, Qué. 132-4

JEUNE FILLE demandée sachant la clavigraphie, anglais et français. S'adresser 360 Ste-Catherine Est, chambre 2. 144-2

JEUNES filles demandées dans la fourrure, parlant l'anglais. S'adresser Trudel et Graham, 137 Bleury. 136-2

MODISTE de chapeaux de première classe et préparesse première classe, demandées, à 11 Ste-Catherine Ouest. 135-2

MODISTE de chapeaux demandée, bonne position d'avenir pour personne compétente S'ad. 1557 St-Laurent 139-2

MODISTE préparesse demandée, expérimentée, bon salaire, belle place. 503 rue Centre, Pte St-Charles. 136-2

MODISTE de robe et opératrice d'expérience demandées. Bons gages. American Fashion House, 1276 St-Laurent.

ON DEMANDE une jeune fille pour restaurant, No 12 rue Vitré Est.

ON DEMANDE une fille expérimentée sur machine dans les lapeles de coats, ouvrage continu, 354 St-Laurent, 3ème plancher, Z. Weltz.

ON DEMANDE des filles pour réparer le "paient" S'adresser Canadian Footwear Ltd. Pointe-aux-Trembles, Tél. Lasalle 479 141-2

OPERATRICES demandées pour gants de cuir, bons gages S'adresser à M. J. C. Taylor, contremaitre,

WALL ST. AVANCE A CAUSE DU REGLEMENT DE LA GREVE--SPANISH RIVER A 100 1-2

Spanish River dépasse le pair et le groupe des papiers est encore à la tête du marché local.

C'est encore le groupe des papiers qui a mené la danse à la séance de ce matin de la Bourse de Montréal, et c'est le Spanish River qui a été à la tête du groupe. Pour la première fois depuis octobre 1920 Spanish River ordinaire a coté le pair et après quelques ventes à ce prix a reculé d'abord à 99½ et ensuite à 97, pour revenir au pair et plus tard coter 100½ qui a été la cote de fermeture. Le déplacement de Spanish River a été de 1519 actions. Le Spanish de priorité a été encore plus actif et a coté 106. C'est encore un nouveau record de l'année.

Abitibi et Brompton ont été les autres membres actifs du groupe des papiers, Abitibi cotant 63 pour clore à 62½ et Brompton touchant 35 et fermant au plus haut.

L'activité bien que moins grande dans les quatres titres a été assez bien répartie et la cote a été stable.

Quebec Railway a été plus fort qu'hier se maintenant à 26. Breweries, Toronto Ry, Brazilian, Canada Cement et Steel of Canada ont été les autres valeurs les plus en demande.

BOURSE DE MONTREAL

Liste fournie par L. G. Beaubien et Cie immédiatement deux filles de table 144-4

Ventes de 10 heures à 11 1-2.

Steel—60 à 75 1-2.
Nat. Breweries—65 à 52 1-2.
Abitibi—85 à 62 1-2, 9 à 61 1-2, 50 à 62 1-2, 10 à 62 1-4, 75 à 62 1-2, 25 à 62 1-2.
Asbestos—10 à 61 3-4.
At. Sugar—25 à 23 1-2.
Bell Telephone—5 à 11 3-8; 5 à 113 3-4.
Brazil—5 à 44; 50 à 44.
Empire Steel 2nd pfd—50 à 31 1-2; 50 à 31 3-8; 50 à 31 1-2; 25 à 31 3-8; 25 à 31 1-2; 40 à 31 3-8; 25 à 31 1-2; 50 à 31 3-8.
Brompton—35 à 34 7-8; 100 à 35; 50 à 34 7-8; 25 à 35; 25 à 34 7-8; 25 à 35.
Ciment—25 à 68 1-2; 5 à 68 5-8; 10 à 68 1-2; 5 à 68 5-8.
Détroit — 20 à 70.
Smelter—85 à 25 1-4; 25 à 25 1-4.
Power—32 à 95.
Price—10 à 43 1-2; 25 à 45 3-4; 75 à 45 1-2.
Québec—35 à 25.
Car pfd—5 à 56.
Sherwin Williams pfd—75 à 95 1-4.
Spanish—50 à 100; 75 à 25 3-4; 25 à Spanish—50 à 100; 25 à 25 3-4; 25 à 99 3-4; 10 à 99 7-8; 69 à 99 3-4; 425 à 100; 12 à 99 7-8; 145 à 100; 7 à 100; 2 à 97.
Spanish pfd—295 à 105 1-2; 1 à 105; 30 à 135 3-8; 50 à 105 3-8; 65 à 106; 10 à 105 7-8; 100 à 106; 25 à 106 1-8; 35 à 106; 25 à 106 1-4; 20 à 106.
Howard Smith—5 à 78; 25 à 77.
S-Maurice Paper—25 à 86 1-2.
Porosco—3 à 4.
Wabasso Cotton—50 à 80.
Lake of the Woods—50 à 161'
Converters—2 à 82.
Lyall—25 à 82 1-2.
Illinois pfd—7 à 76 1-2.
Twin City—15 à 52 1-2.
Howard Smith pfd—15 à 97 1-2.
Empire Steel—50 à 11 1-2.
Laurentian—3 à 90; 10 à 94 1-2.
Wayagamack—5 à 57 1-2.
Steamship—25 à 21 1-2.
Mackay—1 à 101.
OBLIGATIONS—
Lyall—100 à 80.
BANQUES—
Mont.—44 à 200.
Royale—25 à 198.
Hollinger—50 à 11.80.

Ventes de 11½ à 12½ hrs

Toronto—70 à 84 1-2.
Steel—50 à 75 1-2.
Nat. Breweries—20 à 52 1-4.
Abitibi—75 à 62 1-2, 90 à 63, 15 à 62 1-2.
Bell Telephone—23 à 113 7-8, 35 à 113 3-4.
Empire Steel—280 à 10 1-2.
Empire Steel 2 pfd—205 à 31, 100 à 31 1-4, 200 à 31 1-2, 100 à 32.
Laurentian—20 à 91 1-2, 10 à 94.
Smelters—40 à 25 1-8.
Price—50 à 45 1-2.
Lyall—30 à 57.
Spanish—235 à 100 1-4, 120 à 100 3-8, 65 à 100 1-2.
Spanish pfd—30 à 105 1-4.
Ciment pfd—10 à 96 1-2.
Car—25 à 26 1-4, 25 à 25 1-4.
Howard Smith—310 à 78, 100 à 78 1-2, 50 à 79, 5 à 78 3-4, 20 à 78 7-8, 20 à 78 3-4, 5 à 78 7-8.

DIVERS

MADAME LEBLEU fait savoir à sa clientèle qu'elle a transporté son bureau de la rue Marie-Anne au No 1675 St-Dominique près Mont-Royal. Même place restaurant à vendre. 204-1an

COLLECTION

DETTES GENERALES REGLEES.—Marchands ou particuliers. Paiements faciles. Informations gratuites. Lemieux, 43 Place d'Armes. Soir 17 Lavier ouest. 132-26

REPARATIONS

ADRESSEZ-VOUS

à 823 Delorimier pour réparations de meubles en général, matelas refaits, plumes lavées et désinfectées. E. W. Huet Lasalle 1586W. Ouvert de 8 hrs a.m. à 10 hrs p.m. 68-1an

LAVAGES DEMANDES

ON DEMANDE lavage de famille, retourné humide 25 lbs $1.00, séché 25 lbs. $1.25, linge uni repassé, 25 lbs. $1.75. Dominion Laundry, 298 Carrières, Tél. St-Louis 6202. 138-1an

PROPRIETES A VENDRE

AVANTAGES rue St-Hubert, près Mt-Royal, 2 étages, 2 logements, 6 appartement. On prendra automobile Dodge ou McLaughlin en accompte, balance facile. Prineau, 90 St-Jacques. Main 6626. 143-2

STE-AGATHE, maison, 10 acres, 10 minutes de marche de la gare sur chemin de campagne. — 70 Lafayette, Montréal-Sud. 129-6

A VENDRE immédiatement à bonnes conditions, propriété construite, située au centre de la ville de Joliette, donnant d'excellents revenus. S'adresser Mme Thomas Laporte, 37 Notre-Dame, Joliette, Qué. 135-10

$8000, 5 logements, rue Cartier 909-917, près Sherbrooke. Revenu $1128. Façade en pierre, en bon ordre. The Sun Trust Company Limited, 26 St Jacques. 128-4

PROPRIETE DE CAMPAGNE A VENDRE

MAISON POUR VOUS

à vendre, située à 30 minutes du centre de la ville avec assez de terrain pour jardinage et élevage de volailles. Conditions $100 comptant et $10 par mois. Ecrire Casier 735 La Patrie. 142-3

LAC LABELLE, maison sur bord du lac, écurie, garage, poulailler, avec ameublement ou non. Bargain. S'adresser à Mme J. C. Paquette, Labelle. 121-8

LABELLE—Propriété à vendre près de la station, site idéal, situation exceptionnelle pour un homme de profession libérale. S'ad. Jules Ledoux, P. O. Box, 24, Labelle Qué. 132-5

TERRAIN A VENDRE

65 arpents, bord rivière, joli cottage, 700 poulets, tous les instruments, stock, 10 arpents de jardinage, près du marché. J. E. Carrier, Montcalm. 129-6

Galerie des Directeurs

M. GERALD, T. BOGERT, nommé récemment surintendant des succursales de la Royal Trust Company. Il est aussi directeur de la Bankers' Trust Company et de Royal Agencies, Limited

Mackay—55 à 101 3-4.
Brazil—5 à 44.
Brompton—½ à 34 7-8, 35 à 35, 10 à 34 7-8, 50 à 35.
Converters—25 à 80 1-2.
Twin City—10 à 52 1-2.

Ventes d'hier après-midi

Steel—25 à 75 3-4, 25 à 75 1-2, 5 à 75 1-2.
Nat. Brew—55 à 52 1-2, 50 à 52 1-2.
Abitibi—25 à 62, 25 à 62, 50 à 62.
Empire Steel—30 à 11 1-4, 50 à 11 1-2, 25 à 11 2-4, 200 à 11 1-2.
Empire Steel 2, Pfd—350 à 33 1-2, 25 à 33 3-8, 50 à 33 1-4, 115 à 33 1-2, 50 à 33 1-4, 100 à 33 3-8, 35 à 33 1-4, 15 à 33 1-8, 12 à 33 1-4, 30 à 33 3-8, 45 à 3 1-4.
Brompton—100 à 34 3-4, 15 à 34 7-8, 30 à 34 7-8, 50 à 35, 35 à 34 7-8, 47 à 35, 15 à 35.
Détroit—25 à 70 3-4.
Steamship Pfd—25 à 53, 13 à 53.
At. Sugar—35 à 23 1-2.
Brazil—30 à 44 50 à 44, 50 à 43 7-8, 50 à 44, 95 à 44, 20 à 43 7-8.
Laurentian—110 à 94 1-2, 2 à 94, 50 à 94 3-4, 25 à 94 1-2.
Price—75 à 44 7-8, 175 à 45, 45 à 46
Spanish—100 à 98 1-2, 55 à 98 5-8, 50 à 98, 100 à 98 3-4, 360 à 99, 10 à 98 1-4, 80 à 99, 138 à 99 1-4.
Spanish Pfd—50 à 105, 136 à 105 1-8, 330 à 105, 10 à 104 7-8, 250 à 105, 50 à 105 1-8, 50 à 105 3-4, 5 à 105 3-8, 65 à 105 1-2, 25 à 105 1-2.
Shawinigan—100 à 108.
Waygamack—10 à 58 1-4.
Gen Electric—35 à 80 1-2; 11 à 80 1-2, 10 à 80 1-2.
Can. Cotton—35 à 102.
Car—126 à 23, 50 à 23.
Howard Smith—10 à 77, 50 à 76 1-2, 50 à 77, 25 à 77 1-2, 165 à 78.
Converters—5 à 83.
Tucketts pfd—5 à 83.
Toronto—½ à 82 1-2.
Sugar pfd—27 à 77 1-2.
Howard Smith pfd—25 à 96 1-2.
Dom. Canners—5 à 26 3-4.
Bell Telephone—9 à 114.
St-Maurice Paper — 20 à 86; 1 à 85; 4 à 86.
Textile—10 à 175.

Le marché du cuir dans une forte position.

D'après le numéro du "Leather Worker", le marché du cuir est dans une très forte position, raffermi dans une grande mesure par les hausses rapides et prononcées du matériel brut et spécialement dans les peaux lourdes. Les tanneurs ont été dans l'impossibilité de suivre les prix réalisés pour le cuir avec le marché des peaux lequel, durant juillet, a subi une hausse dans une variété ou l'autre presque chaque jour et les packers et autres vendeurs de peaux lourdes prédisent des prix encore plus élevés sur leurs offres d'août et de l'automne à bonne heure, lesquelles sont de plus belle qualité qu'à aucune autre période de l'année. Il y a beaucoup de gens dans le commerce, qui croient que la tendance continue de la hausse dans les valeurs des peaux lourdes a été trop rapide pour être tout à fait normale et qu'une réaction est appelée à se produire, tôt ou tard. Les tanneurs vendent actuellement la plupart des variétés de cuir à un prix réduit de réassortissement et quelque des profits soient indiqués sur les précédents achats de matériel brut à beaucoup moins que les cotations actuelles, l'on se demande si les acheteurs de cuir seront en mesure de payer à l'avenir, les prix exigibles, en raison des récentes valeurs des peaux lourdes. Les assortiments de surplus de cuir fini peuvent encore satisfaire à toutes les exigences, selon les plus récentes statistiques d'sponibles et ceci est particulièrement vrai pour les cuirs à semelles. Les qualités désirables dans les cuirs à semelles pesants, ne sont actuellement offertes que d'une façon limitée et commandant des prix plus élevés, mais il existe encore de grandes réserves de marchandises, indésirables, spécalement dans les pesanteurs légères et moyennes qui doivent être absorbées. Les offres futures de cuir pesant seront plus considérables que jusqu'à présent, étant donné que les peaux lourdes produites par les tanneurs, l'hiver dernier et depuis, seront disponibles avant longtemps, en quantités croissantes. Des rapports d'Angleterre indiquent que les tanneurs Anglais ont refusé de payer les prix extrêmement élevés pour les peaux lourdes du marché anglais et qu'ils ont, conséquemment, réduit leur production. L'on s'attend à ce que cela soit la cause de grandes réductions dans les consignations des tanneries anglaises, de septembre et ultérieurement. Le commerce d'ucuir, tard en décembre, était de proportions beaucoup plus fortes que durant les trois premières semaines du mois et les vendeurs s'attendent à une bonne demande continue, durant août et le début de l'automne. Le cuir à tiges, si l'on peut d're, est dans une position plus forte que le cuir à semelles et les tanneurs prétendent que dans les ventes tardives de veau, de vachette, de chevreau et de tiges de côtés les pleines avances mentionnées ont été réalisées.

Wall Street prend une envolée à la suite du règlement de la grève des mineurs.

WALL STREET N.-Y., 6. — La tendance à la hausse qui s'est manifestée dans la dernière heure de la séance d'hier s'est continuée à l'ouverture de la Bourse, ce matin. Une des raisons de cette hausse est l'amélioration des conditions industrielles par le règlement de la grève des mineurs et la perspective d'un règlement prochain de la grève des chemins de fer. Il y avait bonne demande pour titres de chemins de fer, d'utilités publiques, de pétroles et d'aciers. Le résultat a été une avance générale dans ces groupes, certaines valeurs faisant jusqu'à deux points. Chesapeake et Ohio a fait un point et de fortes fractions de points ont été faites par St-Paul, Southern Pacific, Northern Pacific, New-York Central, et Great Northern Pref.

A la suite de l'United States Steel tous les aciers ont fait des progrès d'un point et plus. Mexican Petroleum a été un peu plus haut, mais son avance s'est continuée jusqu'à deux points. Une nouvelle cote de l'année a été établie dans Columbia Gas, North American et Allied Chemical, Studebaker, bien en demande, a avancé de 1 1-2.

L'enthousiasme des haussiers a bientôt dominé le marché et les trans actions sont devenues très volumineuses. Presque tous les titres populaires ont avancé depuis jusqu'à trois points.

La hausse la plus forte a été, pour les chemins de fer dans Union Pacific, Chicago and North Western et New Orléans Texas and Mexico, qui ont atteint de nouveaux sommets. La demande pour les pétroles a été forte, Standard Oil of New Jersey et Standard de Californie ont avancé de 3 et 2 1-2 points. Les autres valeurs fortes ont été United Retail Stores, United Drug, Virginia-Carolina, National Lead et Coca-Cola qui ont fait deux points ou plus. L'argent a débuté à 3 1-4 pour cent et est ensuite baissé à 3 pour cent.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Dickinson et Walbank, membres de la Bourse de Montréal.

Allis Chalmers	53¾	54
Aemr Can	58¼	58½
Amer Smelter	60¾	61
Amer Sugar	81⅝	80¾
Amer Woolen	91¾	91⅝
Anaconda	58¾	58
Atchison	101¾	103¼
Baldwin Loco	123¾	124¼
Bethlehem Steel	79¾	79¾
Can Pac Ry	142½	142¾
Cent Leather	41¾	41¼
Chandler Motor	59¼	59¼
Columbia Gas	98¼	98⅞
Corn Products	112¾	114¾
Crucible Steel	93¾	93¾
Gen Asphalt	65¾	65¾
Gen Motors	13	13¼
G. S. Steel	83¼	83
Ind Alcohol	66⅞	66¾
Int Nickel	17¾	17¾
Int Paper	58	58
Lackawanna	79¾	79¾
Mex Petrol	173⅝	176½
Midvale Steel	36	35¾
N. Y. Central	84¼	84¾
Nor Pacific	82	82¾
Pan American	78	78½
Reading	76¼	76¾
Republic Steel	75¾	74¾
Royal Dutch	63¼	64¼
Sinclair Con	30⅞	30¾
So Pacific	92¾	92¾
Studebaker	125¾	126¾
Tobacco Products	84½	84¾
Union Bag	69¼	70
Union Pacific	146	147
U. S. Rubber	68	68¼
U. S. Steel	101¾	120¾
Utah Copper	65¾	66
Vanadium	49¼	49½

Bourse des Mines de Montréal.

OFFRES ET DEMANDES

Apex	3-4	1
Atlas	2 1-2	2
Argonaut	49	61
Bailey	1 3-4	2 1-4
Beaver	32	32 1-2
Cagle Trethewey	2 1-2	55
Chambers Perland	4	6
Conlagas	1 25	1 35
Crown Reserve	21	22 1-2
Davidson Cons	14	16
Dome Lake	11	12
Dome Mines	34 00	34 50
Gold Reef	3 3-4	4
Hattie	19	20
Hollinger	11 85	12 00
Hunton Kirk	1 1-2	2
Imperial	4 3-4	5 1-4
Kerr Lake	3 85	4 10
Kenea	11 1-4	12 1-4
Kirkland Lake	42	42 3-4
Lake Shore	2 51	2 52
La Rose	25	31
McIntyre	18 75	19 85
Moneta	15 1-4	26
McKin Dar Savage	24	26
Mining Corp	95	1 05
Nipissing	5 95	6 45
New Ray	24 1-2	25
Ophir	2	2 1-2
Peterson Lake	15 1-2	15
Porc Crown	24	25
V N T	16 1-2	17 1-4
Preston	10 1-4	10 1-2
Schumacher	74	76
Temiskaming	32	33 1-4
Teck Hughes	69 1-2	70
Thompson Krist	3 3-4	4 1-4
Wakefield	13	13 1-2
Wasapika	20 1-4	20 1-2
West Dome	13 1-4	13 3-4
West Tree	9 3-4	10
Wright Hargraves	3 00	3 30
Silver	69 3-8	69 1-2
Copper	14	14 1-4
Lead	5 75	5 80
Zinc	6 15	6 20

Emprunts du gouvernement du Canada.

16 août 1922

Echéance	Prix	Rend.
1 déc. 1925	98.60	5.63
1 oct. 1931	93.60	5.27
1 mars 1937	100.60	5.60
1 déc. 1922	100.60	6.50
1 nov. 1923	100.60	5.50
1 déc. 1927	100.75	5.90
1 nov. 1929	102.20	6.12
1 déc. 1937	105.40	6.29
1 nov. 1924	99.60	6.68
1 nov. 1934	100.20	6.48

—o—

Prix sujets à intérêt couru

1925—9000 à 98.
1922—1000 à 100.
1933—16000 à 102.25.
1937—2000 à 105.40.
1924—1000 à 99.60.
1934—2000 à 100.25.

Fluctuations de la matinée.

De la maison Geoffrion et Cie Courtiers, 66, rue Notre-Dame Ouest

	Haut	Bas	Fer.	Ven.
Abitibi	62	61¾	62½	404
Brompton	35	34¾	35	470
Can. Cement	68¾	68¼	68¾	120
Détroit Unit	70	70	70	20
Laurentide	94½	94	94	43
Mt. Power	95	95	95	32
Que Rail	26	26	26	35
Steel of Can.	75¼	74¾	75¼	110
Spanish Riv.	100½	97	100	1519
Tor. Ry	84¼	83	84¼	72
Wayagamack	57½	57	57	30
Nat. Brew	52½	52½	52½	125
At. Sugar	24¼	23¾	24¼	30

L'industrie de l'argenterie n'a pas été prospère en 1921.

Toronto, 16 — Le rapport des opérations de Wm. A. Rogers Co. pour l'année 1921 accuse un déficit de $52,629. Ce montant est atteint après les charges suivantes: $22,295 d'intérêts; $36,415 au compte de publicité; $6,904 pour mauvaises dettes et $15,240 sur dépréciation des immeubles et des usines.

Le président S. J. Moore, dans sa revue de l'année, fait remarquer que l'industrie de l'argenterie a été rudement affectée par la dépression de 1921 ayant souffert non seulement par la contraction du volume des affaires, mais aussi dans la lourde dépréciation de ses inventaires.

Les quatre premiers mois de 1922 n'ont pas été plus actifs que les mois correspondants de 1921, mais le président croit que la situation va en s'améliorant et que le marché de l'argenterie commence à montrer plus d'animation.

Spéculer à la Bourse ne veut pas dire jouer.

On oublie trop souvent la différence qu'il y a entre un placement, une spéculation et un pari. Nombre de personnes croient fermement que tout achat ferme de titres est un placement et que tout achat sur marge est une spéculation. D'autres croient que toute transaction de bourse est du jeu ou du pari et c'est pourquoi l'expression: jouer à la bourse est si commune.

Ce qui fait la différence entre le placement et la spéculation c'est la degré de risque. Spéculation veut dire chose risquée; placement chose presque sûre. La spéculation est basée sur le prévision, la sûreté de jugement. Le manufacturier qui achète ses matières premières des semaines et des mois avant de s'en servir spécule tout autant que l'honnête gourgeois qui achète sur marge à la Bourse, si ce bourgeois est un homme resigné et qui fait ses achats après mûre réflexion. Le jeu ou le pari est tout différent. Il est basé uniquement sur le hasard. Dans le jeu ou le pari le jugement et l'information ne comptent pas. C'est comme tirer un sou à pile ou face. Les achats sur marge ne diffèrent en rien des transactions ordinaires. Un immeuble change plusieurs fois de propriétaire en une semaine et pas un seul n'en a payé un dixième du prix. Les agents d'immeubles déclarent même qu'il est plus facile de vendre une maison hypothéquée que celle qui ne l'est pas.

Un marchand qui a un capital de $10,000 peut avoir un stock de $10,000, mais s'il emprunte un autre $10,000, il peut avoir un stock de $20,000. C'est la même chose qu'un achat sur marge. L'acheteur sur marge emprunte de l'argent de son courtier alors que le marchand l'emprunte du banquier. Dans tous les cas il y a un certain élément de spéculatio et de risque. Il y a aussi du placement. Mais même si le risque est très fort, en spéculant sur certaines valeurs de bourse, ce n'est pas encore du jeu.

Marché du beurre et du fromage.

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal des produits de la ferme pour la journée d'hier et les jours correspondants. Les chiffres qui suivent le nom des produits indiquent le nombre de colis reçus.

	14 août 1922	7 août 1922	15 août 1921
Beurre	956	2976	1607
Fromage	10299	17301	7825
Oeufs	1620	1392	11615

A l'enchère de la Coopérative Centrale des Agriculteurs, les ventes suivantes ont été effectuées:

Pasteurisé, 375 boîtes, 34 3-4 cents, la livre;

No 1, 750 boîtes, à 34 cents, la livre;

No 2, 160 boîtes, à 33 cents, la livre.

Isle-Verte, 16 — A l'enchère tenue ici aujourd'hui, 300 boîtes de beurre ont été vendues à Gunn Langlois à raison de 38 9-16 cents, la livre.

Permis de construire

Mme W Stalinge, 107 Hadley, 1 maison, 1 logement, Beaubien, St-Paul, $2,000.

A Pharand, 1037 St-Antoine, 1 maison, 5 logements, York, St-Paul, $4,000.

N. Lévesque, 1924 Cartier, 2 maisons, 6 logements, Dandurand, Montcalm, $9,000.

T. Gray, 976 Tupper, 2 maisons, 4 logements, 43e avenue, Hochelaga, $7,000.

E. Lapointe, 3854 Casgrain, 1 maison, 2 logements, St-Dominique, Villeray, $1,200.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une ordonnance de séquestre ou d'une cession (a)

LA LOI de FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de

ELIE BOISVERT

South Durham, Qué.

Cédant autorisé

Avis est par les présentes donné que Elie Boisvert, de South Durham a, le 1er jour d'août, 1922, fait cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau, No. 92 rue Notre-Dame Est, le 24ème jour d'août 1922 à trois heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal, ce 15ème jour d'août 1922.

J. G. DUHAMEL,
Syndic autorisé.

L'opinion de Barron's sur l'effet de l'emprunt du Dominion sur les finances municipales.

On lit dans Barron's de cette semaine: "Les dépêches de Montréal et de Toronto disent que le Canada sera forcé de venir sur le marché étranger pour placer environ $225,000,000 d'obligations du prochain emprunt du Dominion, ne sont pas une simple conjecture. On ne sait pas encore ce qui se fera et les banquiers canadiens déclarent qu'ils ne savent pas encore quel plan sera adopté. Un de ces plans est la conversion sans sortir du marché canadien d'une grande partie de l'emprunt de la Victoire de 1917, et la distribution du reste entre les banques et des maisons de courtage, comme il a été fait dans les emprunts de guerre.

De récents rapports de Toronto laissent croire que cette méthode aura la priorité, mais il faut prendre en considération l'attitude des détenteurs de bons de la Victoire. Cette émission porte une exemption de taxes que n'a pas le nouvel emprunt, et sans l'enthousiasme patriotique qui a fait le succès des emprunts de guerre, il semble un peu présomptueux de croire que la majorité des détenteurs vont accepter la conversion.

Alors que la conversion des bons de Victoire de 1917 n'a rien d'alléchant au point de vue placement, le lancement d'un emprunt domestique n'est guère attrayant pour le gouvernement du Dominion. Les officiers du ministère de la finance ne veulent pas qu'un emprunt de cette importance soit placé à l'étranger afin que le paiement des intérêts ne continue à drainer les fonds canadiens et les porter à l'étranger. Tout de même, l'escompte sur le change canadien est si minime que visiblement il semble qu'il serait plus facile de placer chez nous une partie de cet emprunt. C'est surtout au cas où le change canadien atteindrait le pair avant la maturité de l'emprunt.

D'autre part, les titres canadiens ne sont pas actuellement en grande faveur auprès des épargnants américains, spécialement les institutions financières, à cause de la grande quantité absorbée depuis un an. Quand les banquiers américains ont été présentés, il y a un mois ou deux, leur opinion était que le marché américain ne pourrait participer pour plus que $100,000,000, et encore, pas avant l'automne. De plus il était spécifié que le rendement devait être sur une base de 5 1-4 p.c.

Il a été question de renouveler $50,000,000 des $152,835,500 emprunt de 1917, échéant le 1er décembre, mais là encore on s'en est tenu aux conjectures.

En attendant la finance municipale est paralysée par l'attente de l'emprunt du Dominion, Toronto et Hamilton ayant retardé des émissions. Ceci met le marché des obligations municipales tant au Canada qu'aux Etats-Unis sur un même pied, l'avenir dépendant des émissions qui seront lancées dans les prochains trois mois. Au Canada, l'absorption de l'emprunt du Dominion va retarder les émissions municipales pour un certain temps.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 16143. Paul L. Larcher, demandeur vs Aucair Garage Co., Ltée, défenderesse.

Le 26ème jour d'août 1922 à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au No 586 rue Cadieux, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en bureau, safe, pompes, etc.

Conditions: Argent comptant.

OVILA DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 16 août 1922.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 26. British & Colonial Furniture Co. Ltd. de Montréal (Woolhouse & Co.), demanderesse vs H. A. Faber de Montréal, défendeur et Henry A. Faber et Louis Faber, tous deux de Montréal, "New York Swiss Embroidery Co", tiers-saisie.

Le 26ème jour d'août 1922 à dix heures de l'avant-midi, (heure solaire), à la place d'affaires des dits Tiers-Saisis au No 12 rue Mayor, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Tiers-saisis saisis en cette cause, consistant en coffre de sûreté, machines à coudre, meubles, bureau, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. X. PAUZE, H.C.S.
Montréal, 15 août 1922.

AVIS LEGAUX

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8362. Blackwell & Landry Agencies, Ltd., demand. vs Georges Marin, défend.

Le 25ème jour d'août 1922 à douze heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur, coin Collège et Principal en la ville de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en automobile, fixtures, etc.

Conditions: Argent comptant.

E. AUMAIS, H.C.S.
Montréal, 16 août 1922.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 31178. Georges Riopel, demandeur, vs X. Perron, défendeur.

Le 25e jour d'août 1922, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1223 rue Cartier, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

OVILA DESROCHES, H.C.S.
Montréal, 16 août 1922.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8977. Elias Bond, demandeur, vs A. Oppenheim, défendeur.

Le 25e jour d'août 1922, à onze heures de l'avant-midi (heure nouvelle), au domicile du dit défendeur, au No 185, rue Dorchester est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.

J. E. DESMARAIS, H.C.S.
Montréal, 16 août 1922.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 376. Frederick H. Barwick, marchand de Montréal, demandeur, vs Elijah Hartin, du même lieu, défendeur.

Le 25e jour d'août, 1922, à onze heures de l'avant-midi, (heure nouvelle), au domicile du dit défendeur au No 47, avenue Lincoln, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

F. X. PAUZE, H.C.S.
Montréal, 16 août 1922.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 152. The Brand Farmer New Laid Egg Co. demanderesse, vs Raoul Laberge, défendeur.

Le 25e jour d'août 1922, à onze heures de l'avant-midi, (heure nouvelle) au domicile du dit défendeur et place d'affaires, au No 69 rue Boulevard Monk, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en une automobile, effets de épicerie, meubles de ménage, gramophone, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. A. BOUCHARD, H.C.S.
Montréal, 15 août 1922.

NOUVELLE EMISSION

$156,000

VILLE SAINT-JEROME

Obligations 5½%

$73,500 jouissance 1er juillet 1922 — Echéance 1er juillet 1932
$82,500 jouissance 1er juillet 1922 — Echéance 1er juillet 1931

TITRES: $100, $500 et $1000 au porteur ou nominatifs.

Capital et intérêts semi-annuels (janvier et juillet) payables au siège social de la Banque d'Hochelaga, à Montréal, ou à sa succursale de Saint-Jérôme.

SAINT-JEROME est à l'entrée de cette magnifique région des Laurentides. Sa situation lui a valu d'être surnommée "La Reine du Nord". Ville moderne, pourvue de tous les services nécessaires: eau, téléphone, éclairage électrique, protection contre l'incendie. En plus d'un commerce prospère, la vie économique de Saint-Jérôme est alimentée par plusieurs grandes industries, dont les usines de papier Rolland, établies en 1882, celles de la Consolidated Rubber et de la Regent Knitting, qui emploient 1200 personnes.

Prix et renseignements sur demande

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL — 180, rue St. Jacques
QUEBEC — 74, rue St. Pierre
(MAISON FONDEE EN 1901)

La construction de maisons d'habitation est la plus active depuis cinq ans.

Toronto, 14. — Durant les sept premiers mois de l'année courante, $159,146,200 ont été dépensés à la construction au Canada. Ontario en a dépensé $89,620,600; Québec, $36,018,200; les provinces maritimes, $6,840,000, et les provinces de l'ouest, $26,667,300.

Près de $63,000,000, soit 39.5 pour cent du total, ont été absorbés par la construction d'appartements et de résidences. C'est le pourcentage le plus élevé qui ait été enregistré depuis cinq ans. La construction industrielle occupe la deuxième place avec $20,059,300 et les écoles la troisième place avec $14,539,700.

La somme de $12,515,300 a été dépensée pour la construction de magasin; $11,448,500 pour des fabriques; $9,078,300 pour des rues et des chemins; $4,335,300 pour des églises; $3,976,100 pour des édifices à bureaux; $3,308,400 pour des hôpitaux; $3,221,600 pour des ponts; $2,494,000 pour des égouts et des aqueducs; $1,868,100 pour des édifices publics; $1,713,00 pour des hôtels et des clubs; $1,565,500 pour des garages publics; et $764,300 pour des théâtres.

Ventes d'Immeubles.

DERNIERES TRANSACTIONS DE CE MATIN

Eugène Desmarais, vend à Joseph Somerset Tweddle, lot No 50-159, pts S.-E. 50-160, quartier Notre-Dame de Grâce, mesurant 30 x 90 pds, avec bâtisses, ayant front boulevard Décarie, pour $7,000.

Jean Fély Parisien, vend à Jos. Napoléon Brouillette, 2-3 S.-E. du lot 176A-66, quartier Notre-Dame de Grâce, mesurant 33.4 x 98 pds, vacant, et ayant front avenue Old Orchard, pour $2,000.

Jean-Fély Parisien vend à Dame Jos. Napoléon Brouillette, 1-3 N.-O 176A-66, 1-3 S.-E. 176-67, quartier Notre-Dame de Grâce, mesurant 33.4 x 98.3 pds, avec bâtisses, ayant front avenue Old Orchard, No 836, pour $11,000.

David Beaupré vend à J. Majorique Labonté, lots Nos 33-356, 357, Côté Outremont, mesurant 100 x 76 pds, avec bâtisses, ayant front avenue Van Horne, pour $7,500.

J. Duncan Duclos vend à Emery Laplante, lot No 50 x 245, quartier Hochelaga, mesurant 25 x 90 pds, avec bâtisses, ayant front rue St-Germain, Nos 1025 à 1031, pour $6,000.

J. Majorique

Le peuple qui chante est un peuple heureux

LA FETE DU PARC LAFONTAINE HIER SOIR EST LE PLUS GRAND SUCCES DU GENRE OBTENU JUSQU'ICI A MONTREAL

Le peuple a chanté nos airs canadiens et a forcé la chorale Brassard à donner un deuxième concert, loin du kiosque, pendant que la musique jouait.

PRES DE 50,000 ASSISTANTS

La "Patrie" remercie le grand public de la métropole d'avoir si chaleureusement répondu à son appel.

DES INCIDENTS — DES OPINIONS

La PATRIE avait raison de prétendre que le "peuple qui chante est un peuple heureux", car le peuple de Montréal a chanté hier soir, au parc Lafontaine; il a chanté avec enthousiasme les refrains de chez nous, et il était facile pour l'observateur de lire sur toutes les physionomies un air de réjouissance et de sincère bonheur.

Au dire de ceux qui s'y connaissent en fait de foules, — citons en particulier M. Emile Bernardet, le surintendant des parcs de Montréal, ainsi que le lieutenant Bellefleur, en charge du service d'ordre, — il y avait au bas mot 50,000 personnes au parc Lafontaine hier soir.

SPECTACLE UNIQUE

Les officiers du club Kiwanis regardaient cette foule immense et l'écoutaient chanter, l'air à la fois ravi et étonnés. Ils ont du reste déclaré à notre représentant qu'ils n'avaient jamais vu une semblable affluence, et ils ont félicité la PATRIE d'avoir si bien compris l'âme populaire en lui procurant la plus belle et la plus aimée des distractions. Et M. J. J. Gagnier lui-même, le directeur des Grenadiers, ainsi qu'un grand nombre de ses excellents musiciens, nous disaient: "De pareilles fêtes sont magnifiques et font un grand bien à la population." D'autres citoyens distingués n'hésitatent pas à déclarer que le parc Lafontaine était l'endroit idéal pour de tels rassemblements populaires.

Devant tant d'appréciations, aussi sincères que spontanées, la PATRIE a raison de se réjouir du grand succès de sa campagne pour rendre le peuple plus heureux, et elle pense comme l'échevin Léon Trépanier, tout heureux de voir tant de monde s'amuser et s'enthousiasmer dans son quartier, que de pareilles fêtes ne peuvent rester sans lendemains.

Il y aura donc d'autres fêtes semblables, fêtes qui placent la métropole sur le même pied que les plus grandes villes d'Europe et d'Amérique où l'on veut que la mentalité populaire soit plus élevée et que les chants d'ancêtres soient aimés, chantés et conservés.

40,000 RECUEILS DISTRIBUES

Quant au recueil de chants canadiens offert gracieusement par la PATRIE et distribué à la foule, à l'intersection de toutes les artères principales du parc, il a servi pour suivre les paroles des différents chants, pour les chanter. Sur les milliers d'exemplaires ainsi distribués par le personnel de notre journal, c'est à peine si l'on en trouva quelques-uns jonchant le sol après le concert. Tous les assistants l'avaient apporté avec eux à la maison, heureux d'avoir un groupement de chants aimés qu'on n'aurait pu autrement se procurer. Détail incroyable, la PATRIE a ainsi distribué gratuitement 40,000 recueils et il en manqua même, vers la fin.

LA FOULE ARRIVE

Dès sept heures hier soir, malgré la chaleur accablante qu'il faisait encore, la foule se dirigeait vers le parc Lafontaine. On y arrivait de partout, isolément ou par couples et voire par familles entières, et l'on se dirigeait vers le kiosque de la musique, afin d'avoir les meilleures places afin d'entendre le magnifique concert promis, et y prendre une part active. En quelques minutes, tous les sièges autour du kiosque étaient pris, et les nouveaux arrivants se cherchaient des endroits propices sur le gazon ou se tenaient docilement et patiemment debout autour des cables.

Lorsqu'arrivèrent les membres de la musique des Grenadiers sur l'estrade, et surtout lorsqu'ils s'apprêtèrent à attaquer le "Dieu Sauve le Roi" et le "O Canada", ce fut une immense clameur d'approbation.

COURTOISIE DE M. J. J. GAGNIER

Soulignons tout de suite comme il convient, le geste très joli de M. J. J. Gagnier, le populaire directeur de la meilleure musique du Canada, qui fort courtoisement, passa sa baguette à M. A. J. Brassard, le directeur de la chorale qui porte son nom, afin que ce dernier put conduire le chant national canadien.

Le "O Canada" fut chanté non seulement par la chorale Brassard, mais par toute l'immense foule, et la musique des Grenadiers, bien que puissante, ne couvrait pas la masse de ces voix qu'elle accompagnait.

De ce moment on comprit que la fête serait un succès sans précédent, et que le peuple accourn pour chanter, chanterait. Et il chanta magnifiquement.

DEUX CONCERTS SIMULTANES

Le peuple de Montréal était tellement venu pour entendre et chanter nos chants canadiens, que les membres de la chorale Brassard, après avoir chanté le programme indiqué, au kiosque, furent entraînés par la foule, vers un autre kiosque de l'autre côté du lac aux cygnes, et durent chanter avec l'assistance, une dizaine de chansons françaises et anglaises. Chaque numéro était applaudi avec le plus grand enthousiasme, et tout le monde chantait avec les chanteurs de la chorale, et tout le monde semblait joyeux et heureux. Le peuple qui chante est un peuple heureux. Ce deuxième concert eut lieu pendant que la musique jouait. De sorte qu'il y eut deux concerts en même temps.

LE PROGRAMME INSTRUMENTAL

Mais, analysons par ordre le programme de la soirée.

Les 70 musiciens de M. J. J. Gagnier, splendidement stylés, ont été acclamés à maintes reprises par la foule, et ils ont joué en véritables artistes un programme ou le genre populaire se mariait au genre plus relevé. La foule a sans doute applaudi la marche "Inglesia", de Cere, mais l'ouverture de "Si j'étais roi", de Adam, sembla plaire bien davantage à toute l'assistance. Et lorsque la musique attaqua la grande sélection sur les fragments les plus populaires d'"Hérodiade", de Massenet, ce fut véritablement du délire. Preuve que notre population aime l'opéra et connait beaucoup plus qu'on ne le croit, les grands maitres de la musique française. M. G. E. Jones, piston soliste fut longuement applaudi pour sa belle interprétation "End of a Perfect Day."

Dans la deuxième partie du programme, tout le monde a trouvé des plus heureuses l'innovation de M. J. J. Gagnier, qui avait introduit un quatuor de trompettes dans la pièce toujours aimée "Cavalerie légère", de Suppé. Plusieurs des autres morceaux furent applaudis et même rappelés. Citons: Foxtrot, "Stambling", de Confrey; "The Sheik", (sur demande) de Snyder; (ce morceau fut répété cinq fois); la belle valse "Les millions d'Arlequin", et l'"Allegro militaire", tambours et trompettes, de Weldon.

Comme programme instrumental, on reconnait que M. J. J. Gagnier est le seul chef de musique en état de nous servir autant de variété et autant de pièces de haute valeur.

LA CHORALE BRASSARD

Ce fut pendant l'intermède que la chorale Brassard attaqua les airs canadiens et que tout le peuple répondit en choeur. Les musiciens des Grenadiers descendirent de l'estrade, et M. Brassard, suivi de ses chanteurs, y monta. Il y avait là un piano qui servit à M. Elie Savarta, le populaire organiste des R. R. P. P. du St-Sacrement, pour accompagner. Il y avait aussi un mégaphone moderne qui servit à annoncer le programme à la foule et à lui donner les instructions nécessaires. Ce fut M. Ernest Duckett, rédacteur à la "Patrie", qui, de sa belle et puissante voix de basse chantante, indiquait au peuple les numéros à chanter. Il fallait voir à ce moment, avec quelle attention la foule suivait les paroles sur le recueil distribué gratuitement par la "Patrie".

L'ECHEVIN TREPANIER

Mais avant le concert vocal, il y eut deux brefs mais fort éloquents discours. L'échevin H. B. Seybold, promaire de Montréal, présenta à la foule, son collègue l'échevin Léon Trépanier, représentant du quartier Lafontaine, qui adressa la parole en français et en anglais, dans le mégaphone.

L'échevin Trépanier déclara avec enthousiasme que de telles fêtes rendaient véritablement le peuple meilleur et qu'il était noble et grand de songer à inculquer au peuple le culte des chants de nos ancêtres. Il félicita chaleureusement la "Patrie" de son initiative et de l'incontestable et stupéfiant succès de sa campagne pour distraire honnêtement le peuple. Il félicita aussi le club Kiwanis pour son dévouement à la cause du peuple, pour sa magnifique propagande en faveur d'une union plus intime entre les deux races, par le chant d'ensemble, et pour son geste si humanitaire envers les orphelins ed Shawbridge qu'il portège particulièrement. Il félicita M. J. J. Gagnier et sa belle musique des Grenadiers, ainsi que M. A. J. Brassard et sa belle et puissante chorale pour leur beau travail d'éducation populaire. Il ajouta que la ville de Montréal était reconnaissante à toutes ces organisations pour leur oeuvre de bienfaisance et de progrès. Ces paroles de l'échevin Trépanier furent saluées de vifs applaudissements.

LE PEUPLE CHANTE

Par le but à atteindre, c'est véritablement ici le point culminant de la fête d'hier soir. Nous savions que nos concitoyens connaissaient nos chants populaires, mais nous ne savions pas s'ils se joindraient à la chorale Brassard pour les chanter. Autrement dit, nous ne savions pas si chacun se serrerait les coudes et chanterait à l'unisson, ou si seulement quelques chanteurs isolés se risqueraient à chanter.

Or, l'expérience d'hier soir est absolument concluante. Toute la foule a chanté et chanté avec un magnifique ensemble, avec la chorale Brassard. Du haut de l'estrade, nous avons vu toutes les bouches s'ouvrir, tous les yeux se fixer sur M. A.-J. Brassard, qui battait la mesure, et à l'aide du mégaphone, placé à notre oreille et que nous promenions dans toutes les directions de la foule, nous avons entendu des milliers de poitrines chanter avec joie, avec entrain, avec enthousiasme.

Et, ce qui nous a fait davantage plaisir, nous avons vu des milliers et des milliers de personnes suivre sur le recueil distribué gracieusement par la PATRIE, les paroles qu'elles chantaient.

Le programme commence par "O Carillon" qu'une grande partie de la foule chantait avec un rare ensemble.

Mais dès que M. Duckett annonça "Alouette", ce fut un tonnerre d'applaudisement. M. Brassard faisait d'abord chanter sa chorale, et plusieurs membres du club Kiwanis qui chantaient en français, puis, il se tournait vers l'énorme foule, faisait des gestes très larges et obtenait un ensemble et une puissance de sonorité inconcevables. Ce chant fut si populaire qu'il en fallut chanter une dizaine de couplets.

"Ysabeau s'y promène", parce que peut-être un peu moins su, n'eût pas tout à fait la même sonorité, mais M. Duckett, dont la voix porte très loin, ayant insisté pour que tout le monde chantât, tous les autres chants furent chantés avec le plus admirable ensemble. Ce fut successivement :

"Vive la Canadienne",
"A la claire fontaine",
"Trois canards".

Ce dernier chant surtout, obtint un immense succès.

LE TOUR DE KIWANIS

Lorsque le Kiwanien Murphy, si populaire, monta au pupitre pour diriger "Old Macdonald had a Farm", puis "Today is Monday", ce fut vraiment impressionnant. Ce diable d'homme a le feu sacré. Il a une manière toute spéciale de battre la mesure et de frapper du pied pour entrainer les chanteurs, et comme le chant de "Old Macdonald", quelque chose dans le genre de "Trois canards" ne présente aucune interruption, il s'en suit que l'enthousiasme est toujours chauffé à blanc. La foule rappela bien que ce fut en anglais, et il fallut reprendre ce numéro. Tout le monde riait, et paraissait heureux.

Il est évident, après tout ce que nous venons de raconter, que le peuple ne demande pas mieux que chanter, et que c'est le rendre réellement heureux que de lui organiser de semblables fêtes.

La meilleure preuve qu'il tient à ces fêtes, c'est que le concert d'hier ne lassa personne; que des milliers de personnes se tinrent debout pendant plus de deux heures sans se lasser, et surtout qu'il fallut improviser un deuxième concert un peu plus loin, et que ce concert se prolongea jusqu'à 11 heures 30.

SCENES TYPIQUES

Il s'en est produit des quantités qu'il serait bien difficile de noter. Signalons-en cependant quelques-unes, observées du haut du kiosque, pendant les chants canadiens. Dans un coin nord-ouest du parc, à une centaine de pieds du kiosque, une jeune fille, très élégante, suivant les gestes de M. A. J. Brassard, et à son tour, avec des gestes identiques battaient la mesure à tout son entourage qu'elle entraînait à chanter.

Tout près de l'estrade, nous avons vu des mères de famille et même des vieillards s'essuyer les yeux, tout en souriant, impressionnés par la beauté naive de nos airs canadiens autant que par l'enthousiasme qui planait sur toute cette foule.

Après le chant d' "Alouette" des jeunes filles criaient bravo en levant les bras en l'air, tandis que des jeunes garçons lançaient leur chapeau vers les étoiles en signe de contentement. La même scène se répéta après "Trois canards" et "A la claire fontaine".

D'autres jeunes filles ne quittaient pas des yeux plusieurs des membres de la chorale Brassard et semblaient très heureuses de connaitre d'aussi bons interprètes.

Nous n'en finirions pas, s'il fallait tout raconter. Cependant, au cours du programme instrumental, nous avons vu plusieurs couples danser sur le gazon, lors du "Fox trot" et de la grande valse.

Le peuple était heureux. Il voulait danser, chanter à pleins poumons, s'amuser dans la tiédeur de cette soirée d'été, et la PATRIE était heureuse à son tour de cette joie universelle.

LE SERVICE D'ORDRE

Ce n'est pas une chose facile que manoeuvrer une semblable agglomération d'individus. Cependant tout se passa dans l'ordre le plus parfait. Il n'y eut pas même un enfant égaré. Un seul cas fut signalé à la police, mais quelques minutes plus tard, le petit avait retrouvé les siens. Le service d'ordre avait donc été admirablement organisé par nos policiers qui méritent de sincères félicitations. C'est le lieutenant Bellefleur, du poste No 14, qui était en charge du service d'ordre, assisté des sergents Thibault, Brunelle, Bussières, Charbonneau, Branchaud et Francoeur et de 82 policiers. Cet effectif parvint à la louange de tous, à canaliser sans heurts, ces milliers et ces milliers de spectateurs, et tous les autos qui étaient venus pour la grande fête d'hier.

QUELQUES APPRECIATIONS ENTHOUSIASTES

Les représentants de la PATRIE ont cueilli au hasard plusieurs opinions qui constituent une ribeante approbation de la campagne entreprise par elle et le club Kiwanis, pour rendre le peuple plus heureux. Citons en quelques-unes, sans commentaires. Elles sont du reste toutes éloquentes et très significatives:

M. Cunningham, l'un des principaux officiers du Pacifique Canadien, et un Kiwanien de marque, disait à son entourage: "Je n'ai jamais vu une semblable foule ni autant d'enthousiasme. C'est un beau et grand spectacle."

M. Joe Stanford, président du club Kiwanis: "Le parc Lafontaine est un endroit idéal, pour ces sortes de fêtes, et celle de ce soir est vraiment unique dans son genre."

M. Ross, l'un des principaux officiers du club Kiwanis: "La PATRIE mérite toutes les félicitations pour avoir réussi à convoquer une telle masse. Pourquoi n'y aurait-il pas une section française du club Kiwanis ?"

M. Emile Bernardet, surintendant des parcs: "C'est un merveilleux succès et pour le peuple de Montréal, une joie qu'il n'oubliera de sitôt."

L'échevin Léon Trépanier: "Il faut des lendemains semblables à de pareilles fêtes. Celle de ce soir, constitue un pas de géant vers l'amélioration et l'élévation de la mentalité populaire."

Le lieutenant Bellefleur: "C'est la plus grande foule qu'il m'a été donné de surveiller. Un tel succès m'émerveille, et je félicite la PATRIE de son iniative."

M. Louis H. Bourdon, l'impresario bien connu: "Je vous félicite de tout mon coeur, au sujet de la fête du parc Lafontaine. C'était un spectacle à la fois imposant et impressionnant."

M. A. J. Brassard, directeur de la chorale de son nom: "C'est admirable de voir le peuple chanter avec tant d'ensemble et d'enthousiasme. Je félicite la PATRIE d'avoir, par la distribution gratuite de ses recueils de chants populaires, permis à la foule de suivre et chanter avec nous, les paroles. C'est une idée magnifique que vous avez eue là."

M. J. J. Gagnier, directeur des Grenadiers: "Un tel succès devrait convaincre à jamais les autorités que le peuple canadien aime la musique et en demande. Tous mes compliments les plus sincères."

M. Edouard Hogue, violoniste: "Voilà qui prouve selon toute évidence que notre peuple aime la musique et les arts. Pourquoi ne lui fait-on pas plaisir plus souvent."

Nous pourrions citer des foules d'autres opinions de ce genre, mais celles que nous venons de citer suffisent pour aujourd'hui à nous encourager à poursuivre notre campagne pour rendre le peuple heureux.

DES REMERCIEMENTS

Au lendemain d'une pareille fête et d'un succès si éclatant, la PATRIE tient à remercier publiquement tous ceux qui lui ont aidé et qui ont leur large part dans ce triomphe:

—D'abord, le grand public de la métropole d'avoir répondu avec un si grand ensemble à son appel.

—Le club Kiwanis pour avoir collaboré avec tant de dévouement et d'efficacité avec le PATRIE.

—La musique des Grenadiers et son sympathique directeur, M. J. J. Gagner, pour nous avoir préparé un concert si artistique et si enlevant.

—La chorale Brassard et son directeur pour avoir si bien entrainé la population à chanter avec elle. On se souviendra toujours que c'est cette excellente chorale qui aura, la première, décidé toute la foule à chanter en plein air.

—L'échevin Léon Trépanier, pour avoir présidé avec tant de tact, cette fête du peuple organisée dans son quartier.

—M. Emile Bernardet, le surintendant des parcs, pour avoir facilité le succès de cette soirée, aux abords du kiosque du parc Lafontaine.

—La ville de Montréal, pour avoir accordé toutes les autorisations nécessaires à l'organisation parfaite de cette fête.

—Les officiers de police et les agents proposés au service d'ordre, pour avoir réussi à maitriser l'énorme foule avec autant de tact et de courtoisie.

—Enfin, les membres du personnel de notre journal, qui se sont dévoués pour distribuer plus de 40,000 recueils de chants canadiens gratuits, à toute la foule, et aux autres qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour le complet succès d'une manifestation dont on parlera longtemps comme de la plus grande du genre à Montréal.

Assassin qui montera au gibet

Fredericton, 16.—Dans les milieux officiels d'ici on croit que la justice suivra son cours et que Bennie Swim paiera sa dette à la société le 15 septembre. Bennie Swim avait été condamné à être pendu le 15 juillet à Woodstock. Cependant on avait retardé la sentence à cause d'un plaidoyer de folie qui se faisait alors en cour. Comme il a été prouvé que Bennie Swim n'était pas fou, la justice suivra son cours et ce dernier sera pendu pour avoir tué deux personnes en mars dernier dans le comté de Carleton.

Les Torontoniennes offriront un dîner à M. Mc-King

Toronto, 16.—Un banquet sera donné sous les auspices de l'Association des Femmes libérales, en cette ville, le 30 août, en l'honneur du premier ministre King et de M. Wellington Hay, chef libéral d'Ontario. L'Association des Femmes Libérales tiendra sa réunion annuelle ce jour à cette date. On s'attend à ce que la commission exécutive de l'Association Libérale d'Ontario se réunisse ce jour suivant.

Désertion alarmante du port de Québec

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 14. — La presse locale s'apitoie sur le sort du port de Québec dans lequel on ne compte présentement que trois vaisseaux, la frégate française "Cassiopée", le "Canadian Ranger" et le "Merchante Producer". Ces trois vaisseaux reprendront la mer demain et le capitaine Landry maitre du port recevra une paire de gants blancs.

Toronto nous dit qu'il fera chaud aujourd'hui

Toronto, 16.—On aurait pu croire qu'il avait fait aussi chaud hier que lundi, mais le météorologiste de l'observatoire a dit que non. Le thermomètre officiel n'enregistrait que 82 degrés à l'ombre contre 83 lundi.

On annonce qu'il fera très chaud aujourd'hui. L'Observatoire ne prévoit pas de tempête pour ce soir.

L'Eté à la Campagne

que vous campiez ou que vous alliez en villégiature, vous paraitra monotone si vous n'avez pas un de nos

Phonographe CASAVANT $12.

d'une valeur régulière de $30.00. Il est inutile, croyons-nous, d'appuyer sur ce prix, car vous savez sans doute que le CASAVANT est un instrument de tout premier ordre qui ne s'est jamais vendu moins de $50.00.

Facile à transporter, ne pesant que quelques livres, c'est juste ce qu'il vous faut pour remplacer votre phonographe-cabinet de ville que vous auriez tort d'exposer à l'humidité et aux avaries inhérentes à toute villégiature.

C'est une vraie aubaine et comme la quantité est limitée, venez ou écrivez immédiatement.

Montreal News & Advertising Bureau
Edifice "La Patrie", Chambre 3, 1er étage.
Montréal.

DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE

Jeudi, Journée Exceptionnelle

Solde de Combinaisons pour Hommes

COMBINAISONS en balbriggan naturel ou blanc, pour hommes; belle qualité; manches et jambes longues. Grandeurs 32 à 42 dans le lot. Régulier 2.50 ch., prix de solde, jeudi, 1.49
—Rez-de-chaussée

Gratis Jeudi, une Jumelle avec chaque Achat de $5.00

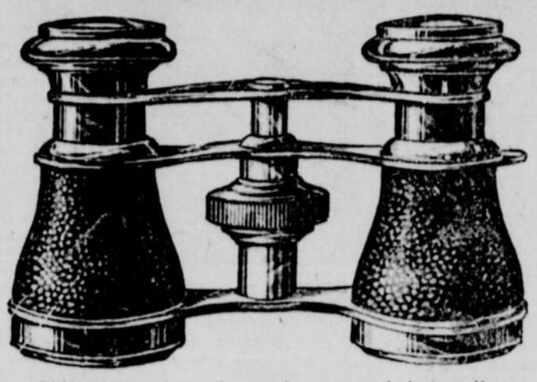

L'illustration donne la grandeur exacte de la jumelle

Avec tout achat de ou plus, dans les rayons où indiqués par une étoile, nous donnerons une jumelle très attrayante. 5.00

Chapeaux pour Fillettes
Nouveaux chapeaux de peluche pour écolières; modèle canotier, nuances: bleu marine, noir, tête de nègre, sable et taupe pour fillettes de moins de 14 ans; spécial 2.98

Chapeaux de Paille
Chapeaux en paille Milan de couleurs unies ou combinées; modèle canotier garni de pendants de ruban. Rég. 1.98 et 2.98 Spécial pour .98
—Au premier

Sacs et Malles pour Ecoliers ou Ecolières

Nous avons pu nous procurer encore 250 de ces jolis sacs à tout mettre en véritable peau de requin, très convenables pour écoliers et écolières, pour petits voyages ou pour magasiner; prix spéciaux pour cette vente; dimensions régulières, 13 pces 1.95
14 et 15 pouces 2.29

Malles pour Ecoliers
MALLES couvertes en feuilles d'acier finies brun et renforcées de liteaux de bois dur; châssis avec compartiment; 28 pouces de longueur. Pour cette vente 3.95

Sacs de Cuir pour Ecoliers et Ecolières
Grand choix de sacs en véritable cuir; variété de formes, de couleurs et de dimensions. Pour fillettes .45 et plus
Pour garçons .75 et plus

Sacs Club
SACS CLUB en fibres noires, cadre verni, serrure et fermoirs cuivrés, clefs. Une bonne valeur à 1.95
—Au deuxième

Pour le Golf

Si vous avez besoin de nouveaux bâtons de golf ou de quelques autres accessoires de golf, vous le trouverez sûrement à notre rayon des articles de sport.
BATONS DE GOLF St Andrews; choix de brassies, drivers, niblicks, mashies, midirons et putters, prix chacun 3.95
BATONS de GOLF Columbia 2.95
SACS DE GOLF AU RABAIS de 20%
BALLES DE GOLF marque Silver King, prix spécial la douzaine 12.00
Autres marques, prix chacune .45 à 1.15
—Au deuxième

Pour le Collège et le Couvent
COUVERTS de 8 morceaux: 2 fourchettes, 3 cuillers, 1 anneau à serviette, 2 couteaux en manche en celluloide ou en bois de rose ou 2 couteaux plaqués argent. Valeurs de 3.50 à 5.00, très spécial à 2.25

TRES SPECIAL
PANIERS à fleurs plaqués argent, grandes dimensions, 20 pces de hauteur; dessins à jour; anse de fantaisie 6.95
—Au premier

Soies et Etoffes
SERGE noire tout laine, 58 pces; appropriée pour costumes et manteaux; texture souple et serrée, teinture garantie; qualité de 4.95 la verge. Spécial à 3.95
ARMURE noire tout laine, 42 pces; qualité durable, appropriée pour robes de couvent; valeur régulière 3.50 pour 2.95
SERGE BLEU MARINE, 54 pces; texture ferme et qualité durable pour robes et manteaux. Valeur régulière 1.95, spécial à 1.49
CACHEMIRE NOIRE d'importation française; 42 pouces; texture fine et serrée, appropriée pour robes de couvent. Valeur régulière 3.50 pour 2.95
—Au rez-de-chaussée

Radio
Programme du Concert de ce soir à 9 heures
Poste Emetteur Dupuis Frères
Appel C. J. B. C.
1. Rigodon de Dardanus—Orchestre.
2. La Fille du Tambour-Major
3. Gavaut-Garde Républicaine
4. Grand Mogol.
5. Le régiment des braves—Garde Républicaine.
6. Mamzelle Nitouche—Duo du Paravent.
7. La Vivandière—1ère partie—Orchestre.
8. Mamzelle Nitouche — Couplets de l'Inspecteur.
9. La Vivandière—1ère partie—Orchestre.
10. Mamzelle Nitouche—Babet et Cadet.
11. Le Petit Duc—Rondeaude la Paysanne.
12. La Basoche—Orchestre.

Couvertures à Prix Spéciaux
COUVERTURES en laine blanche pour lit simple; bordure bleue ou rose; qualité souple, spécial la paire 5.95
COUVERTURES en flanellette blanche ou grise; bordure bleue ou rose; dimensions pour lit simple; la paire 1.95
EDREDONS couverts en batiste de fantaisie; dimensions pour lit simple, spécial chacun 2.95
DRAPS en coton blanc pour lit simple; qualité pesante, prix la paire 2.49
TAIES D'OREILLERS en coton blanchi, chacune .25
SERVIETTES DE TOILETTE nid d'abeilles, bordure rouge, grange, chacune .12½
SERVIETTES DE BAIN en tissu éponge blanc; bordure bleue, grange; prix spécial, chacune .12½
—Entresol

Bas pour Dames et Enfants
BAS en cachemire à côtes larges, pour fillettes et garçons; pointures 7 à 10, en noir seulement, la paire .75
BAS en cachemire pure laine, pour dames et enfants; tricot à côtes larges; genoux doubles; pointures 7 à 10, en noir seulement. Qualité de 1.50 la paire, spécial à .99
BAS noirs en coton par côtes, marque Buster Brown, pour enfants; pointures 6 à 10. La paire .59
BAS GOLF pour garçons; nuances: brun foncé, gris, marine; revers de couleurs variées. Pointures 7 à 10 ½. La paire .49

Gratis
LAMPE ECLAIR (Flashlight)
valant de .95 à 1.25
Avec tout achat de 5.00 ou plus au rayon de l'électricité.
—Au deuxième

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
647-649 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES LIMITEE — DUPUIS FRERES LIMITEE